

A mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!

CROIX BLEUE

286-8403
En semaine: de 8h30 à 21h00
Le samedi: de 8h30 à 17h00

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

7050
JEAN-TALON EST
PRÈS DES
GALERIES D'ANJOU
352-1010



LA HAUTE
TECHNOLOGIE
Nikon
POUR VOS
LUNETTES

Aujourd'hui: Nuageux à partiellement ensoleillé
Minimum - 9° Maximum - 1°
Demain: Ensoleillé, se couvrant par la suite

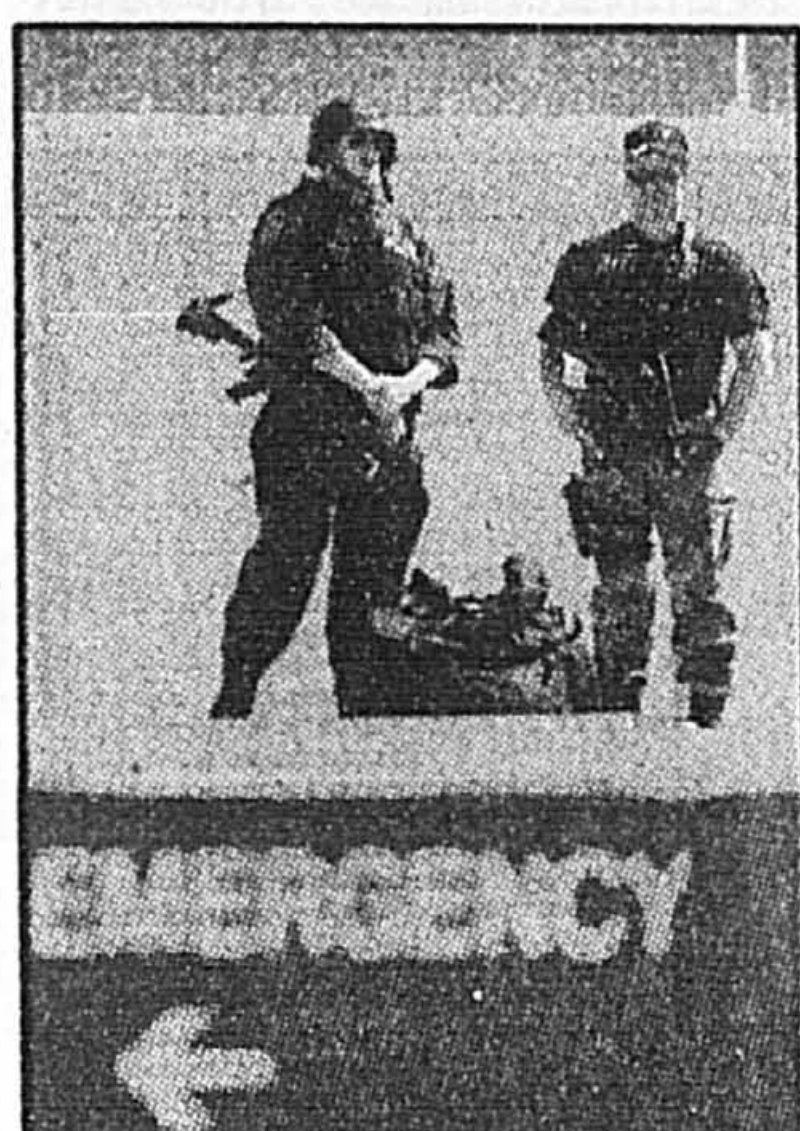
● MONTRÉAL, MERCREDI 3 MARS 1993

109^e ANNÉE N° 131

72 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



A6 KORESH

En dépit de sa promesse, David Korsh et les membres de la secte davidienne qu'il dirige ne s'étaient toujours pas rendus hier soir.

B1 FEMMES

Le nombre des femmes qui travaillent s'est accru de 30 p. cent en 20 ans, et elles forment aujourd'hui 45 p. cent de la population active.

D1 CANADIEN INTERNATIONAL

La liaison Mirabel-Paris de Canadien International sera annulée le 6 juin, et les voyageurs devront désormais faire escale à Toronto.

Sommaire

Annonces classées

- immobilier..... B4 à B7, D11
- marchandises..... D11, D12
- emplois..... D12, D13
- automobiles..... D13, D14
- propositions d'affaires..... D7
- Arts et spectacles
- informations..... E1 à E5
- cinéma-horaires..... E4, E5
- tele-horaires..... E2
- television..... E1
- Bandes dessinées..... B7
- Bridge..... D14
- Carr. et prof..... D6
- Décès..... D15
- Economie..... D1 à D10
- Editorial..... B2
- Etes-vous observateur?..... B4
- Feuilleton..... B5
- Horoscope..... B6
- Le monde..... E7, E8
- Loterie - résultats..... A8
- «Mot mystère»..... D13
- Mots croisés..... D12
- Têtes d'affiche..... A14

QUI AUX SEINS
NUS EN ONTARIO

K'IM... DÉCONNE PAS
HEIN!... C'EST PAS
L'HEURE!



Crise d'Oka: un ministère défie la loi

ANDRÉ NOËL

Le ministère de la Sécurité publique défie un ordre de la Commission d'accès à l'information lui enjoignant de divulguer une partie des documents entourant la crise d'Oka de l'été 1990.

Exceptionnellement, hier, la commission a dû déposer sa décision à la Cour supérieure de Montréal, pour que celle-ci ait la force d'un jugement.

La décision du commissaire Pierre Cyr

date du 11 janvier. Le ministère de la Sécurité publique avait 30 jours pour la porter en appel. Il ne l'a pas fait. Mais il a divulgué des documents incomplets, violant ainsi la Loi d'accès à l'information.

La cause concerne les dossiers de réclamation de la municipalité et de la paroisse d'Oka, ainsi que du conseil de bande de Kanesatake, pour des dépenses encourues pendant la crise autochtone. Les documents sont partiels, mais ils révèlent déjà que le village d'Oka a fait des dépenses somptuaires et a ensuite refilé la note au

gouvernement québécois... qui l'a en partie payée.

La municipalité, qui compte environ 600 contribuables, a ainsi déboursé 172 415 \$ en «frais de communication», essentiellement pour payer le cabinet de relations publiques National Inc.

L'administration municipale a payé 3975 \$ pour préparer une «journée de réflexion», et encore 10 041 \$ pour tenir cette journée. Il s'agissait en fait d'une journée passée avec les conjoints dans un hôtel

de villégiature, le Chanteclerc, à Sainte-Adèle. Des factures de bar, pour cette journée de réflexion tenue le 13 octobre, s'élèvent à 1608 \$. L'une des factures porte la mention: «Clients du cabinet de relations publiques».

Le village d'Oka a présenté une réclamation globale de 400 000 \$ au ministère de la Sécurité publique, à titre de dédommagement pour la crise de l'été 1990. Après analyse, le ministère a accepté de rembourser 175 000 \$.

VOIR MINISTÈRE EN A 2

La route tue moins

L'alcool et la vitesse sont encore à blâmer

NORMAND DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Pour la première fois en 30 ans, les routes du Québec ont tué moins de 1000 personnes en 1992, indique le bilan routier rendu public hier.

Les données publiées par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) révèlent que 966 personnes sont mortes à la suite d'accidents de la route l'an dernier. Il s'agit d'une diminution de 4,5 p. cent par rapport à l'année précédente, où il y avait eu 1012 morts.

Il faut remonter à 1961 pour trouver une année si peu meurtrière sur les routes du Québec. Cette année-là, on avait dénombré 889 décès. Depuis cette date, le nombre de décès a toujours dépassé la barrière du millier.

Avec ce taux, le Québec a maintenant rejoint la moyenne nord-américaine avec 23 décès par tranche de 100 000 habitants.

Le président de la Société, Jean-Marc Bard, a attribué ce succès à plusieurs facteurs: des lois plus sévères, des campagnes de sensibilisation contre la consommation d'alcool, une surveillance policière accrue et les efforts de certains groupes comme l'Opération Nez rouge.

L'alcool demeure cependant responsable de 40 p. cent des accidents mortels, a dit en substance M. Bard. La vitesse excessive est aussi responsable de plus de 15 p. cent des accidents, principalement chez les jeunes de 15 à 24 ans.

La SAAQ compte mettre l'accent au cours des prochains mois sur l'obligation de porter la ceinture de sécurité pour les passagers des banquettes arrière d'un véhicule. Une étude révèle que seulement 42 p. cent des passagers arrière s'attachent.

De plus, il faudra insister sur la nécessité de bien attacher les jeunes enfants de cinq ans ou moins. Il y a eu décès de 146 enfants de moins de cinq ans l'an dernier.

Il est toutefois trop tôt pour déterminer si la chute du nombre

VOIR ROUTE EN A 2

Attention, danger!

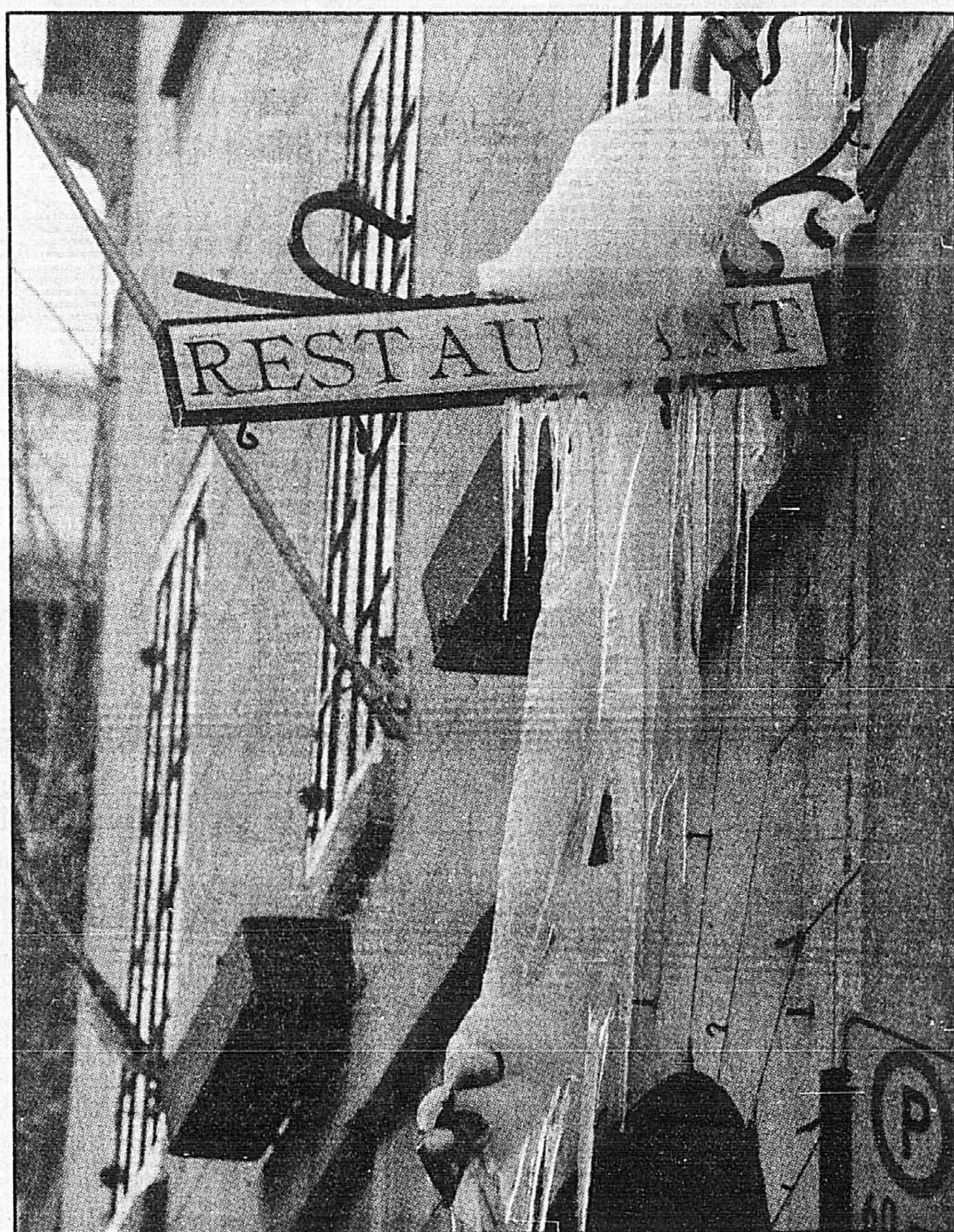


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Vaut mieux se méfier, à cette époque de dégel annonciateur du printemps, des amoncellements de neige qui, sous l'effet du réchauffement de l'atmosphère, se transforment en stalactites menaçant à tout moment de se rompre et de choir sur la tête des passants. Chaque année, ces glaçons pointus et acérés causent des blessures plus ou moins graves à des dizaines de citoyens, notamment dans le Vieux-Montréal. A qui la faute? Aux propriétaires d'immeubles. «Les pics de glace appartiennent aux propriétaires qui sont responsables de les ramasser et de prévenir les accidents», a expliqué hier un porte-parole de la Ville. Un règlement oblige en effet les propriétaires d'édifices à éviter ces accumulations, sous peine d'amende et de poursuite.

Villes: la fusion des services prend de l'ampleur

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Écrasées sous le poids d'un fardeau financier croissant, les villes satellites de la capitale refusent énergiquement les projets de fusion, mais font de plus en plus appel à la Ville de Québec pour acheter des services, principalement dans le domaine de la sécurité publique.

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, multiplie les discussions avec les villes de la région pour offrir les équipements disponibles. Ses équipes vont bientôt assurer la sécurité dans trois villes de la région, ce qui ajoute 100 000 personnes au bassin de population desservi par Québec, une ville de 168 000 habitants.

Ce mouvement, soutiennent les élus concernés interrogés hier, permet aux plus petites villes d'économiser des millions, tout en offrant des services accrus à leur population. D'autre part, l'intégration des services aide Québec à se doter des équipements les plus modernes.

Les villes de Beauport, Vanier et Saint-Augustin ont déjà signé des contrats de services, tandis que des discussions se poursuivent en coulisses pour conclure d'autres ententes.

La fameuse «régionalisation des services de police et d'incendie», dont on parle depuis une bonne vingtaine d'années au Québec, est vigoureusement amorcée dans la région de la capitale.

La ville de Vanier, avec 11 000 habitants, située au cœur de la région, vient de conclure une entente avec Québec. Pour une période de dix ans, elle profitera, pour environ 1,5 million par année, des services de police et de pompiers de Québec. De plus, sa Cour municipale, complètement ensvelée par les demandes d'intervention, fermera ses portes au cours des prochains mois, grâce au contrat signé avec Québec.

VOIR VILLES EN A 2

Cerska tombe aux mains des Serbes

L'aviation américaine poursuit les parachutages de vivres

d'après Reuter, AFP, UPI et AP
BELGRADE

La localité musulmane de Cerska, en Bosnie orientale, agglomération montagneuse objet des premiers parachutages humanitaires américains, est tombée aux mains des rebelles serbes, ont déclaré hier des responsables des Nations unies.

«Nous avons des informations de radio-amateurs qui nous sont parvenues à Tuzla (région sous contrôle musulman dans le centre de la Bosnie) selon lesquelles elle est tombée. Il semble que la situation soit désespérée», a déclaré Lyndall Sachs, du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Radio-Sarajevo avait rapporté un peu plus tôt que les Serbes «circulaient librement» dans Cerska.

La radio croate faisait état hier soir d'affrontements entre Serbes et Musulmans dans les environs de Cerska. Ci-

tant un message reçu à Zagreb d'un radio-amateur à Cerska, la radio croate ajoute que les forces serbes attaquent les positions musulmanes. Les autorités municipales ont lancé un appel à une action urgente pour sauver les civils et éviter un massacre.

L'agence de presse croate Hina, en contact avec des radio-amateurs de Cerska, a rapporté que 20 000 personnes fuyaient en soirée en direction de Konjevic Polje sous le feu des forces serbes.

Les premiers groupes d'hommes, femmes et enfants «les plus solides» sont déjà parvenus à Konjevic Polje, sur la route vers Tuzla distante d'une soixantaine de kilomètres de Cerska, a indiqué le radio-amateur, qui transporte sa station avec lui.

«Les Serbes tirent continuellement avec leurs mitrailleuses sur la colonne des réfugiés de Cerska où se trouvent également 1500 blessés. Les morts restent sur la route», a raconté le radio-

amateur à 17 h à un journaliste de Hina basé à Split.

Le même radio-amateur a indiqué que 2500 vieillards, femmes et enfants étaient bloqués sur une colline, proche de Kamenica, au nord de Cerska et qu'ils nécessitaient de l'aide.

Lyndall Sachs a déclaré qu'une dizaine de véhicules quitteraient Belgrade aujourd'hui à cinq heures du matin (locaux) dans le cadre d'une opération conjointe du HCR et de Médecins sans Frontières visant à évacuer les quelque 1500 Musulmans blessés dans les combats.

Lyndall Sachs a précisé que le convoi HCR-MSF tenterait d'atteindre la localité de Konjevic Polje, aux mains des Musulmans, sur laquelle sont dirigés les blessés de Cerska.

Elle a ajouté que Ratko Mladic, responsable militaire serbo-bosniaque, avait jusqu'ici refusé d'autoriser les véhicules à pénétrer en Bosnie mais que

VOIR SERBES EN A 2



J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

TUNISIE
EUROPE ÉTÉ 93
Paris à partir de 399 \$
Réservez avant le 30 avril et vous obtenez 1 nuit d'hôtel gratuite à l'achat de 2 billets.

CIRCUITS - Réservez avant le 5 avril et vous économisez 125 \$ par pers.
ITALIE DU SUD, 14 jrs, 16 repas, à partir de 2 975 \$
GRAND TOUR D'EUROPE, 22 jrs, 30 repas 4 035 \$
TOUR DE FRANCE, 19 jrs, 26 repas 2 795 \$

CHINE ET ORIENT
LEGENDES ASIATIQUES, 17 jrs, 16 repas, à partir de 2 999 \$ (Hong Kong, Bangkok, Bali, Singapour)
CHINE EXOTIQUE, 17 jrs, 32 repas, à partir de 3 399 \$
PERLES DE L'ORIENT, 20 jrs, 19 repas, à partir de 4 199 \$ (Hong Kong, Tokyo, Kyoto, Singapour, Bali)

GRÈCE Séjour dans les îles grecques, 13 jours, à partir de 1 650 \$
Circuit + séjour 2 semaines à partir de 2 090 \$
SPÉCIAUX DE MARS
COSTA RICA, 7, 21, 28 mars Sole d'Oro, 1 sem. 699 \$
R. DOM., 14, 21, 28 mars Juan D. Fun Club, 1 s. 799 \$ T. compris
P. VALLARTA Club Maeva tout compris, 1 sem. 1 159 \$

VOL SEUL
ALGER 969 \$
BRUXELLES 479 \$
CASA 689 \$
TUNIS 789 \$
ISTANBUL 999 \$
HAÏTI 402 \$
VANCOUVER 367 \$
ROME 729 \$
BANGKOK 1159 \$

multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont basés sur une occupation double. Ils sont sujets à changements sans préavis.

Demain dans La Presse



Sortir

Sortir... en Floride

■ C'est bien beau le soleil, mais on n'est pas obligé de bronzer idiot. Notre collaborateur Marc-Yvan Coulombe a passé quelque temps en Floride, où il a tenté d'éviter les circuits trop prévisibles avec leurs pièges toujours bien tendus. Ses pérégrinations sous le soleil... de minuit marquent le début d'une série d'articles dont la publication se poursuivra samedi dans le cahier Arts et Spectacles et dimanche dans le cahier Livres de La Presse.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h ;

● à Montréal : organisée par les soins infirmiers, cégep du Vieux-Montréal, 255 est, rue Ontario, salle polyvalente (en-

trée principale, 3^e étage rue Ontario), de 9 h 30 à 16 h 30 ;
● à Montréal : école Polytechnique, « Foyer », 2500, ch. Polytechnique, de 9 h 30 à 16 h 30 ;
● à Montréal-Nord : Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, de 10 h à 16 h ;
● à Lemoine : organisée par le Club Optimiste, Centre des loisirs Lajeunesse, 120, rue René-Philippe, de 14 h 30 à 20 h.

Les femmes abusent des vitamines, selon un sondage

Presse Canadienne
TORONTO

■ Les femmes prennent des risques en misant sur les comprimés multivitaminés pour combler les lacunes de leur alimentation, a déclaré hier une diététicienne.

«Elles ne savent pas vraiment ce qu'elles devraient prendre alors elles avalent une multivitamine en pensant absorber un peu de tout», a déclaré Leslie DePodesta lors du dévoilement des résultats d'un sondage sur la santé des femmes.

Ce sondage téléphonique effectué en novembre dernier auprès de 1200 Canadiennes âgées de 18 ans et plus pour le compte de la société pharmaceutique Smith-Kline Beecham, a permis de découvrir que 52 p. cent d'entre elles prennent des vitamines.

Parmi celles-ci, 47 p. cent ont avoué prendre plusieurs types de vitamines, 16 p. cent de la vitamine C et dix p. cent du calcium.

«Ces chiffres indiquent qu'environ la moitié des femmes ne sont pas certaines que leur alimentation régulière est suffisante», déclare Mme DePodesta.

«Et malgré que certaines circonstances obligent les femmes à prendre des suppléments vitaminiques, je crois que cela démontre qu'elles n'ont pas de bonnes habitudes vis-à-vis de la consommation de vitamines.»

Mme DePodesta a ajouté qu'une femme devait consommer près de 50 sortes d'éléments nutritifs pour se maintenir en santé.

«Je pense que cela effraie les consommatrices qui croient qu'on doit être diététicienne ou alors prendre des suppléments vitaminiques pour avoir une alimentation convenable», a-t-elle dit.

Mais elle convient que parfois les femmes n'ont pas le choix et doivent consommer ces suppléments.

Un incendie détruit un foyer pour vieillards

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Un incendie majeur a détruit un immeuble du centre-ville de Trois-Rivières, les Résidences Albert-Guimond, en fin de soirée lundi, jetant du même coup 40 personnes âgées à la rue.

L'intervention des policiers-pompier a été grandement facilitée par le travail des propriétaires, qui ont contrôlé les déplacements de chacun des pensionnaires. Les 40 personnes âgées entre 64 et 89 ans s'étaient réfugiées dans un immeuble situé en face.

On ne signale aucun blessé.

SUITE DE LA UNE

MINISTÈRE

Crise d'Oka :
un ministère défie la loi

Le comité interministériel d'évaluation des dommages se dit «perplexe sur la procédure suivie par la corporation municipale pour s'assurer les services d'une firme spécialisée en communications appelée Le Cabinet Relations Publiques Nationales Inc. (Le comité) s'interroge aussi sur les coûts apparemment excessifs que cette démarche risque d'entraîner pour les dépenses publiques.

«Ne sachant pas trop bien distinguer de ces coûts la partie encourue par la crise autochtone et celle encourue par l'incurie de l'administration municipale», le comité ne retient que la moitié des dépenses touchant la firme de

relations publiques.

Le comité interministériel estime que la réclamation pour une «journée de réflexion avec conjoints dans un hôtel de villégiature» est «irrecevable».

Les documents révèlent que la municipalité a réclamé des «frais de chenil» de 3576\$. Le village a aussi présenté une facture de 60 483\$ pour des «dommages au boisé»; après analyse, le comité a accepté de verser un montant de 1124\$.

Les documents ont été obtenus par Pierre Minville, un artisan d'Oka. M. Minville est convaincu qu'il y a eu gaspillage de fonds publics autour de la crise d'Oka, autant par la municipalité que par le gouvernement québécois.

«Je sais que le gouvernement a donné 180 000\$ à une seule personne qui avait été évacuée pen-

dant 84 jours de crise, soit 2142\$ par jour, seulement pour les pertes de revenus nets, a-t-il dit au cours d'un entretien. Cela sans compter les frais d'hébergement. Plein de gens ont fait de l'argent avec cette crise, au dépens des contribuables. Je veux connaître le fond de l'histoire.»

M. Minville se bat depuis plus d'un an devant la Commission d'accès pour avoir tous les documents. Mais il n'a pas la partie facile. Une première décision de la commission, l'automne dernier, ordonnait à la corporation municipale d'Oka de divulguer une série de dossiers.

La corporation en a divulgué seulement une partie. Là encore, la commission a dû déposer sa décision au tribunal, pour lui donner la force d'un jugement. Peine perdue: la municipalité n'obtempère toujours pas.

«L'attitude de la municipalité ne m'étonne pas, dit M. Minville. Mais que le ministère de la Sécurité publique ne se plie pas à un jugement, ça me renverse! Va-t-il falloir que je poursuive le ministère pour outrage au tribunal?»

Michel Cloutier, responsable d'accès à l'information du ministère de la Sécurité publique, a indiqué qu'il avait dû retrancher les noms des fonctionnaires parmi les documents qu'il a divulgués «afin de respecter la loi».

Le problème, souligne M. Minville, c'est que ce n'est pas à lui d'interpréter la loi, quand la Commission d'accès a rendu une décision, et que cette décision n'a pas été portée en appel. La loi d'accès, d'ailleurs, ne considère pas que les noms des fonctionnaires sont confidentiels, sauf exception. □

ROUTE

La route tue moins

de décès entrainera une diminution du coût du permis de conduire pour les quatre millions d'automobilistes.

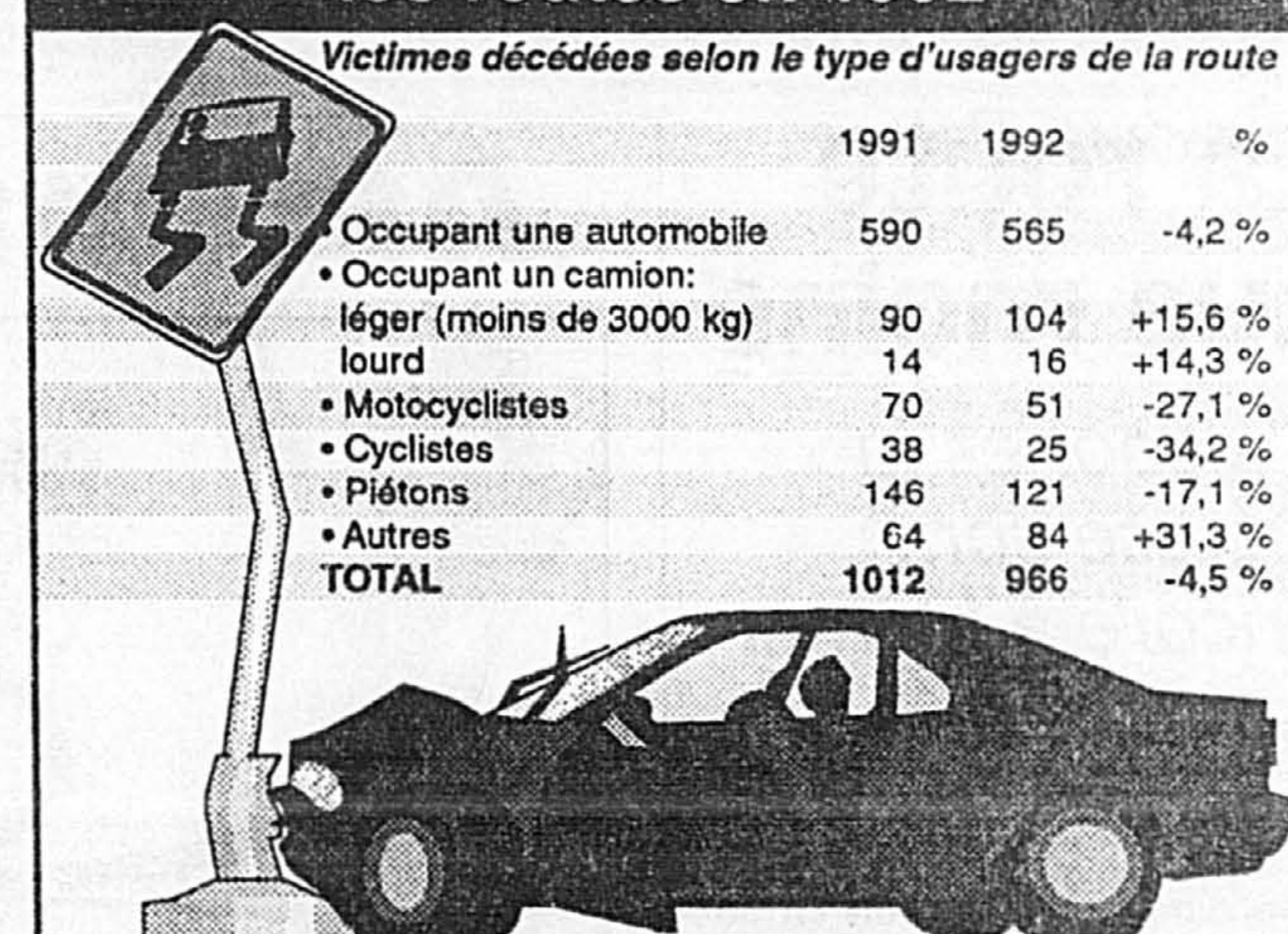
Après avoir analysé l'état de ses réserves financières, la SAAQ fera une recommandation à ce sujet au ministre des Transports, Sam Elkas, a dit M. Bard.

Déjà cette année, la SAAQ récompense les bons conducteurs dans sa tarification. Le permis de conduire coûte 40\$ pour deux ans lorsqu'un conducteur n'a pas perdu de points d'aptitude. Mais ce coût grimpe jusqu'à 276\$ pour le conducteur ayant perdu plus de 12 points d'aptitude.

Il y a également hausse additionnelle du coût du permis à la suite d'une révocation pour acte criminel. Dans ce cas, le coût d'un nouveau permis peut grimper jusqu'à 400\$, selon les antécédents judiciaires de l'automobiliste.

Les données indiquent qu'en

Québec: moins de morts sur les routes en 1992



Pour la première fois en 30 ans, les routes du Québec ont tué moins de 1000 personnes en 1992, indique le bilan routier rendu public hier. Il faut remonter à 1961 pour trouver une année si peu meurtrière sur les routes du Québec.

Source: Société d'assurance automobile du Québec

Fabienne Sallin - (PC)

1992, le nombre total de victimes de la route atteint 51 543, soit sensiblement le même nombre que l'an dernier (51 893).

On compte 966 décès, 7160 blessés nécessitant l'hospitalisation et 43 417 blessés légers.

L'accidenté le plus fréquent est le conducteur ou le passager d'une voiture. C'est le cas de 33 187 victimes (ou 64,4 p. cent des cas).

Mais on compte aussi 4700 victimes blessées ou mortes dans un camion léger, 4400 piétons, 3850 cyclistes et 1976 motocyclistes.

Au chapitre des décès, le mois de décembre 1992 a été le plus désastreux avec 102 morts, 19 de plus que dans les deux autres pires mois de l'année (juillet et août).

La plupart des régions ont vu le nombre de décès diminuer en 1992 par rapport à 1991. Mais il y a eu hausse en Abitibi, avec 19 décès de plus, Lanaudière (19 de plus), Chaudière-Appalaches (sept morts de plus) et la Côte-Nord (cinq de plus). □

VILLES

Villes: la fusion des services prend de l'ampleur

Une vingtaine d'employés seront intégrés à l'appareil municipal de Québec.

Le maire de Vanier, M. Robert Cardinal, soutient que ses concitoyens réaliseront des économies de l'ordre d'un demi-million de dollars par année. Mais il se garde bien de parler de fusion. «Au contraire, cela nous permet d'assurer une meilleure autonomie à Vanier. Mon père et moi servons ici depuis plus de 43 ans, le sentiment d'appartenance est très fort», dit-il. Le rapprochement avec Québec est cependant concret.

L'an dernier, Québec avait conclu des ententes avec Saint-Augustin, à l'ouest, avec 13 000 habitants et Beauport, à l'est, avec 70 000 habitants. L'entente avec Beauport fait en sorte que 27 p. cent de l'activité municipale de cette ville est maintenant intégrée à celle de Québec.

«Nous avons les équipements, notamment dans le domaine informatique, pour desservir une population de 500 000 personnes. C'est évident que nous sommes en mesure de conclure des ententes de service avec plusieurs villes», a déclaré à La Presse un responsable des équipements à la Ville de Québec, M. Hervé Brosseau. Même les autos-patrouilles

de la police et les ambulances profitent des terminaux de la centrale de police.

Au chapitre de la protection contre les incendies, M. Brosseau soutient que son service peut atteindre n'importe quelle ville de l'agglomération en moins de quatre minutes. Actuellement, les ententes sont loin de couvrir l'ensemble de la CUQ (13 villes), mais le phénomène prend de l'ampleur.

Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, également président de l'Union des municipalités du Québec, n'a pas quant à lui conclu d'entente avec son collègue Jean-Paul L'Allier, de Québec, mais il se dit ouvert à des propositions. Charlesbourg, c'est 72 000 habitants, au nord de la capitale. Un corps de police est solidement implanté dans cette ville, mais le service de lutte contre les incendies est assuré par des pompiers semi-permanents, selon une formule maintenant consacrée dans les villes de moyenne importance. Interrogé par La Presse hier soir, M. Mercier n'a pas caché son intérêt pour voir centraliser dans la région le service des appels d'urgence, le fameux 911. La Ville de Québec, à ce chapitre, est équipée pour répondre à la demande d'un vaste bassin de population.

«Ces ententes, explique Ralph Mercier, ce ne sont pas des fusions. L'autonomie municipale

est soigneusement préservée. Mais on ne peut le prédire maintenant, elles pourraient aboutir un jour à des fusions de municipalités. Ce qui est important, c'est l'analyse des résultats.»

La résistance

Le rêve de Jean-Paul L'Allier, d'offrir des services municipaux à un grand nombre de villes satellites va se buter à une résistance féroce dans certains secteurs. L'exemple de Val-Bélair, en banlieue nord-ouest, est le plus frappant du refus catégorique à l'intégration.

Val-Bélair est née d'une fusion de petites municipalités, au début des années 1970. Aujourd'hui, on y dénombre 18 000 habitants. Le développement de cette municipalité de banlieue a été fulgurant au cours des dix dernières années. Des efforts publicitaires considérables y ont été faits pour attirer les nouveaux résidents. Val-Bélair a remporté des prix d'excellence en plusieurs domaines. Mais avec un territoire de 69 kilomètres et 18 000 habitants, il n'y a toujours pas de service de police, le territoire étant «couvert» par la Sûreté du Québec. Le gouvernement provincial force cette ville à se doter d'un corps policier, comme la loi l'oblige pour toute municipalité de plus de 5 000 habitants.

L'occasion serait belle, ici, de faire appel à la Ville de Québec,

qui ne demande pas mieux que d'agrandir son territoire. «Il n'en n'est pas question», tranche le maire Claude Beaudoin, joint hier par La Presse. «L'autonomie municipale c'est sacrée. Nous allons constituer notre corps de police qui répondra à nos besoins spécifiques».

M. Beaudoin espère réaliser la formation de son service de police pour un coût de 1,2 million par année. Il lui faudra cependant construire un édifice pour ses gendarmes.

M. Beaudoin soutient que dans une petite ville, ce qui est important, c'est un service de gendarmerie. Il serait ouvert à l'idée de recourir à des services d'enquête de l'extérieur, mais il croit que le gouvernement du Québec devrait amorcer maintenant une politique en ce domaine.

Le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, n'intervient pas directement dans ce processus de regroupement. Chaque fois qu'il est interrogé à ce sujet, il explique que «la démocratie doit être respectée, que les villes doivent d'abord cheminer dans le processus de regroupement».

Les regroupements municipaux sont toujours un objectif majeur pour le gouvernement Bourassa, soutient-on au ministère des Affaires municipales, mais il n'est pas question de forcer la main des élus. □

SERBES

Cerska tombe aux mains des Serbes

Le HCR avait protesté auprès de Cyrus Vance, coprésident de la conférence de paix sur l'ex-Yugoslavie.

Le convoi transportera des couvertures, des matelas et du matériel médical et il tentera de transporter les blessés les plus graves à Tuzla. MSF fournira des médicaments et une assistance médicale.

Cerska est coupé de toute aide extérieure depuis le début de son siège par les Serbes, en avril dernier.

D'autre part, les avions américains ont poursuivi hier leurs parachutages en Bosnie orientale, bien que les premiers largages de vivres et de médicaments semblent avoir en partie manqué leurs objectifs dont l'enclave de Cerska.

A Moscou, le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev a annoncé que son pays allait se joindre aux parachutages. Les avions cargo russes pourraient utiliser une base militaire de l'OTAN à Francfort. Les parachutages, selon M. Kozyrev, débiteront une fois les problèmes techniques résolus et la sécurité des appareils assurée.

Trois C-130 américains de la base de Rhin-Main, près de

Francfort, ont largué sans incidents hier à l'aube 13,6 tonnes de vivres (soit 21 000 repas prêts à l'emploi) et 500 kg de médicaments sur Zepa. L'ONU considère que cette ville de 29 000 habitants devait être secourue en priorité. Les besoins alimentaires de la ville sont estimés à 29 tonnes par jour et le dernier convoi pour Zepa a atteint la ville le 21 février.

Un berger aurait déjà trouvé deux palettes de médicaments sur une colline près de Zepa.

Depuis les premiers parachutages, dans la nuit de dimanche à lundi, 41 tonnes de vivres et 3,5 tonnes de fournitures médicales ont été larguées dans l'est de la Bosnie. Selon les autorités bosniaques, la majeure partie des palettes n'ont pas atteint leur cible, Cerska, lors de la première vague.

La mission a réussi, ont au contraire assuré le secrétaire américain à la Défense Les Aspin et le chef d'état-major des Forces armées Colin Powell. Reste qu'un haut responsable du Pentagone a déclaré qu'un tiers seulement des palettes sont tombées au bon endroit.

Plusieurs personnes, a expliqué à Genève un porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés, auraient été tuées dans les environs de Cerska et Konjevic Polje en tentant de récupérer les vivres. Le porte-

parole, Ron Redmond, précise avoir obtenu ces informations de radio amateurs, et souligne qu'elles ne peuvent être confirmées.

«Si un dixième des informations reçues par des radio amateurs à Cerska et Srebrenica sont vraies, un massacre est en train de se produire dans l'enclave», ont noté d'autres responsables du HCR à Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie.

Pour sa part, la présidence bosniaque a vivement dénoncé hier à Sarajevo l'intensification du «nettoyage ethnique» et les «massacres» perpétrés, selon elle, par les Serbes, au moment où les pourparlers de paix reprennent à New York et où des vivres sont parachutés en Bosnie.

«Nous faisons face à une tentative de grande envergure de la part des «agresseurs» (les Serbes) pour lancer des massacres à grande échelle et intensifier le nettoyage ethnique pendant la durée des pourparlers de paix et les parachutages américains», a déclaré Ejup Ganic, vice-président bosniaque lors d'une conférence de presse.

Quelque 4000 Musulmans devraient très bientôt être forcés d'abandonner leurs maisons dans la région de Banja Luka au nord-ouest de Sarajevo, a-t-il précisé, ajoutant que cette information était confirmée par les Nations unies. □

Double crise cardiaque

Associated Press
EDINA, Minnesota

■ Une femme, qui regardait les infirmiers soigner son mari qui venait de faire une crise cardiaque, a été victime elle aussi d'une crise cardiaque près de Minneapolis.

«Je n'ai vu cela qu'une fois en 20 ans», a déclaré le docteur David Justis, qui s'occupe des urgences.

Virginia Nelson avait appelé les services d'urgence quand son mari Ernest a été victime d'une crise cardiaque. Alors que les infirmiers s'affairaient autour de M. Nelson, sa femme s'est alors effondrée, frappée elle aussi par une crise cardiaque. Les infirmiers ont dû utiliser le même défibrillateur pour réanimer le cœur des deux époux, tous les deux septuagénaires.

La quotidienne à trois chiffres **749**
Tirage d'hier à quatre chiffres **7435**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.



CODE DU JOUR

09-3

MERCREDI
3 MARS 1993



Consultez Yves Perrier, chroniqueur à La Presse.

Tous les jours de 17h à 21h au SALON NATIONAL DE L'HABITATION

Kiosque des décors V. I. P.

La Presse

Les commerçants offrent une alliance à Doré

La Ville doit toutefois leur proposer une formule de paiement des taxes « acceptable »

GILLES GAUTHIER

■ Si le tandem Doré-Cousineau propose une solution acceptable dans l'immédiat aux représentants des 2000 protestataires qui se sont massés lundi soir devant l'hôtel de ville, ces derniers accepteront de faire front commun avec l'administration pour amener le ministre Claude Ryan à modifier la loi sur la fiscalité municipale.

C'est ce qui ressort de la rencontre qui a eu lieu hier entre les deux parties. Le principal organisateur de la manifestation, Peter Sergakis, exige d'abord des solutions aux problèmes qui touchent certains commerçants cette année et a promis de « lutter jusqu'au bout pour obtenir quelque chose de concret et d'acceptable ».

M. Sergakis, qui est président de l'Association des propriétaires d'immeubles commerciaux du Québec, jure que les protestataires retourneront à l'hôtel de ville lors de la prochaine assemblée du conseil s'il n'obtiennent pas une réponse satisfaisante à la suite de la réunion hebdomadaire du comité exécutif, qui se tient aujourd'hui.

D'éventuels changements à la loi ne pourront s'appliquer qu'en 1994 au plus tôt, a toutefois prévenu le maire, qui a rendez-vous avec le ministre des Affaires municipales Ryan la semaine prochaine. M. Sergakis et son groupe n'excluent pas la possibilité de faire des pressions à Québec « parce que c'est le gouvernement qui a adopté la loi qui a amené ces injustices ».

Pour l'année en cours, a poursuivi le maire, la rencontre d'hier « a permis de faire le tour de certaines hypothèses afin de faciliter la transition pour les propriétaires en difficulté ».

Il a expliqué, en anglais surtout, que seulement 25 p. cent des propriétaires commerciaux ont cette année un fardeau fiscal supérieur à celui de 1992 et que la Ville étudie des hypothèses « à l'intention de ceux d'entre eux qui n'ont pas d'argent pour payer à l'avance ».

Les modifications à la fiscalité municipale font en sorte qu'à compter de 1993, les propriétaires d'immeubles commer-



Jean Doré et Léa Cousineau

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

ciaux paient l'ensemble des taxes et se font rembourser, par les loyers, l'impôt sur la valeur locative. Un remboursement leur est accordé au début de l'année suivante pour les locaux vacants.

Les hypothèses élaborées lors de la rencontre d'hier permettraient, de dire le maire « de régler une partie des problèmes vécus cette année à cause de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels ». Il promet une réponse d'ici une semaine ou deux, expliquant que chaque hypothèse a un coût, qu'il faut établir d'une façon précise.

M. Doré a expliqué que l'abolition de l'ancienne taxe d'eau et d'affaires, qui était facturée directement aux locataires d'immeubles commerciaux, a permis à la Ville d'économiser 12 millions et que le nouveau régime fiscal lui rapporte 8 millions supplémentaires.

M. Sergakis a notamment suggéré de revenir à l'ancien système de taxation mais M. Doré a répliqué que l'administration « n'a pas l'intention d'augmenter le fardeau fiscal des Montréalais de 20 millions. Le budget de 1993 est adopté et

il n'est pas question de revenir à l'ancien système ».

Le maire a déclaré que « le problème de fond est celui des inéquités fiscales qui touchent Montréal » et que l'administration municipale entend obtenir « une révision des règles du jeu » tant par des discussions avec le gouvernement provincial que par des réaménagements à l'échelle métropolitaine, lesquels feront l'objet de discussions lors des audiences publiques, qui débutent samedi prochain, du groupe de travail sur Montréal et sa région.

La mère sollicitée pour vendre son bébé l'aurait été deux fois en 1992

ÉRIC TROTTIER

■ La femme de Deux-Montagnes qui affirme qu'un couple de vieillards lui a proposé 30 000 \$ pour son bébé, lundi, aurait reçu deux offres semblables l'année dernière.

Le sergent-détective Ron Kessler, qui mène l'enquête sur cette affaire pour le moins bizarre, a découvert que la mère a déjà soutenu avoir vécu la même situation à deux reprises, l'an dernier. Des gens lui auraient proposé de l'argent en échange de sa fille de deux ans, une première fois à Saint-Joseph-du-Lac, près de Deux-Montagnes, puis à Montréal.

Lorsqu'il a pris connaissance de ces nouveaux faits, hier, le sergent Kessler a convoqué la dame au poste de police, notamment pour lui demander pourquoi elle ne lui en a pas parlé lundi lorsqu'elle a porté plainte contre les deux vieillards.

La mère a assuré qu'on lui a bel et bien formulé de telles offres à deux reprises l'an dernier. Elle n'avait pas cru bon d'en alerter les autorités policières, toutefois.

Sceptique, la police l'a contrainte à raconter à nouveau ce qui s'est passé, lundi après-midi, sur la 8e avenue, près de chez elle. La dame a répété que vers 14 h 30, tandis qu'elle se promenait avec sa fille, un couple âgé de 70 à 75 ans l'a abordée. Après une brève discussion, l'homme a sorti un carnet de chèques en se disant prêt à lui donner 30 000 \$ en échange du bébé, a soutenu la mère. Devant son refus, les deux suspects se sont évaporés dans la nature à bord d'une voiture grise.

Après ce nouvel interrogatoire, le détective Kessler a dit donner le bénéfice du doute à la « présumée victime ». Des passants de la 8e avenue retrouvés par la police, hier, ont par ailleurs confirmé avoir vu la jeune mère et son enfant en pleine discussion avec un couple de vieillards, lundi après-midi.

« Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons la mère, nous prenons toujours l'affaire au sérieux et nous poursuivons l'enquête », a dit le sergent-détective, qui ajoute avec philosophie que, « de nos jours, tout est possible ».

Oka: un parallèle avec les expropriés de Mirabel ?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ « Il y a des pages qu'on tourne et qu'on souhaite ne jamais revoir. Mais dernièrement, j'ai revu sur le visage de résidents d'Oka la même souffrance, la même impatience, que je voyais il y a 23 ans chez les expropriés de Mirabel. »

Au début des années 1970, Rita Lafond a joué un rôle prédominant dans le mouvement visant à obtenir la rétrocession des terres aux agriculteurs expropriés en trop par le gouvernement fédéral lors de la construction de l'aéroport de Mirabel. Elle était le bras droit de Jean-Paul Raymond au Centre d'information et d'animation communautaire de Mirabel (CIAC). Le 11 février dernier, elle s'est rendue à titre de représentante officielle de l'archevêché de Saint-Jérôme à la salle municipale de la paroisse d'Oka rencontrer des membres de l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake (APIK). La majorité de ces résidents veulent que leur propriété soit achetée par le gouvernement du Canada.

« Monsieur, je suis restée figée quand chez vu ces personnes. J'ai malgré moi fait un retour dans le passé; je revoyais devant moi les hommes et les femmes qui ne savaient plus quoi faire après avoir été évincés de leur village », a expliqué hier Mme Lafond. De la façon qu'elle s'exprimait, on avait l'impression qu'elle venait à l'instant de quitter les familles blanches qui demeurent dans l'enclave du quartier Kanesatake.



Rita Lafond

Pour le diocèse de Saint-Jérôme et son évêque, Mgr Charles Valois, il s'agit-là d'une « désintégration du tissu social ».

Dans trois semaines au plus tard, l'archevêché de Saint-Jérôme donnera une conférence de presse dans le but de prendre position en faveur des familles qui demeurent bien malgré elles dans cette partie de la paroisse d'Oka. A ce moment, la position de l'Assemblée des évêques devrait être aussi connue.

Pour sa part, à la demande du président de l'APIK, Jean Jolicoeur, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) fera le point, le 10 mars, sur la situation de « victimes » vécue par les citoyens de Kanesatake depuis l'été 1990.

Deux spécialistes seront sur place pour s'entretenir avec les délégués de

l'APIK afin de déterminer de quelle façon l'organisme peut répondre aux besoins des victimes de Kanesatake. Dans la lettre d'invitation de CAVAC, il est écrit: « Pour la réussite d'une telle rencontre, il est essentiel de ne pas aborder le problème par la prise d'angle politique, ce à quoi toutes les parties se sont engagées ».

Même s'il n'y a pas d'acte de vandalisme ou autre attentat depuis presque deux mois, M. Jolicoeur soutient être assis, comme les autres membres de l'APIK, sur un baril de poudre. « On craint toujours qu'une nouvelle flamme de violence ne se produise. C'est pour ça que nous continuons nos interventions auprès des autorités municipales et gouvernementales », a-t-il précisé.

C'est ainsi que le 11 janvier dernier, le conseil municipal de la paroisse d'Oka a adopté à l'unanimité une résolution pour que les autorités fédérales chargées de négocier l'achat des propriétés blanches entreprennent des négociations avec les propriétaires de maisons et de terres situées au sud de la route 344, plus précisément dans les environs de l'ex-college des Frères de l'instruction chrétienne.

Les pourparlers d'acquisition touchent actuellement 106 maisons et terres. Soixante-quatorze offres d'achat ont été signées et 58 contrats de vente ont été complétés: cinq touchent des habitations du rang du Milieu, 40 des Terrasses Raymond, quatre de la rue Guy et 17 des Jardins d'Oka. Ce dernier regroupement est situé dans le village.

Condamné pour avoir omis de valider une mise de loto

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Le responsable d'un groupe participant aux tirages du Loto 6-49 devra payer les 5518 \$ que les membres se seraient partagés à la suite du tirage du 23 janvier 1991 s'il n'avait pas omis d'obtenir la validation de la mise, a décidé hier à Sherbrooke le juge Jean Rouillard, de la Cour du Québec.

Guy Dion, de Compton, doit donc rembourser un somme de 919 \$ à Roger Beaulieu, d'Ayer's Cliff, Christiane Houle, Réjeanne Wiszowaty et René Fou-

cher, de Waterville, François Lavarière, de Magog, et Laurent Filion, de Sherbrooke.

Le tribunal soutient que les participants ont subi un dommage équivalent au montant que ces derniers auraient pu toucher si le responsable avait accompli fidèlement le mandat qu'il a librement accepté.

La preuve dans cette affaire avait révélé que ces sept personnes ont formé en janvier 1990 un groupe pour participer au 6-49. Le groupe a mandaté Dion pour faire valider différentes combinaisons pour les tirages s'échelonnant du 3 février 1990 au 5 juin 1991.

Le 23 janvier 1991, le tirage aurait rapporté la somme de 6354 \$ aux participants si leur mise avait été validée.

Me Michel Cliche a intenté une poursuite en leur nom et l'affaire a été référée aux petites créances.

Dion a soutenu avoir donné instruction dans un commerce de procéder à la validation automatique des tirages jusqu'à avis contraire, ce qui a toutefois été contesté par des préposés.

Le juge Rouillard croit que l'obligation de Dion envers les requérants en était une de mandataire et que n'ayant pas accompli le mandat qui lui avait été confié, il leur avait causé un dommage.

L'EXPRESS DU MATIN

MONTRÉAL CONDAMNÉ À 6000 \$ D'AMENDE

■ La ville de Montréal a été condamnée hier par le juge Robert Burns, du Tribunal du travail, à 6000 \$ d'amende pour avoir commis un accroissement de sécurité au travail, accroissement qui a entraîné la mort d'un pompier. Le pompier René Massé est mort quelques instants après avoir pénétré dans un immeuble du centre-sud qui était la proie des flammes, le 20 décembre 1990. La Commission de la santé et de la sécurité au travail avait réussi à faire condamner la ville. En effet, rien ne justifiait le chef de pompier d'ordonner une entrée dans cet immeuble en fort mauvais état: aucune vie n'était en danger et il n'y avait pas de risque de propagation de l'incendie. L'amende maximale dans un tel cas est de 20 000 \$.

L'ENVIRONNEMENT POURSUIT LAIDLAW

■ Le ministère de l'Environnement du Québec a décidé d'intenter une nouvelle poursuite contre la compagnie Laidlaw. Le ministère accuse l'entreprise d'avoir enfreint à quatre reprises la Loi sur la qualité de l'environnement en tolérant des concentrations d'halogènes supérieures à 20 pour cent à l'entrée de son incinérateur de Mercier, au sud de Montréal. Si elle est reconnue coupable, la compagnie sera passible d'une amende maximale de 480 000 \$. La comparution a été fixée au 25 mars au palais de justice de Valleyfield. Laidlaw a déjà été acquittée d'une accusation d'avoir pollué le sous-sol des lagunes de Mercier mais le ministère en a appelé de ce jugement. L'appel sera entendu le 23 mars à Montréal.

ACHALANDAGE DE TRAFICANTS DE COKE SUR LE VOL NX447

■ Pour la deuxième fois en moins de trois jours, les douaniers canadiens de l'aéroport international de Mirabel ont procédé à l'arrestation d'un individu transportant dans une mallette environ un kilo de cocaïne d'une valeur estimée à 675 000 \$ sur le marché noir. L'homme identifié comme étant Abdoul Karim Square, 37 ans, un immigrant canadien originaire de Mali, en Nouvelle-Guinée, rentrait d'un voyage d'une semaine à Cartagena, en Colombie. Passager à bord du vol NX447 en provenance de Baranquilla, Square a été interpellé à sa descente d'avion, à 21 h lundi soir, à l'aéroport de Mirabel. Le voyageur qui avait dissimulé la précieuse poudre dans une mallette a été remis aux enquêteurs de la GRC. Il a comparu hier au palais de justice de Saint-Jérôme sous une inculpation d'importation de stupéfiants.

DÉTROUSSEURS DE SKIEURS ARRÊTÉS

■ Deux Longuevillois de 19 ans qui fréquentaient assiduellement les différentes stations de ski de la région de l'Estrie ont été arrêtés par la police, non pas pour des infractions sur les pentes, mais pour avoir détourné les vrais skieurs! En moins d'un mois, les deux suspects auraient dérobé une vingtaine de paires de skis. Des perquisitions effectuées par les policiers de la SQ de Cowansville ont permis de retrouver une bonne partie des équipements. Les deux lascarcs devront comparaître sous peu en Cour du Québec, à Cowansville.

900 CARTOUCHES DE CIGARETTES SAISIES À L'ACADIE

■ Deux résidents de Franham, en Estrie, ont été surpris par les policiers de la GRC, en possession de 900 cartouches de cigarettes de contrebande valant 45 000 \$ sur le marché noir. Les deux individus ont été interceptés à l'Acadie, à leur retour d'un bref voyage dans la région de Cornwall, en Ontario.

SEMAINE INTERCULTURELLE: SURIN CHOISI PORTE-PAROLE

■ Dans le cadre de la troisième Semaine interculturelle nationale, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration a choisi l'athlète Bruny Surin comme porte-parole. Québécois d'origine haïtienne, champion du sprint canadien, Surin a obtenu la quatrième place au 100 mètres, lors des Jeux olympiques de Barcelone. Lors de la Semaine interculturelle, il devrait témoigner de son expérience.



NOUVEAU

MACINTOSH CLASSIC COULEUR

- 68030-16MHz
- 4Mo de mémoire vive
- disque rigide 80Mo
- moniteur couleur 10"
- Tinitron de Sony
- microphone intégré
- clavier régulier, souris II
- pour seulement 1693\$!
- GREATWORKS et 1000 images Clip-Art, gratuit!

Venez découvrir les nouveaux Macintosh chez Micro-Boutique!

MICRO BOUTIQUE

Centres d'affaires

Concessionnaire autorisé

Montréal 6615, avenue du Parc 270-4477

Longueuil 93, St-Charles Ouest 674-6253 • Sherbrooke 2433 King ouest 564-4644

Quantité limitée. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

1693\$

Prix de lancement!

CLUB ULTIMA

C'est le FESTIVAL de la CUISINE!

DES BATTERIES SANS SOUCIS



PARIS RESISTAL
Batterie de cuisine 8 pièces, revêtement anti-adhésif.

Notre prix: 129.99
Comparable à: 204.99
Vous économisez: 37%



EUROCHEF
Batterie de cuisine en acier inoxydable, 10 pièces.

Notre prix: 129.99
Comparable à: 260.00
Vous économisez: 50%

POUR DES METS BIEN RÉUSSIS



AUTOCUISEUR
5,7 litres, en acier inoxydable.

Notre prix: 59.99
Comparable à: 85.00
Vous économisez: 29%



EUROCHEF
Marmite avec couvercle.

Notre prix: 39.99
Comparable à: 80.00
Vous économisez: 50%

MÉLANGER OU FRIRE - C'EST VOTRE PLAISIR



ROBOT CULINAIRE
500 ml. Lame en acier inoxydable. Modèle 129

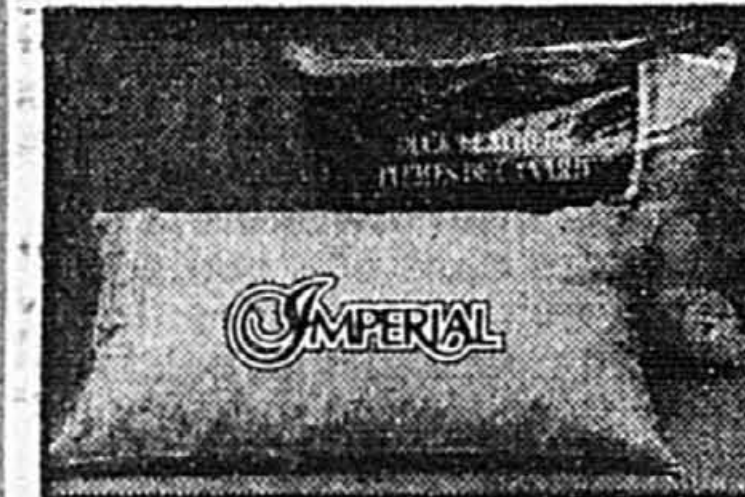
Notre prix: 59.99
Comparable à: 74.99
Vous économisez: 20%



POELE ANTI-ADHÉSIVE SILVERSTONE

Notre prix: 6.49
Comparable à: 9.99
Vous économisez: 35%

POUR UN SOMMEIL BIENFAISANT



OREILLERS EN PLUMES
Bastille 100% coton.

Notre prix: 12.99
Comparable à: 29.99
Vous économisez: 57%



DUVET DE CANARD BLANC
Construction en carreaux - 233 fils au pouce carré. Bastille 100% coton.

Notre prix: 69.99
Comparable à: 159.99
Vous économisez: 56%

TOUT POUR VOTRE CHEZ-VOI!

EKCO BAKER'S SECRET
Assortiment de plaques à biscuits et moules avec revêtement anti-adhésif.

Notre prix: 3.49
Comparable à: 4.99
Vous économisez: 50%

SERVICES DE VAISSELLE, 20 pièces
TAHITI - VENEZIA - YVON YVETTE - WHITE RIPPLES

Notre prix: 19.99
Comparable à: 29.99
Vous économisez: 50%

CUISINART MÉLANGEUR À MAIN
Modèle # CSB1

Notre prix: 29.99
Comparable à: 79.95
Vous économisez: 62%

pyrex
Assortiment de tasses à mesurer, assiettes à tarte et moules en verre.

Notre prix: 1.79
Comparable à: 8.99
Vous économisez: 55%

CUISINART ROBOT CULINAIRE MINI
Modèle # DLC-1

Notre prix: 29.99
Comparable à: 49.95
Vous économisez: 40%

GOURMET GRAPHICS

Notre prix: 2.69
Comparable à: 3.99
Vous économisez: 33%

MÉLANGEUR PORTATIF À 3 VITESSES
Modèle # MF340

Notre prix: 17.99
Comparable à: 22.99
Vous économisez: 22%

LADY LEE
100% coton.

Notre prix: 4.99
Comparable à: 8.19
Vous économisez: 39%

luminarc
Ensemble de verres, 12 pièces. OCTIME

Notre prix: 9.99
Comparable à: 19.99
Vous économisez: 50%

IMPRESSIONS
Grande variété de nappes de table, 65% polyester/35% coton. Anti-taches.

Notre prix: 9.99
Comparable à: 19.99
Vous économisez: 63%

ADHÉSION GRATUITE POUR TOUS

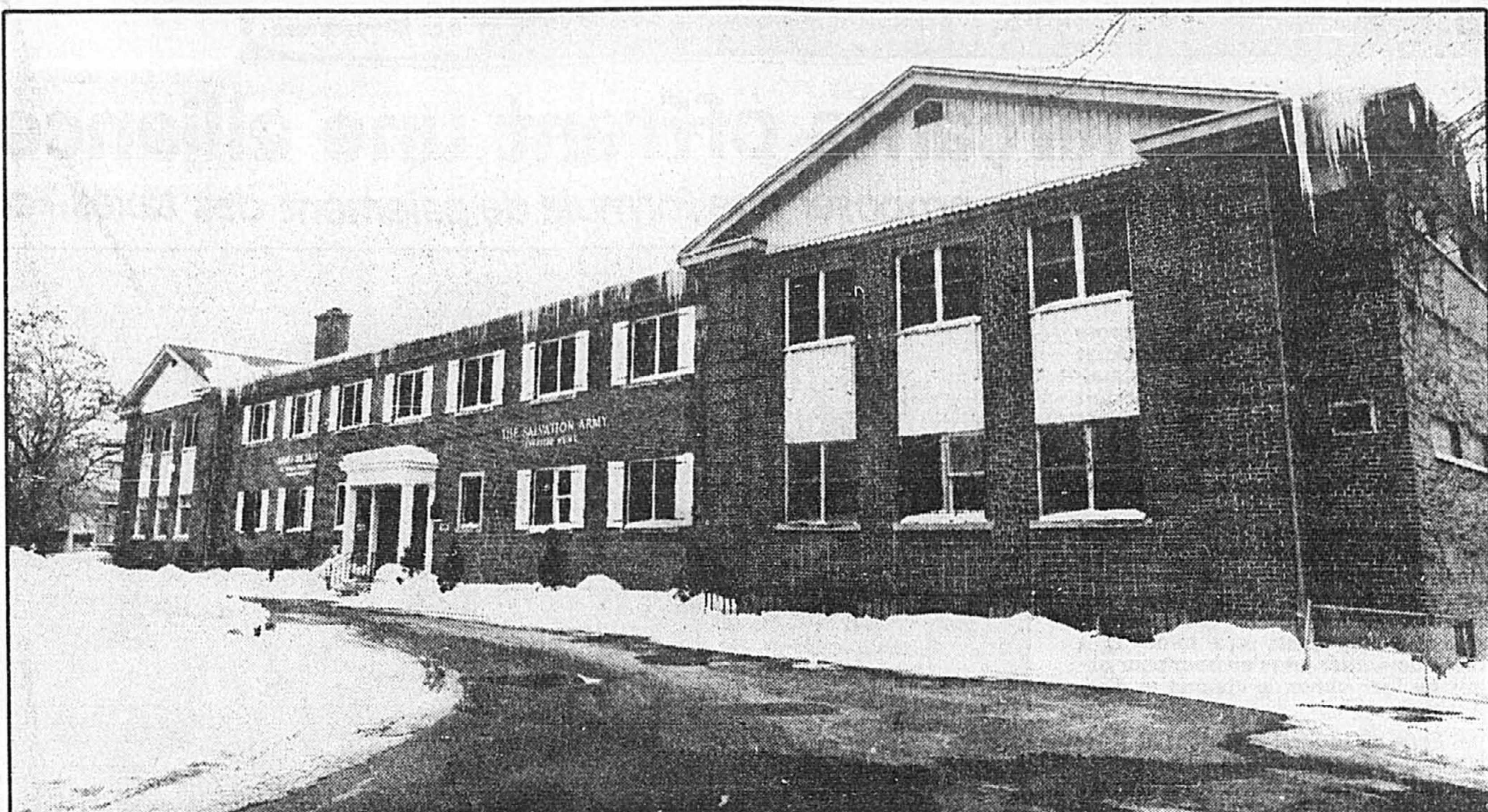
DES BAS PRIX D'ENTREPÔT JOUR APRÈS JOUR!

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI Fermé
MARDI 10 - 18 H
MERCREDI AU VENDREDI 10 - 21 H
SAMEDI 9 - 17 H
DIMANCHE 11 - 17 H

Tél.: 322-2000

6755 MÉTROPOLITAIN EST (COIN L'ANGELIER)



L'immeuble de l'Armée du Salut qui semé la controverse dans N.D.G.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

L'Armée du Salut conserve l'immeuble de N.-D.-G. dont Québec voulait faire une prison

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ L'Armée du Salut a décidé de retirer du marché immobilier sa propriété du 7486, rue Saint-Jacques, que le ministère de la Sécurité publique du Québec se proposait de transformer en prison pour des détenus condamnés à des peines relativement mineures, portant sur six à douze mois d'incarcération.

Pour le colonel Roy Calvert,

commandant en second du territoire du Canada et des Bermudes, aucune proposition n'avait été transmise aux agents immobiliers de l'Armée du Salut par le ministère concerné. « Nous sommes consternés par les articles qui ne donnaient qu'une fausse version des faits », a déclaré le colonel. Depuis 1990, l'Armée du Salut a fermé sa Maison Soleil, un édifice qui abritait une résidence pour personnes âgées dans le besoin.

Depuis trois ans, la Maison Soleil ne servait plus qu'à de rares

offices religieux et à quelques réunions. Le gouvernement, malgré les demandes du député Gordon Atkinson, n'avait jamais voulu s'intéresser à l'immeuble. La possibilité d'y loger 200 détenus en investissant de six à huit millions de dollars a soulevé un mouvement de protestation.

« Quelque 3000 signatures ont été rassemblées en trois semaines, et nous accusons le ministère de la Sécurité publique de manquer de transparence », a déclaré le notaire Raymond Grenier, un des

leaders du groupe de citoyens de Notre-Dame-de-Grâce touchés par la transformation de la Maison Soleil en prison. L'entreprise de relations publiques National a pris en main les intérêts du groupe.

Et l'Armée du Salut ne pouvant ni vendre au gouvernement, ni intéresser la ville de Montréal à construire des logements sociaux sur son emplacement de la rue Saint-Jacques, a décidé de retirer sa propriété du marché immobilier.

Le maire Youri Louzhkov presse les Québécois de contribuer à la modernisation de Moscou

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le maire de Moscou, M. Youri Louzhkov, aussi premier ministre du gouvernement de la capitale russe, a dit souhaiter, hier, que la construction résidentielle dans sa ville s'accélère. Mais il a prévenu les promoteurs immobiliers québécois que le temps presse. Dans deux ou trois ans, a-t-il précisé, il sera « trop tard » pour entreprendre de grands programmes de reconstruction et de construction neuve dans le centre urbain.

Il a aussi invité les constructeurs québécois à se manifester avec célérité et en toute confiance pour contribuer à la modernisation de sa ville.

Il a aussi invité les scientifiques à collaborer à la réalisation de programmes de recherche, notamment ceux qui ont pour objet de protéger l'environnement urbain: par exemple, le remplacement des chlorures par des produits dégradables, comme fondants à neige dans les rues, l'intéresse beaucoup.

M. Louzhkov a lancé ces appels dans le cadre de la conférence qu'il prononçait hier midi devant les membres du Conseil des relations internationales de Montréal. Le conseil, présidé par l'ac-

taire Yves Guérard, réunit notamment des représentants des plus grandes sociétés québécoises, dont Hydro-Québec et SNC-Lavalin.

Les promoteurs immobiliers René Lépine, père et fils, se trouvaient dans la salle à manger opulente de l'hôtel Quatre-Saisons. Après le déjeuner, ils ont confirmé que leur entreprise, responsable notamment de la réalisation des immeubles en copropriété de luxe Le Sanctuaire, est active à Moscou. La phase de construction, au centre de Moscou, du projet immobilier Alexandre — un complexe de bureaux de 60 millions de dollars — sera engagée « dans un mois ». Il s'agira, dans ce cas, ont dit les adjoints du maire de Moscou, d'un immeuble muni des plus nouveaux systèmes techniques.

Le projet de construction d'immeubles d'appartements en copropriété haut de gamme devrait, lui, entrer dans une phase de construction « dans six mois ». En ce cas comme dans d'autres, a indiqué M. Lépine, le constructeur Pomerleau sera de la partie; il se peut toujours — on l'a déjà indiqué — que les pièces devant composer ces immeubles moscovites soient construites ici même et expédiées par bateau. Le maire s'est



M. Youri Louzhkov PHOTO La Presse

dit « très favorable » à ce genre d'entreprise.

Le creux dépassé

M. Louzhkov a n'a pas hésité à livrer toute sa pensée politique devant les membres du CORIM. Parmi les invités d'honneur se trouvaient M. François Bouillac, de la Direction des affaires européennes du ministère des Affaires internationales du Québec, et M. Jean Doré, maire de Montréal — le drapeau du Québec se trouvait dans ses propos le maire de Moscou a plusieurs fois tenu compte du fait que Montréal se trouve au Québec.

La Russie, a déclaré d'emblée le dirigeant de la grande agglomération (neuf millions d'habitants), « a maintenant dépassé le creux profond de sa récente crise ». Le passage rapide à l'économie de marché a en quelque sorte échoué, mais il existe d'ores et déjà un nouveau système structu-

rel fondé sur les bourses et les banques et qui fonctionne plus activement aujourd'hui qu'auparavant. Et puis les anciens organismes, autrement coordonnés, existent toujours: « On construit beaucoup par les temps qui courent ».

Au cours d'une période de questions, un convive s'inquiétait de la situation de la criminalité à Moscou. Oui, répond le maire, l'augmentation de la criminalité est « inattendue », mais elle est trois fois moins critique qu'à New-York et il n'existe pas, à Moscou, « de structure de crime organisée ». Il se charge, en tout cas, de stopper la criminalité ponctuelle « d'ici le milieu de 1993 ». Le gouvernement accorde cinq millions de dollars pour la modernisation de l'équipement de police. Les promoteurs québécois, dit-il, n'ont rien à craindre; ils seront tout aussi protégés contre « les salauds » à Moscou qu'ailleurs au monde.

M. Louzhkov est fondamentalement libéral. Il se trouve, a-t-il précisé, du côté de ceux qui cherchent à consolider le pouvoir présidentiel, donc l'exécutif; contre ceux qui ont récemment failli, par un coup d'État raté, donner le pouvoir à une forme gouvernementale législative de type parlementaire.

Ces deux forces se livrent toujours « une bataille acharnée ». La situation n'est pas encore « claire ». Il se peut qu'au lieu de favoriser un système de marché pur et simple, la Russie « revienne à une direction économique imposée par l'État ». S'il n'en tient qu'à lui, en tout cas, l'État se bornera « à exercer un contrôle sur un nombre restreint de produits de base ».

LES CONDOMINIUMS CHASSEGROS-DE-LÉRY

Admissible au crédit de taxes de 10 000 \$

NOUVEAU PROJET AU COEUR DE LA CITÉ

Un site idéal dans le Vieux-Montréal à quelques pas du métro Champ-de-Mars • des aménagements récréatifs du Vieux-Port

Un éventail de services à la place disponibles sur place • club sportif • commerces d'appoint • suite d'hôtes • salle de réception • service de bureau • entretien ménager • stationnement

Nouveaux prix pour un temps limité (T.P.S. et T.V.Q. incluses):

Studio	Une chambre	Deux chambres
69 000 \$ et plus	100 000 \$ et plus	124 000 \$ et plus

BUREAU DES VENTES
300, rue Notre-Dame-Est
Vieux-Montréal

395-6078

HEURES D'OUVERTURE: lundi au jeudi, 12 h à 18 h; samedi et dimanche, 13 h à 17 h.

Les Châteaux De Casson PHASE VI

PLUS d'avantages de luxe de confort

99 \$ et + le p2
86 900 \$ et + 1 ch. à c.

OCCUPATION JUILLET 94 SPÉCIAL PRÉVENTE

- Climatisation
- Frais de notaire
- Garantie A.P.C.H.O.
- Frais de condo 12 mois
- Frais de localisation
- GRATIS pour un temps limité.

✓ La qualité légendaire des Châteaux de Casson au prix d'un condo ordinaire

✓ À 10 minutes du centre-ville par le train de banlieue (gare à proximité)

RABAIS 5 000 \$ sur certaines unités. Temps limité. Réservez maintenant!

Les Terrasses MUIR inc., entrepreneur général

Bureau des ventes

Tél.: 744-1225
795, rue MUIR, St-Laurent

POUR 170-220 Lun., mar., mer.: 13 à 20 h - Jeu., sam., dim.: 13 h à 17 h

Moins d'incidents antisémites en 1992

Les premiers mois de 93 annoncent une recrudescence de ces actes à Montréal

RICHARD HÉTU

■ Le nombre d'incidents antisémites a baissé de façon notable en 1992 au Canada et au Québec, selon les données rendues publiques hier par la Ligue des droits de la personne de B'Nai Brith Canada.

Mais les dirigeants montréalais de l'organisme de la communauté juive demeurent inquiets. Après les deux premiers mois de l'année, le nombre d'incidents antisémites à Montréal a déjà dépassé celui de 1992, soit 30 contre 25.

Selon Stephen Scheinberg, président de la Ligue des droits de la personne de B'Nai Brith, l'année 1992 a peut-être constitué une sorte de «calme avant la tempête».

«Nous avons certainement assisté à Montréal à une hausse dramatique des incidents antisémites en janvier et en février», a ajouté M. Scheinberg au cours d'une conférence de presse.

En 1992, à Montréal, sur les 25 incidents antisémites rapportés à la ligue, huit étaient des actes de vandalisme. Au cours des deux premiers mois de l'année, sur les 30 incidents rapportés, pas moins de 25 étaient des actes de vandalisme, selon Jonathan Schneiderman, porte-parole de la ligue au Québec.

Des synagogues montréalaises ont notamment été profanées, de même que des propriétés juives dans le quartier lavallois de Chomedey.

Pas d'explication

M. Scheinberg a déclaré qu'il ne parvenait pas encore à expliquer la vague d'incidents antisémites en 1993 dans la région montréalaise. «Nous devons attendre le résultat des enquêtes policières», a déclaré M. Scheinberg.

Chose certaine, a-t-il ajouté, il n'est pas question «de montrer

du doigt la société québécoise en général pour expliquer ce qui se passe. Nous sommes peut-être devant un phénomène davantage psychologique que sociologique. Nous avons peut-être affaire à des gens dérangés».

Même si aucune arrestation n'a encore été effectuée relativement aux derniers incidents antisémites, le président de la Ligue des droits de la personne B'Nai Brith a également refusé de blâmer le travail des différents corps policiers. «Nous n'avons pas le sentiment que la police néglige ce dossier», a déclaré M. Scheinberg.

La Ligue des droits de la personne B'Nai Brith publie un rapport annuel sur les incidents antisémites au Canada depuis 1982. Selon les dirigeants de l'organisme, le document «sert d'instrument de mesure des dangers qui pèsent sur les communautés juives».

«Optimisme prudent»

Maurice Sadeh, membre de

l'exécutif de la ligue, a déclaré que l'organisme accueillait avec un «optimisme prudent» la baisse de 22 p. cent du nombre d'incidents antisémites rapportés dans l'ensemble du Canada en 1992 (196 incidents contre 251 en 1991).

Il a expliqué que le nombre élevé des manifestations d'antisémitisme en 1990 et 1991 était attribuable à l'invasion du Koweït et à la Guerre du Golfe.

L'optimisme des dirigeants de la ligue est d'autant plus tempéré que les groupes d'extrême-droite sont de moins en moins craintifs de clamer haut et fort leur credo raciste, notamment en Ontario et au Québec, selon eux.

Dans son rapport annuel, la Ligue des droits de la personne B'Nai Brith explique que tous les incidents signalés à l'organisme font l'objet d'un examen afin de déterminer si ceux-ci comportent des éléments de racisme ou d'antisémitisme.

Des juifs anglophones ont le goût de Montréal

GÉRALD LEBLANC

■ Les juifs anglophones de Montréal ont décidé de tout mettre en oeuvre pour freiner l'exode de leur jeunesse, particulièrement des diplômés universitaires.

Hier, le groupe Pro-Montréal, une initiative de la Fédération CJA (l'équivalent juif de centrai), dévoilait la première livraison de *In Montréal*, un bulletin de liaison mensuel, tiré à 30 000 copies, encadré dans le Canadian Jewish News et distribué sur les campus universitaires.

On y retrouve à la UNE, le témoignage de Sonia Benezra, l'étoile montante de Quatre Saisons, qui figure aussi dans le

video produit par le CJA pour sa campagne annuelle de financement. En couleur et sur papier glacé, *In Montréal* veut ranimer la ferveur de la jeunesse juive, lui redonner le goût de vivre à Montréal.

Chez les juifs anglophones, tout tourne maintenant autour de la rétention de la jeunesse, dont l'exode était aussi marqué que chez les autres Anglo-Montréalais. On a mis sur pied un service d'emploi pour les jeunes adultes et on offrira des cours de langue et de culture québécoise à ceux qui veulent se sentir plus à l'aise au Québec.

Tout le monde se promenait, hier au Cummings House sur Côte Sainte-Catherine, avec des

macarons — «Compte sur moi/Count on me» et «Montréal: My home/Chez moi!» — et l'humeur était à l'optimisme.

Stan Plotnick, le vice-président du CJA, avait de bonnes nouvelles pour ses ouailles. L'exode, qui avait réduit la communauté à environ 90 000 au début des années 80 (contre 115 000 en 71), n'a entraîné la perte que de un p. cent de la communauté de 86 à 91.

M. Plotnick était particulièrement heureux de signaler que les moins de 18 ans avaient augmenté de 10 p. cent au cours des cinq dernières années (sans doute un don des séfarades francophones), et que les 18-35 ans représentaient maintenant 22 000 des

98 000 juifs de Montréal. Le creux se trouve dans la tranche des 35-50 ans qui ont quitté massivement de 76 à 86.

La campagne menée depuis un an par le groupe Pro-Montréal vise justement les jeunes adultes de 18-35 ans, qu'on veut convaincre de rester à Montréal. On veut changer la mode de l'exode, renverser la tendance et insuffler un nouvel amour de la communauté montréalaise à la jeunesse juive anglophone. En saluant le vent nouveau, on espère l'intensifier!

Nous vous présenterons samedi le témoignage du dentiste Albert Kakon, un juif francophone qui s'est engagé dans cette campagne Pro-Montréal, en y acceptant la coprésidence du comité de francisation.

On répare les dégâts à l'hôtel de ville

Des employés de la ville de Montréal se sont affairés toute la journée hier à réparer les dégâts causés par les milliers de manifestants qui ont saccagé l'hôtel de ville, lundi soir, pour protester contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels. Leur manifestation avait mené à l'annulation de la séance du conseil municipal.

PHOTO PC



Elle obtient 4000 \$ pour «harcèlement municipal»

YVES BOISVERT

■ Une avocate «harcelée» par les fonctionnaires municipaux vient de faire condamner la ville de Montréal à lui payer 4000 \$ en guise de dédommagement.

Me Pauline Cazalais est propriétaire d'un immeuble de six logements où se trouve son bureau. Elle loue les cinq autres appartements. L'immeuble, semble-t-il, est en assez piteux état. Aussi, le 23 août 1985, les inspecteurs de la ville poursuivent Me Cazalais pour avoir omis d'effectuer les travaux de restauration qui s'imposaient.

Me Cazalais est déclarée coupable et condamnée à une amende de 150 \$. Elle en appelle de cette décision devant la Cour supérieure, puis en Cour d'appel.

L'appel est inscrit en juillet 1986, mais ne sera tranché finalement qu'en novembre 1990 parce que la ville a tardé à produire son mémoire d'appel.

Mais non contente de se traîner les pieds en appel, la ville a déposé dans l'intervalle quatre autres plaintes contre Me Cazalais en Cour municipale, toujours pour défaut d'avoir restauré son immeuble.

Ces nouvelles accusations sont contestées à nouveau par l'avocate, qui demande à ce que son cas soit entendu en Cour d'appel avant qu'elle soit jugée à nouveau.

La ville produit enfin son mémoire (trois ans et neuf mois après l'inscription en appel!) et la Cour d'appel renvoie le dossier en Cour supérieure.

Le 15 avril 1991, la Cour supérieure déclare l'arrêt du processus judiciaire contre Me Cazalais parce que le délai pris par la ville pour produire son mémoire a été nettement déraisonnable. Pour cette raison, toutes les accusations pesant

contre l'avocate doivent tomber.

Me Cazalais, maintenant libérée de ces accusations, a décidé d'attaquer la ville et cinq de ses fonctionnaires en dommages-intérêts. Elle prétendait qu'elle avait été dans l'impossibilité de louer ses appartements pendant tout ce débat et que le stress qu'elle avait subi l'avait rendue malade.

Dans un jugement rendu public hier, le juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, a donné partiellement raison à Me Cazalais.

La ville a commis une faute en mettant tant de temps à produire son mémoire en appel, conclut le juge. Le fait d'avoir déposé d'autres plaintes contre Me Cazalais n'est pas nécessairement un abus de procédure, cependant. Mais les deux faits conjugués (retard en Cour d'appel et nouvelles poursuites) constituent une faute.

Me Cazalais a été obligée de se rendre à la cour de nombreux fois pour se défendre et a subi de nombreux inconvénients à cause de cela.

Cela dit, elle n'a pas réussi à prouver que ses ennuis de santé étaient reliés à la conduite de la ville. Elle n'a pas non plus convaincu le juge Steinberg qu'il y avait un lien entre le fait qu'une motocyclette l'avait heurtée sur un trottoir après qu'elle eût fait un geste nerveux et l'attitude de la ville...

Quant aux fonctionnaires, ils n'ont fait qu'agir dans le cadre de leurs fonctions, et ils ne peuvent être tenus personnellement responsables des fautes de la ville.

Me Cazalais, qui réclamait 33 125 \$, se voit donc accorder 4000 \$ pour «dommages et inconvénients subis et déboursés encourus par elle à la suite de la négligence et (de l') abus de procédure de la ville», a décidé le juge Steinberg.

Un fraudeur de haut vol aura le temps de réfléchir

YVES BOISVERT

■ Il n'y a pas que les gens d'affaires qui tentent de capitaliser sur la «mondialisation des marchés». Gérard Provost, un fraudeur de haute volée qui a empoché des centaines de milliers de billets verts aux dépens de «clients» d'un peu partout à travers le monde, a réussi une belle pénétration des marchés étrangers à sa manière...

Provost, un homme dans la cinquantaine, a été condamné hier à 52 mois de prison par le juge Guy Fortier, de la Cour du Québec.

Provost se présentait comme un génie de la finance capable d'organiser des montages financiers pour les projets les plus aventureux. Des projets que toutes les institutions financières à travers le monde avaient refusé de financer bien entendu.

L'homme, qui prétendait avoir des contacts aux plus niveaux de la finance internationale, se faisait refiler des pigeons par la firme Perkins Taylor, de Londres, des courtiers de niveau intermédiaire.

Pour réaliser ces montages spectaculaires, Provost exigeait de ses clients un dépôt de quelque 100 000 \$. Malheureusement, il «échouait» à effectuer les financements promis et empochait les dépôts. Il lui suffisait de se faire un chèque au nom de la société Forexco, dont il était le principal actionnaire.

La plupart des victimes de Provost étaient australiennes ou américaines et certaines étaient canadiennes.

Parmi les clients qu'il a fraudés, notons les promoteurs d'un projet de barrage hydro-électrique en Australie, qui recherchaient un financement de 1,9 milliard de dollars. Des clients qui voulaient financer des projets de plusieurs dizaines de millions en Afrique lui ont également fait confiance.

Au Québec, Provost se faisait connaître sous le nom de Gerry Fournier. Il utilisait également plusieurs identités aux États-Unis.

Il menait un train de vie princier avec l'argent qu'il faisait aux dépens de ses clients. Il aurait dépensé 80 000 \$ à l'hôtel Quatre Saisons de Montréal en quelques jours seulement.

Provost a plaidé coupable avant le début de son enquête préliminaire. Il est incarcéré depuis six mois.

Le juge Fortier, en prononçant la sentence de l'accusé hier, a noté qu'il n'avait remboursé aucune de ses victimes. Le magistrat n'a pas réussi à trouver de circonstances atténuantes à Provost et a conclu que la protection du public et l'exemplarité devaient primer.

«La sentence doit dissuader les fraudeurs qui utilisent les rouages de notre système capitaliste et qui détruisent vies et familles», a dit le juge Fortier.

Les seins nus sont toujours illégaux, avertit la police

Presse Canadienne
TORONTO

■ L'acquiescement de cinq Ontariennes pour avoir dénudé leur poitrine en public, par un tribunal de Kitchener, n'empêchera pas la police de porter encore des accusations d'indécence, si des femmes s'avisent de se promener les seins nus dans la rue.

C'est l'avertissement qu'a lancé, mardi, une représentante du Procureur général de l'Ontario, Barbara Krever.

«Ce n'est pas comme si la loi avait été révoquée par la Cour suprême du Canada, a expliqué Mme Krever. Il s'agit d'une décision d'un tribunal inférieur (la Cour de l'Ontario). La police peut toujours porter des accusations.»

La police peut porter des accusations et elle le fera, a assuré l'agent Tim Cogan, de la GRC. «Notre position est une position historique, a-t-il rappelé. Tant qu'il y aura pas de jugement de la Cour suprême du Canada, nous ne changerons pas notre politique.»

Cela signifie que la GRC, qui dirige le service de police dans 191 villes canadiennes, et d'autres services de police vont continuer à appliquer la loi, qui

exige des femmes qu'elles se couvrent la poitrine.

«Nous ne sommes pas liés par les décisions des tribunaux provinciaux, a fait remarquer l'agent Reg Harris, de la police de Vancouver. Si nous recevons une plainte, nous allons faire enquête et nous allons étudier la possibilité de porter des accusations.»

Réaction du sergent Terry Blace, de la Police provinciale de l'Ontario: «À moins que nous ne recevions une directive du Procureur général de ne plus tenir compte de cet article du Code criminel, nous allons continuer à l'appliquer».

Le sergent d'état-major Jim Evans, de la police de Windsor (Ontario) «Si quelqu'un viole les normes de la décence publique à Windsor, nous allons considérer sérieusement de l'inculper».

Même à la police régionale de Waterloo, qui a porté les accusations contre les cinq femmes acquittées par la suite, on n'a pas renoncé à accuser d'autres femmes pour la même infraction.

«Le tribunal a jugé un cas particulier, a souligné le chef Larry Gravill. Si quelqu'un dans d'autres circonstances (non plus une manifestation de protestation) enlevait ses vêtements dans notre ville, nous pourrions fort bien porter des accusations.»

Les Dauphins-sur-le-parc

LA PLUS BELLE VUE EN VILLE

Face au parc Lafontaine À cinq minutes du centre-ville

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE POUR

719 \$

PAR MOIS, TOUT COMPRIS

Paiement mensuel basé sur prix de vente de 71 000 (condominium de 1 chambre à coucher) comptant de 15%, hypothèque de 73%, taxes, frais de condo, chauffage et eau chaude inclus.

Cuisines et électroménagers haut de gamme

Superbe piscine et salle d'exercice au 27^e étage

Commerces au rez-de-chaussée

Surveillance permanente

SPÉCIAL 25 %

POUR UN TEMPS LIMITÉ SUR TOUTES LES UNITÉS DISPONIBLES

EXEMPTS DE TPS ET TVQ

3535, rue Papineau (près de Sherbrooke)
Montréal

Heures de visite : lun., mar., mer., : 14 h à 20 h
jeudi : 14 h à 18 h • sam., dim. : 13 h à 17 h

524-7586



Les membres de la secte davidienne refusent de se rendre

d'après UPI

WACO, Texas

■ Deux stations de radio texanes ont diffusé hier un enregistrement de 58 minutes dans lequel David Koresh promettait de se rendre avec tous les membres de sa secte, mais plusieurs heures plus tard, le siège de la forteresse dans laquelle les insurgés s'étaient retranchés se poursuivait sans aucun signe de reddition.

Par ailleurs, le «Houston Chronicle» citait, dans son édition de l'après-midi, des sources fédérales anonymes qui auraient affirmé que jusqu'à 15 personnes pourraient avoir été tuées lors de l'attaque du «Mont-Carmel», dimanche.

Vers la fin de son message, qui a été remis au FBI par l'un des deux enfants relâchés hier matin, Koresh déclarait: «Nous avons conclu une entente avec les agents de l'ATF (Bureau des alcools, du tabac et des armes à feu) garantissant la diffusion de cet enregistrement à l'échelle nationale, afin que je puisse partager avec le monde une petite portion

des informations dont je suis en possession. En échange, tous ceux qui m'entourent se livreraient au monde, se livreraient à vous. C'est ce que j'ai promis, et nous tiendrons cette promesse».

Se référant ensuite aux sept sceaux de l'Apocalypse de saint Jean, thème central de son enseignement, il conclut: «Unissons-nous à un dieu, une église, une terre et un esprit, et récoltons les fruits de la vertu».

Dans un enregistrement effectué pour le FBI et ajouté à sa longue péroraison, Koresh déclarait que ses fidèles et lui se rendraient «immédiatement» si celle-ci était diffusée.

Deux hôpitaux de Waco furent avisés de se tenir prêts à accueillir des blessés, et deux ambulances attendaient sur les lieux.

Le FBI précise que 18 enfants et deux femmes ont été relâchés depuis dimanche, dont huit enfants et les deux femmes hier matin.

Armés jusqu'aux dents, des agents du FBI et de l'ATF continuaient hier soir d'encercler les

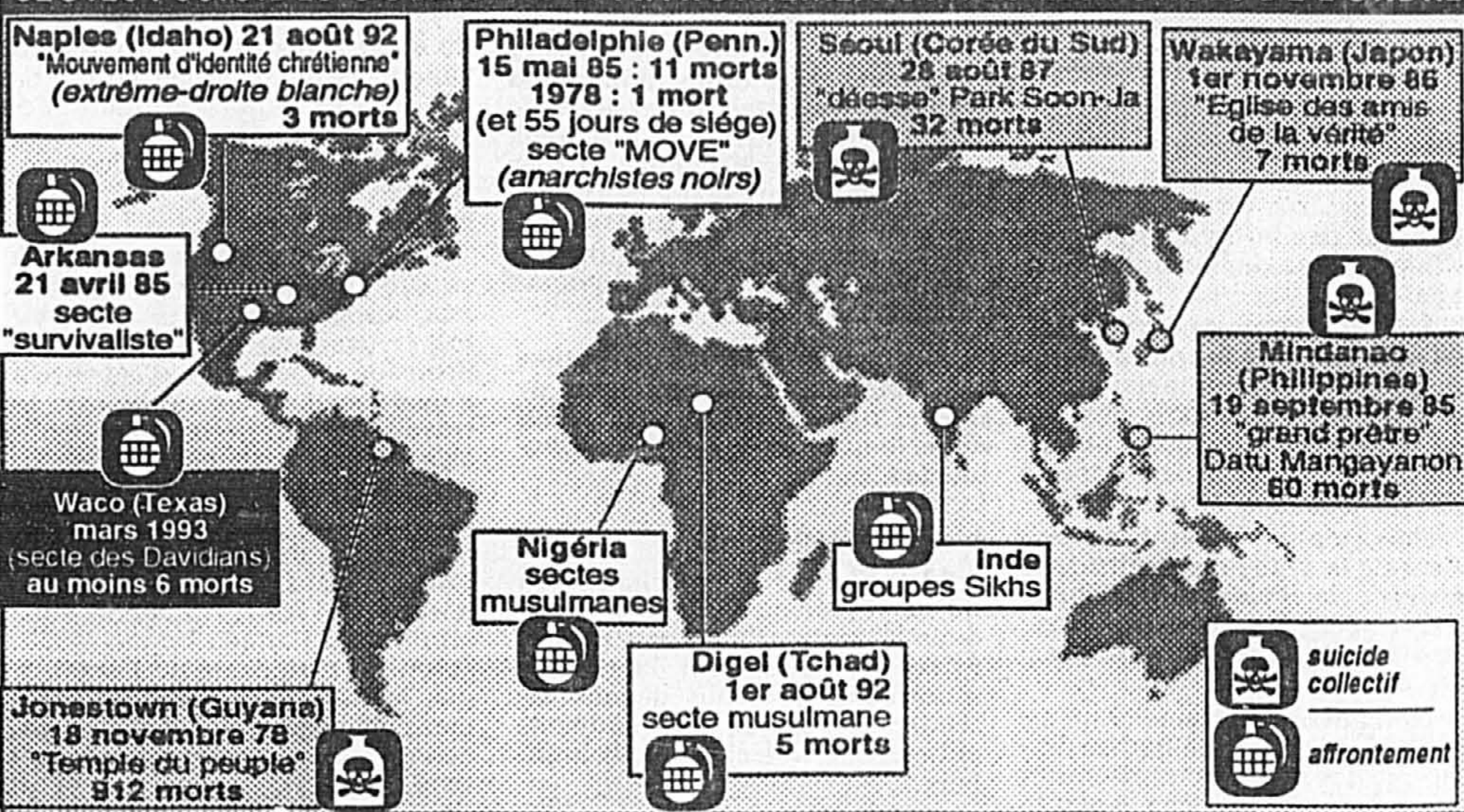
bâtiments fortifiés de la secte davidienne que dirige Koresh, 33 ans, ex-membre de l'Eglise des adventistes du septième jour, qui affirme être l'oint du Seigneur.

Il y avait, croit-on, entre 70 et 75 personnes dans le complexe lorsque le siège débuta, dimanche, quand le FBI et l'ATF tentèrent d'exécuter un mandat de perquisition pour saisir les armes à feu et les explosifs en possession du groupe.

Quatre agents de l'ATF furent tués et 15 autres blessés lors de l'assaut initial. Koresh prétend pour sa part que sa fille de 2 ans et un adulte membre de sa secte ont péri lors de cette attaque, et qu'il a lui-même été gravement blessé.

Dimanche, Koresh avait déclaré qu'il relâcherait deux enfants chaque fois qu'un message religieux qu'il avait transmis à une station de radio de Dallas serait diffusé. La station le diffusa à plusieurs reprises, ce qui aboutit à la libération de douze enfants dimanche et lundi. Six autres en-

SECTES : SUICIDES COLLECTIFS ET AFFRONTEMENTS AVEC LES FORCES DE L'ORDRE



AFP infographie - Philippe Landry

fants furent relâchés hier matin, sans toutefois qu'ait été exigée la diffusion du message, libellé dans les termes suivants: «Mon père,

mon dieu, assis sur le trône du Ciel, m'a donné le livre des sept sceaux. Dans l'Apocalypse 10, verset 7, le mystère de Dieu est ré-

vélé. Ma récompense, le livre des sept sceaux, m'habilita à donner à tous les hommes la connaissance des sept sceaux».

Les médias mis en cause dans la tuerie

AFP
WASHINGTON

■ Accusés d'avoir forcé la police à mener prématurément son attaque désastreuse contre les disciples de la secte Davidienne près de Waco (Texas), critiqués pour avoir servi de tribune à son leader fou Vernon Howell, les médias américains s'interrogeaient mardi sur leur liberté d'action dans ce genre d'affaires.

Les images de l'attaque désastreuse de Waco, qui s'est soldée par six morts dont quatre dans les rangs des forces de l'ordre, ont été filmées en direct par une équipe de la télévision locale, arrivée en même temps que la police sur les lieux.

Outre l'équipe de télévision, cinq reporters et un photographe du journal local, «The Waco Tribune-Herald», se sont trouvés sous le feu des disciples de la secte. Deux journalistes se sont couchés dans un fossé car leur voiture était mitraillée. Certains policiers blessés ont ensuite été évacués dans un véhicule de la télévision locale.

Le Washington Post comparait mardi les images spectaculaires diffusées à satiété par toutes les télévisions, à l'émission «Cops» (Flics), un de ces nombreux «rea-

lity show» basés sur des reconstitutions filmées d'enquêtes policières réussies. «C'était «Cops», sauf que c'était vrai», titrait le quotidien, soulignant l'ambiguïté des relations entre les médias «mis sur la sellette quand ça tourne mal» et les forces de l'ordre qui invitent fréquemment les journalistes à les filmer en direct pour justifier leur action aux yeux du public.

Lundi, le Dallas Morning News rapportait les accusations d'un agent du Bureau de l'Alcool, du Tabac et des Armes à Feu (BATF), dont quatre collègues ont été tués à Waco. Cet agent non identifié accusait le «Waco Tribune-Herald» d'avoir forcé le BATF à lancer dimanche l'attaque contre les Davidiens, envisagée depuis plusieurs mois mais toujours reportée, en publiant samedi le premier volet d'une série de sept articles consacrés à la secte.

Cité mardi par le New York Times, le rédacteur en chef du journal, Bob Lott, a reconnu que le BATF lui avait demandé il y a un mois de reporter la publication de cette enquête, de peur que les disciples de Vernon Howell ne réagissent violemment en attaquant les habitants de Waco.

Le journal a donc prévenu les autorités la veille de la parution

du premier article, dans lequel l'éventualité d'un assaut contre le camp retranché de la secte n'était pas évoquée. La série d'articles était «l'aboutissement d'une enquête de huit mois et (...) contenait des informations que le public devait connaître», ajoute Bob Lott.

Également montré du doigt dans cette affaire, la chaîne câblée CNN a longuement retransmis en direct une interview par téléphone du chef de la secte, Vernon Howell, alias David Koresh, qui prétend être le Christ. Il exigeait qu'un obscur message «divin» soit diffusé par une station de radio de Dallas, en échange de la remise aux autorités des enfants enfermés dans son camp retranché.

La radio a diffusé les messages et dix enfants ont été libérés deux par deux lundi, six mardi matin, puis deux en milieu de journée.

Les autorités fédérales ont protesté après ces diffusions et la police a fait le nécessaire pour que les communications téléphoniques de la secte soient filtrées, pour empêcher toute nouvelle interview par téléphone.

Les journalistes, photographes et équipes de télévision ont d'autre part été repoussés à 4 km du camp de la secte.

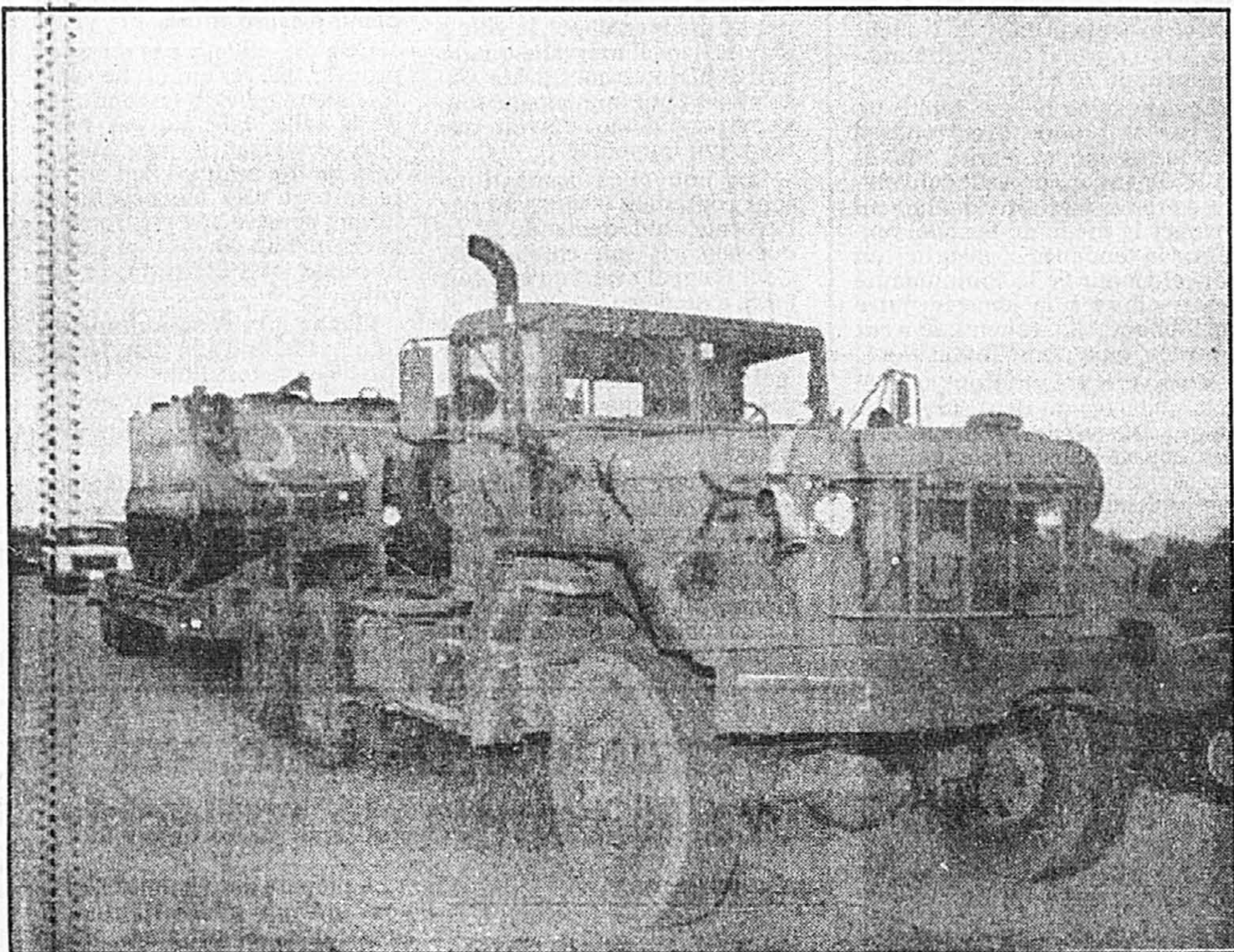


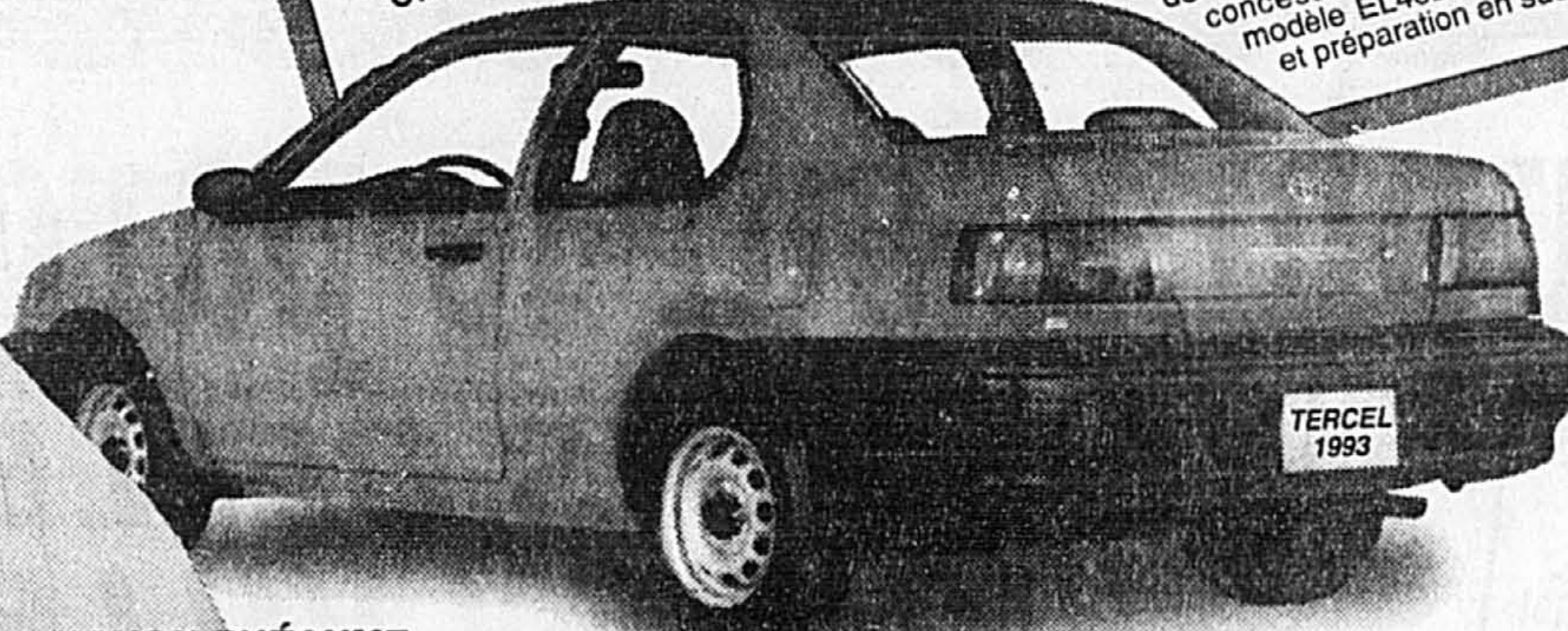
PHOTO AP

Un transport de troupes blindé était acheminé hier vers le Mont-Carmel où se terrent depuis trois jours les disciples de la secte davidienne.

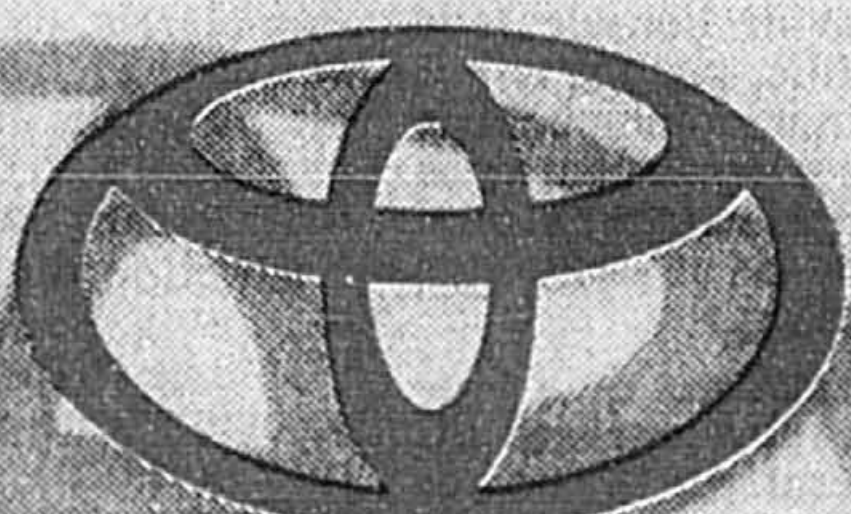
Pour ceux qui savent compter!

• 198\$/mois • 48 mois
• 0\$ d'acompte
• 0\$ transport et préparation

Additionnez toutes les qualités de la Toyota Tercel 1993 - fiabilité, solidité, excellente valeur de revente - ajoutez à cela son prix tout compris et vous verrez que le résultat est très, très positif. En fait, vous n'arriverez jamais à trouver tant de qualité à pareil prix et sans mauvaises surprises. Chez Toyota, il n'y a pas de cachettes! Et ça, ça compte!



MANON RHÉAUME



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
656-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

LE PERROT
Ile Perrot Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
679-1890

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
376-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houle Toyota
351-5010

MONTREAL
St-Laurent Lexus Toyota
747-9811

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-AUX-TREMBLES
Pointe-aux-Trembles Toyota
640-1474

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPERTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

ST-EUSTACHE
St-Eustache Toyota
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044

STE-THERESE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

SOREL
Automobile Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles L.G. Léveillé
471-4117

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota Verdun
761-3444

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235



La vis mystérieuse n'est pas tombée du toit du Stade, affirme la RIO

LUCIE CÔTÉ

■ Même si une visiteuse du Salon de l'habitation assure qu'une vis longue d'une dizaine de centimètres, tombée avec fracas juste derrière elle, dimanche soir, provenait du toit du Stade olympique, Pierre Bibeau, le président de la Régie des installations olympiques (RIO), écartait hier cette possibilité.

«Pour nous, la sécurité du public est primordiale. L'an dernier, la structure métallique du stade a été auscultée pied par pied et ce type de pièce ne s'y retrouve pas. À première vue, la vis ne peut venir du toit, protégé par une double toile. Les gens de la construction ont vérifié et la vis ne vient d'aucune des composantes structurales du stade — la console, l'anneau technique et la toiture rigide. Tout est très sécuritaire.»

Ce n'est pas la première fois que la sécurité de l'endroit est remise en question. En septembre 1990, notamment, une poutre de béton de 30 mètres, pesant 55 tonnes, s'était effondrée et avait entraîné la fermeture du stade pendant 77 jours.

«Mais nous enquêtons toujours sur l'incident de dimanche et

nous examinons toutes les hypothèses, expliquait Pierre Bibeau hier midi, juste avant d'émettre un communiqué pour rassurer les visiteurs du Salon de l'habitation et du Stade olympique. Nous n'avons pas pris la déclaration de cette dame à la légère.»

Dimanche, Joane Ellis, une dame de Deux-Montagnes venue visiter le Salon de l'habitation avec un couple de voisins, attendait son mari depuis environ 40 minutes, assise dans la section des sièges jaunes.

«J'ai entendu un bruit comme un coup de feu et j'ai bondi de mon siège, racontait-elle hier. Tout le monde autour de moi l'a entendu aussi et regardait dans ma direction pour savoir ce que c'était. Ma voisine m'a demandé en blaguant ce que j'avais fait. Puis j'ai vu la vis, au bout brisé, par terre, juste derrière moi. Si j'avais eu la tête rejetée vers l'arrière, pour relaxer, j'aurais pu être tuée», expliquait Mme Ellis qui, après avoir appris les réactions officielles, regrettait d'avoir remis la pièce à un gardien de sécurité du stade.

Mme Ellis a été particulièrement choquée que la RIO considère que la pièce de métal ait pu être lancée par quelqu'un.

«J'étais là et je sais ce que j'ai entendu. Il n'y avait absolument personne dans les sièges au-dessus ou derrière nous.»

Hier, M. Bibeau concédait qu'en effet, personne ne devrait normalement avoir accès aux sièges supérieurs pendant le salon.

«Il est impossible que quelqu'un ait lancé la vis», répétait Joane Ellis.

Le président de la RIO a néanmoins beaucoup apprécié la collaboration de la visiteuse. «C'est une bonne chose que la dame, qui a été très coopérative et nous a fourni des renseignements très utiles, nous ait remis la pièce à conviction». Ça nous aide énormément dans notre enquête pour déterminer la provenance de la vis.»

«Parmi nos hypothèses, nous envisageons toujours que quelqu'un ait pu lancer la vis de loin vers Mme Ellis. Ça n'entre pas nécessairement en contradiction avec ce qu'elle dit. Et il est possible que ça vienne du système de ventilation, poursuivait M. Bibeau. C'est le seul endroit du stade où se retrouve ce genre de pièce. Mais la ventilation se trouve à 50 mètres de l'endroit où était assise la dame et la vis retrouvée est rouillée, alors qu'il n'y a pas d'autre pièce rouillée dans le système. Mais j'ai tout de même demandé un rapport écrit des vérifications.»

60 minutes fait libérer un condamné à mort

AP

BAY MINETTE, Alabama

■ Walter McMillian, 52 ans, qui avait passé six années à attendre son exécution dans le «couloir de la mort» a été libéré hier de la prison de Bay Minette, en Alabama, la justice venant de reconnaître son innocence.

Grâce à une enquête menée par le célèbre magazine télévisé «60 minutes» sur CBS, la Cour d'appel d'Alabama avait mis en évidence la semaine dernière le fait que l'Etat avait détruit des preuves pouvant prouver l'innocence de l'accusé ou détruit le témoignage d'un témoin-clé.

Un juge du comté de Baldwin a fait savoir hier que trois témoins à décharge avaient menti au cours du procès de McMillian en 1986. Pour échapper à la peine de mort, l'un d'entre eux — actuellement en prison pour vol — avait convaincu deux autres personnes de témoigner contre McMillian et se partager les 5000 \$ US de récompense promis à ceux qui identifieraient le meurtrier de Ronda Morrison, 18 ans, tuée de trois balles dans la tête en novembre 1986.

Soutenu par sa famille, Walter McMillian avait toujours clamé son innocence et affirmé qu'il se trouvait chez lui le soir du meurtre.

Faut-il abolir le ministère de l'Éducation ???

L'éducation au Québec en crise
L'urgence d'agir
Les solutions pour réussir

Lise Payette vous invite à ne pas manquer ce deuxième document de la série «Les Choix d'une nation»



Ce soir, 19h30
au Réseau TVA



Économisez jusqu'à 40\$ par année

Calfeutrez vos portes et fenêtres.



ÉCOKILO

333-KILO



Gemmologistes agréés AGS

Choisissez un joaillier avant de choisir des diamants

Achetez vos diamants en connaissance de cause -sachez la vérité sur la pierre qui vous plaît! Notre savoir et notre probité contribuent à votre choix.

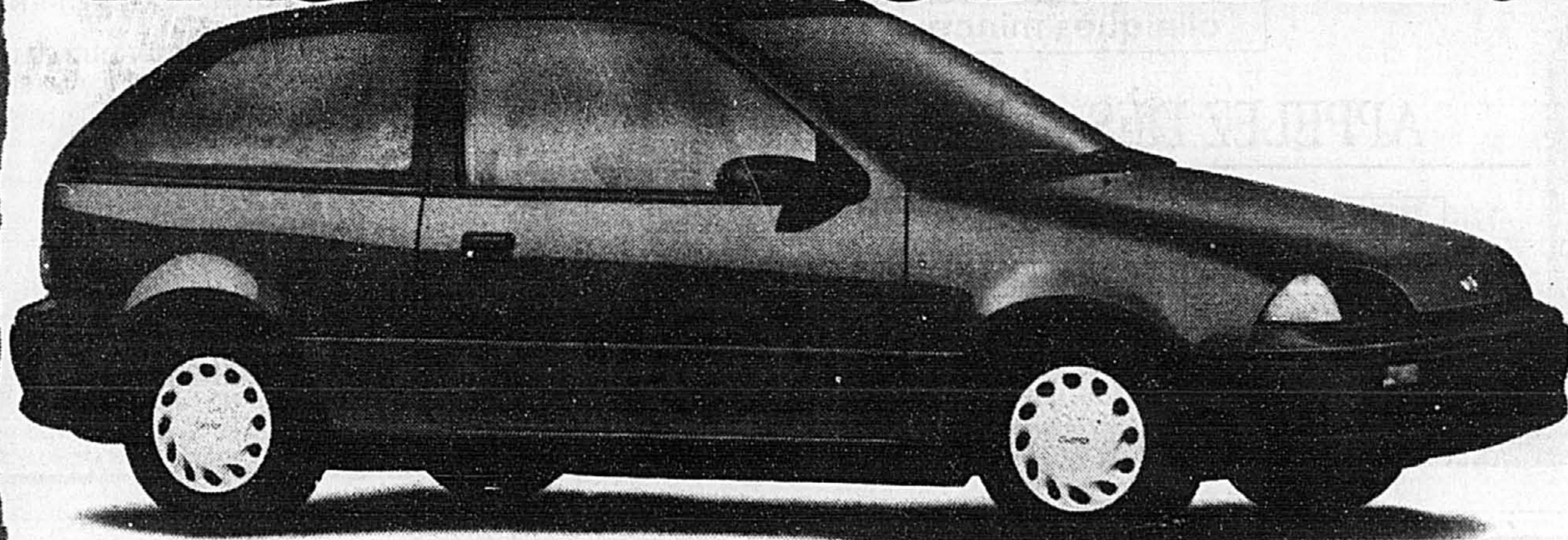


KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195, rue Crescent • (514) 848-0595



«T'AURAS UNE AUTO QUAND TU POURRAS T'EN PAYER UNE!»

PAS DE PROBLÈME!



Geo Metro 3 portes 1993

Seulement

7993\$*

Vous pouvez maintenant vous offrir une championne de l'économie d'essence qui respecte votre budget.

- Moteur 3 cylindres de 1 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Économie d'essence impressionnante :
4,4 litres/100 km (64 milles au gallon)**
sur la grande route
5,5 litres/100 km (51 milles au gallon) en ville
- Garantie GM TOTAL[™] de 3 ans/60 000 km*** sans franchise

Geo Assistance
ROUTIÈRE 24

* Taxes et transport en sus. Tous les véhicules sont GM inch. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles de base 1993 en stock. Vérifiez votre concessionnaire pour tous les détails. ** À partir du 1er septembre 1993. *** Selon la première évaluation. L'assurance routière Geo est offerte sur les modèles Geo 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.



Un témoin raconte à la cour comment le député Pronovost aurait abusé de lui

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

■ Un jeune homme a éclaté en sanglots, hier, au moment où il abordait la partie scabreuse de son témoignage au procès du député conservateur de Saint-Maurice, Denis Pronovost, qui est accusé d'avoir sollicité des faveurs sexuelles.

Et le criminaliste Gabriel Lapointe, qui assure la défense du député, a conclu un long contre-interrogatoire serré, en fin d'après-midi, en suggérant au témoin qu'il avait «renversé le scénario» de ce qui s'était vraiment passé entre lui et Denis Pronovost, dans le bureau de comté du député.

Me Lapointe a aussi fait ressortir que les actes reprochés au député ne pouvaient pas avoir été commis à la date indiquée dans l'accusation et soutenue par le témoin.

La veille, un jeune témoin avait affirmé avoir reconnu le député grâce à des affiches électorales, mais la défense a soutenu que M.

Pronovost n'avait pas encore été élu député à cette époque.

La Couronne a d'ailleurs demandé un amendement, auquel ne s'est pas opposée la défense, pour changer d'une année l'acte d'accusation.

Les actes contre des mineurs n'auraient donc plus été commis en janvier 1988, mais plutôt en janvier 1989.

Le témoin (il avait 22 ou 23 ans, à l'époque) a rapporté qu'il avait fait la connaissance du député Pronovost à Ottawa, dans le cadre d'un souper du Forum des jeunes.

Le député l'aurait ensuite invité dans son bureau pour regarder un match de hockey. On aurait beaucoup parlé de politique. À la fin de la soirée, le député lui aurait offert de gagner sa chambre, mais le témoin a dit qu'il avait refusé.

Mais les deux hommes devaient se revoir quelque temps plus tard dans un restaurant italien de la rue Saint-Denis, à Montréal, où, semble-t-il, le député aurait multiplié les flatteries à son endroit. Le jeune homme a dit qu'il espé-

rait à l'époque obtenir un emploi et que le député avait laissé entendre qu'il pourrait lui en trouver un. Il lui aurait même laissé un code d'accès téléphonique qui lui permettait de faire des interurbains.

Le témoin a ensuite expliqué qu'il s'était rendu au bureau de comté du député, en février 1991 ou 1990, pour lui demander s'il pouvait avoir le job dont il avait souvent été question entre eux. L'agression sexuelle dont il dit avoir été victime se serait produite ce jour-là, après le départ de la secrétaire.

Mais en contre-interrogatoire, le jeune homme n'est pas parvenu à expliquer pourquoi il n'avait pas quitté les lieux ou repoussé plus vigoureusement le député entreprenant.

«C'est la situation qui m'en empêchait», a-t-il répondu à quelques reprises.

Il a aussi attendu plus d'un an avant de rapporter l'incident. C'est lorsqu'il a entendu parler d'un scandale qui pouvait impliquer un homme politique de la Mauricie qu'il a décidé de se ma-

nifester, d'abord à la GRC, puis à la SQ.

Me Lapointe a tenté d'établir que le jeune homme ne pouvait pas être aussi psychologiquement perturbé qu'il le donnait à entendre, puisqu'au moment où les incidents se seraient produits, il cohabitait avec un homme plus âgé que lui.

Le juge Luc Trudel n'a cependant pas permis à Me Lapointe de faire ressortir le dossier et l'orientation sexuelle du témoin.

Me Lapointe a même avancé que c'est le jeune homme qui aurait fait des avances au député, qui les aurait rejetées.

En matinée, un autre jeune homme est venu raconter qu'adolescent, il avait eu une relation sexuelle avec le député Pronovost.

Jeune homosexuel prostitué, il se trouvait chez un ami et client quand le député s'est présenté chez ce dernier.

Il reste une preuve à venir relativement à une dernière accusation d'agression sexuelle qui serait survenue à Trois-Rivières, en mars 1991.

Mais il est déjà acquis que le procès, qui devait se terminer aujourd'hui, demandera plus de temps que prévu. Il devra vraisemblablement être ajourné à une date ultérieure.

Coupable d'avoir voulu tuer son ex-compagne

YVES BOISVERT

■ Luis Alfaro, ex-vice-président de la CSN-Construction, a passé la nuit en prison après avoir été déclaré coupable d'avoir tenté de tuer son ex-compagne, hier.

Alfaro, 40 ans, qui a perdu son emploi depuis qu'il a fait l'objet d'accusations criminelles, a été déclaré coupable par le juge Micheline Corbeil-Laramée de deux des quatre chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

Alfaro et sa compagne avaient vécu ensemble six ans dans un appartement du Plateau Mont-Royal. Ils s'étaient supposément séparés au mois de janvier 1992. En fait, ils continuaient à se fréquenter, s'appelaient souvent, et les deux avaient encore des liens «affectifs et économiques».

Le 28 avril, la femme de 35 ans se croit seule chez elle quand elle rentre à la maison, vers 18 h. Mais Alfaro est caché dans un garde-robe. Elle le voit muni d'un couteau, l'air étrange. Il dit qu'il veut «régler leurs affaires» et insiste pour qu'elle reprenne avec lui.

Elle finit par le convaincre, après une altercation, de se rendre à l'hôpital. On lui prescrit des tranquillisants. Après être allé à la pharmacie avec elle, il redevient très agressif et la prend par la gorge. Elle perd conscience un instant. Quand

elle se réveille, elle réussit à convaincre Alfaro de se faire conduire chez sa sœur (à lui). La femme se rend à la police tout de suite après.

Hier, le juge Corbeil-Laramée, de la Cour du Québec, a donné le bénéfice du doute à l'accusé au sujet de l'introduction par effraction, car il est plausible que, même s'il avait cessé de demeurer là, il ait conservé une clé de l'appartement.

Le juge a également acquitté Alfaro de l'accusation de voies de fait (dans l'appartement), car il a dit que c'est son ex-compagne qui lui avait sauté dessus et l'avait égratigné.

Mais le juge a retenu l'accusation de tentative de meurtre, car un témoin indépendant (un policier) est venu dire dans quel état de panique se trouvait la victime quand elle est arrivée au poste.

Le magistrat a également déclaré l'accusé coupable de menaces de mort.

Considérant que l'accusé n'a plus d'emploi fixe et n'avait pas sur lui son passeport, le juge Corbeil-Laramée a accepté la demande de la Couronne d'emprisonner Alfaro jusqu'à ce que sa peine soit fixée. Alfaro n'a pourtant jamais fait défaut de se présenter à la cour jusqu'à maintenant.

Il reviendra en cour dès aujourd'hui afin qu'une peine soit fixée.

Nutri/Système™ présente une toute nouvelle politique de prix!



AVANT

9 \$

Frais de programme par semaine



APRÈS
Angela Long, cliente de Nutri/Système, a perdu 36 livres!

Il y a du NOUVEAU chez NUTRI/SYSTÈME™... le NOUVEAU programme CINQ/DEUX™, de NOUVEAUX aliments délicieux et bien plus encore!

nutri/système™
cliniques minceur

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI!

APPELEZ AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE ET SANS OBLIGATION.			
CENTRE-VILLE	287-7117	LAVAL VIMONT	689-9969
AMHUTSIC/MTL-NORD	381-6000	LAVAL CHOMEDÉY	682-4444
ST-LÉONARD	251-8228	KIRKLAND	426-3535
REPENTIGNY	582-4444	PIERREFONDS	685-0555
		LONGUEUIL	483-0222

Dans les centres participants. Les aliments Nutri/Système sont en sus.

LIQUIDATION DE 1 500 000 \$

PARACHUTE

MODE POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Nous avons reçu le mandat des administrateurs de Parachute de liquider tout le stock des magasins de gros et de détail.

La vente débute le vendredi 5 mars à 10 h précise

Voyez La Presse de vendredi pour plus de précisions

Vente menée par

ALTRANS SALES INTERNATIONAL INC.
ENCANTEURS, LIQUIDATEURS, ÉVALUATEURS



VOTRE CARRIÈRE COMMENCE CHEZ NOUS

ICD Institut Carrière et Développement Ltée

Auparavant Institut Control Data

DEVENEZ:

TECHNICIEN(NE) EN ÉLECTRONIQUE
(247.50 C.E.C. Micro-ordinateur général)

PROGRAMMEUR(E)-ANALYSTE
(420.52 C.E.C.)

EXPERT(E) EN BUREAUTIQUE
(900.62 A.E.C. Actualisation en bureautique)

- Enseignement professionnel de niveau collégial
- Aide au placement
- Admissibilité aux prêts et bourses
- Possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage.
- PROGRAMME SPRINT

Les cours débutent chaque semaine, jour et soir.

MAÎTRISEZ:

C. Windows, Assembleur, Oracle, Novell, Clipper, Word.

MONTRÉAL 285-8585
Tour de LaCité, 300, rue Léo-Pariseau
Bureau 500, Montréal

LAVAL 662-9090
3, Place Laval
Bureau 10, Laval

LONGUEUIL 677-9191
1111, rue St-Charles Ouest
Bureau 101, Longueuil

Permis no 749747

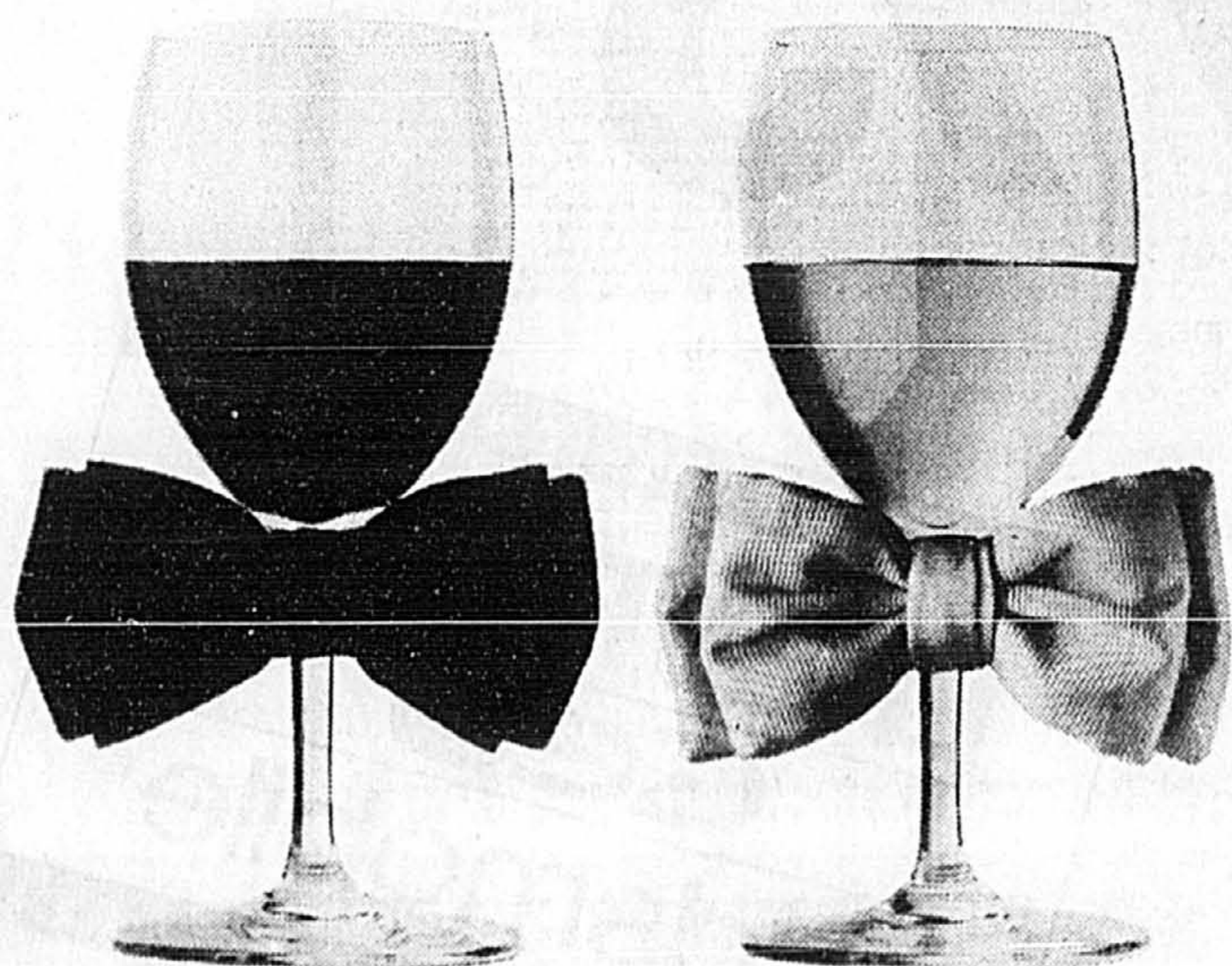
MISSISSAUGA — TORONTO — OSHAWA — BURNABY — VANCOUVER — SURREY — EDMONTON — OTTAWA — HALIFAX — VICTORIA — SASKATOON — QUÉBEC



Le Pouvoir de Réussir

Bordeaux s'affiche

Un événement majeur en mars dans les magasins de la S.A.Q.



Au mois de mars 1993, tous les magasins de la Société des alcools du Québec accueillent le plus fameux vignoble de vins fins au monde... Bordeaux.

Le mois de Bordeaux met en valeur des vins représentant toutes les appellations du Bordelais. Bordeaux répond par sa grande variété à toutes les préférences de goût et de couleur, pour toutes les occasions et est accessible à tous les budgets.

Plus de 150 dégustations vous attendent dans les magasins. Obtenez la carte en couleurs du vignoble, agrémentée d'informations, jusqu'à épuisement des stocks et participez au concours où vous pourrez gagner l'une des collections de vin de Bordeaux.

Mars, c'est le mois de Bordeaux à la S.A.Q. Profitez-en!

Dix prix à gagner. Chacun d'une valeur de 500 \$ en vin de Bordeaux. Coupons concours et règlements disponibles dans les magasins participants de la S.A.Q.

GAGNEZ
l'une des collections de vin de Bordeaux.

VIN DE BORDEAUX

La couleur du bon goût



CITOYENNETÉ U.S.A.

Inscription à la prochaine loterie «AA-1» U.S. qui débute le 2 mars 1993.

Contactez Eric Freedman, membre du Barreau du Québec et du Barreau de Floride, au : 939-9559

30 \$ de frais de consultation et présentation de demande d'inscription à la loterie.

RÉSULTATS

Banco Tirage du 93-03-02

1	3	6	7	10
14	15	16	22	32
36	38	39	40	43
44	56	60	66	68

Prochain tirage: 93-03-03

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Donnez généreusement à
LA FONDATION
CANADIENNE DU REIN.

Audiences publiques sur le projet de construction des HEC à Côte-des-Neiges

■ Le Comité-conseil de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce tiendra des audiences publiques sur le projet de construction de la nouvelle école des Hautes Études commerciales à partir du 7 avril prochain.

Dans un communiqué diffusé hier, on apprend que les audiences publiques auront lieu au Centre Monkland, avenue West Hill, à Notre-Dame-de-Grâce, très loin du terrain du chemin de la Côte-Sainte-Catherine où sera construite la nouvelle école des HEC, juste devant l'hôpital Sainte-Justi-

ne et tout à côté du collège Jean-de-Brébeuf.

Les organismes et les citoyens qui le veulent peuvent expédier leurs opinions écrites au Secrétariat des Comités-conseil d'arrondissement, avant le 31 mars, au 500, boulevard René-Lévesque Est, bureau 305, Montréal, H2L 4Y3.

Ceux qui souhaitent intervenir publiquement lors des audiences publiques du 7 avril n'ont qu'à s'inscrire à l'un des bureaux d'Accès-Montréal suivants: au 5885, chemin de la Côte-des-Neiges;

5814, rue Sherbrooke Ouest, et au 275, est, rue Notre-Dame.

La maquette du projet est exposée depuis lundi à l'école des HEC, avenue Decelles.

Une partie du terrain choisi est planté d'arbres adultes et on devra en abattre une quarantaine. À la suite de négociations avec des représentants de la ville de Montréal, le promoteur du projet — les HEC — a accepté d'apporter à son projet des modifications jugées satisfaisantes par l'administration municipale.

Une Semaine! Offres Spéciales de nettoyage



Nettoyage à la vapeur

15 \$ une pièce

55 \$ 4 pièces

89 \$ Maison complète
Super offre!

5 pièces, vestibule et 12 marches

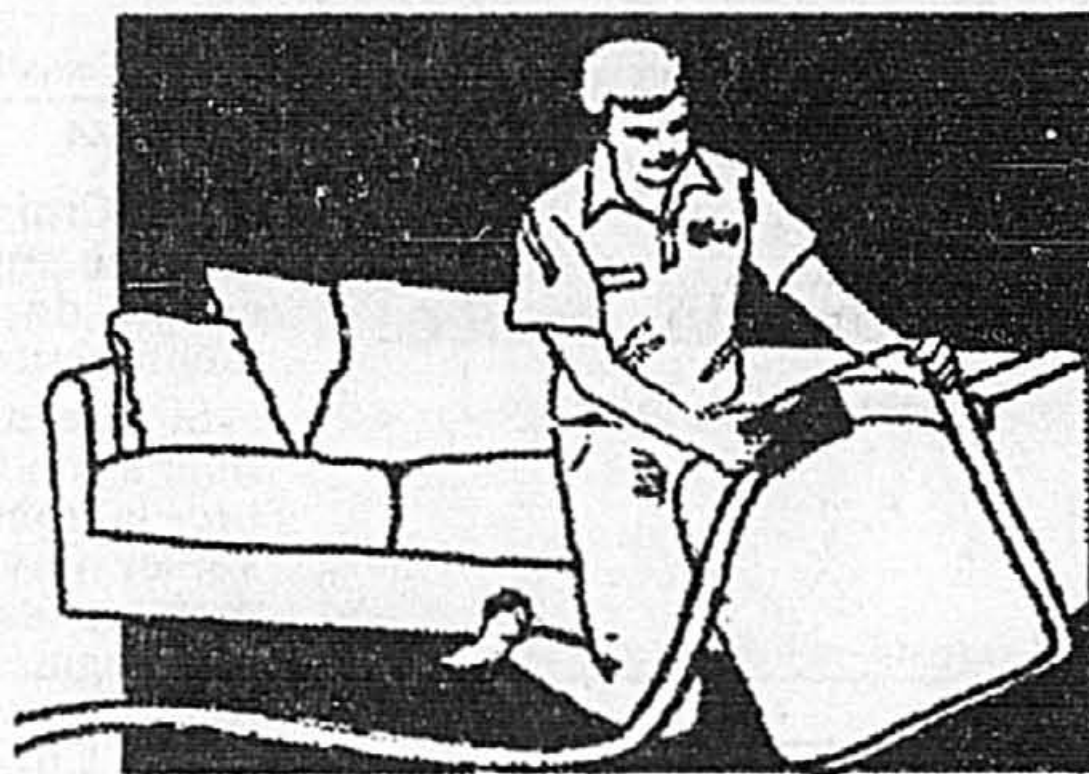
Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

canapé ou 2 fauteuil

49 \$

- ★ Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.
- ★ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Nettoyage professionnel de carpettes
0,80 pl/ca, frais minimum de \$40,00

Nettoyage professionnel de conduits d'aération
\$49,99 les deux conduits principaux, \$7 par sortie

la Baie



Du lundi au samedi de 9 h à 17 h

339-5420

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinées comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 2,40 le m² (0,22 \$ le p²). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attenants, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 6 mars 1993.

«À COUPER LE SOUFFLE!»

★★★★



La Grand Am fait tout un effet!

- Freins antiblocage (ABS)
- Moteur 2,3 L
- Boîte automatique
- Climatiseur
- Volant inclinable
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km^{**} sans franchise

PONTIAC
Grand Am SE 4 portes 1993

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

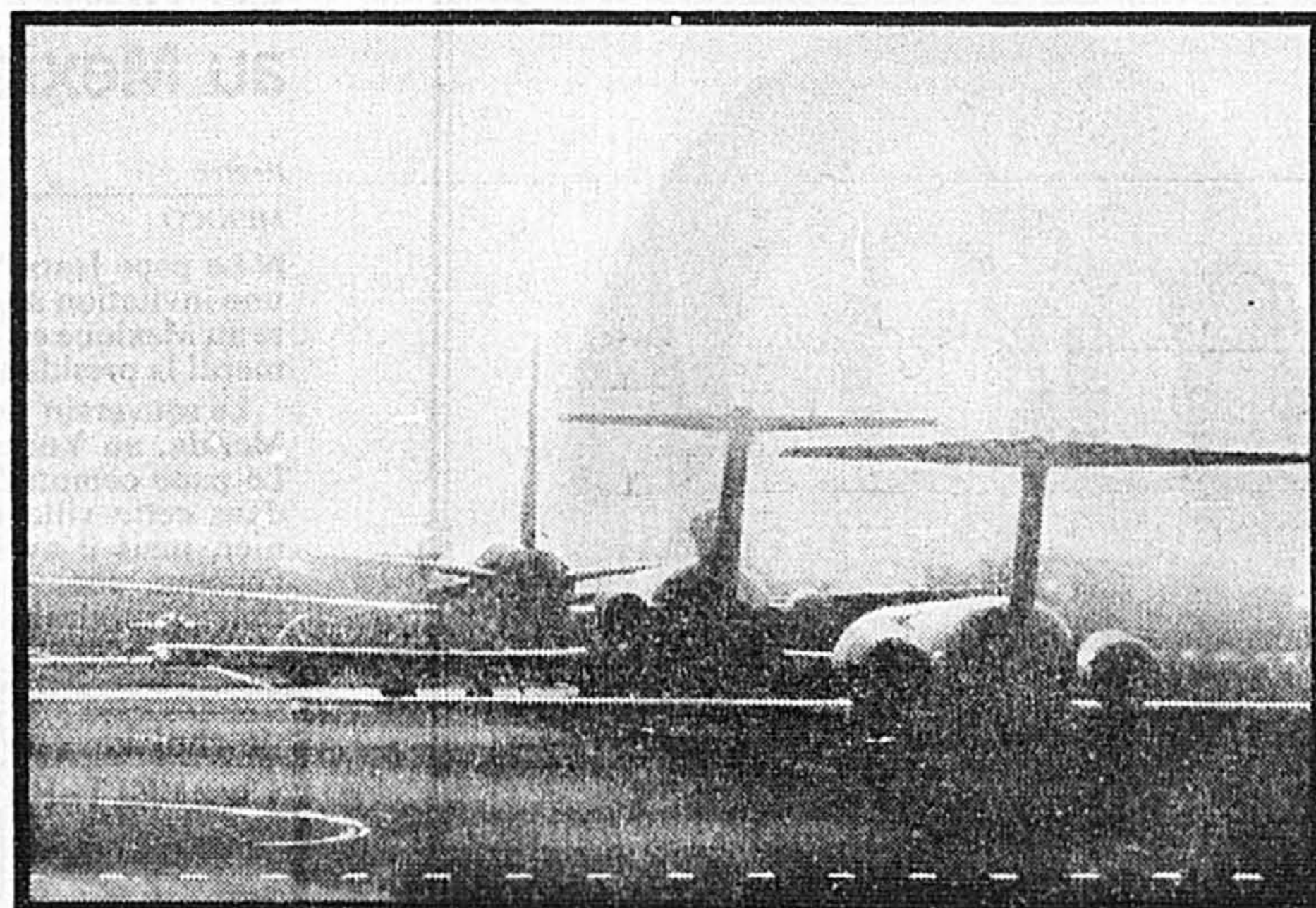
BUICK

PARTICIPANTS

Assistance
ROUTIÈRE 24 HEURES

*Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. **Selon la première éventualité. L'assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

L'AVION



OU LA DÉTENTE



AVEC LES TARIFS D'HIVER VIA POUR TORONTO.

Tempête de neige, stress, taxis, attentes interminables... prendre l'avion pour Toronto ne laisse pas de bons souvenirs de voyage. Surtout que VIA a maintenant une nouvelle offre spéciale pour les voyages en VIA 1 et propose ses populaires jours-rabais en coach. Avec six trains rapides tous les jours de semaine. D'un centre-ville à l'autre. Fiable. Confortable. Et plus abordable que jamais avec ses repas exquis en VIA 1 ou ses repas légers en coach, inclus. Pour tous les détails et pour vous renseigner sur les horaires de fin de semaine, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail^{MC} au 871-1331.

OFFRE SPÉCIALE
PREMIÈRE CLASSE VIA 1
(VALABLE JUSQU'AU
7 AVRIL SEULEMENT)

150\$

ALLER-RETOUR

TARIF RÉDUIT COACH
(TOUS LES JOURS,
SAUF LES VENDREDIS
ET DIMANCHES)

90\$

ALLER-RETOUR

VIA 1. Le billet aller-retour doit être acheté avant le départ initial. Offre valable tous les jours de la semaine. Achat des billets au moins 5 jours à l'avance. Le nombre de places est limité. Billets entièrement remboursables si non utilisés. Si le billet est partiellement utilisé, le remboursement de la portion non utilisée équivaudra au prix payé de l'aller-retour moins le coût du plein tarif VIA 1 de la portion utilisée. Taxes en sus.

COACH. RABAIS de 40 % applicable aux jours-rabais. Billets aller simple disponibles. Achat des billets au moins 5 jours à l'avance. Le nombre de places est limité. D'autres conditions s'appliquent. Taxes en sus.

Rabais supplémentaire de 10 % pour les aînés et les étudiants.

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

VIA

MétéoMédia
"TOUT LE TEMPS"

MC Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.

MC Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

Équifax prédit la disparition prochaine des bureaux de crédit

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les bureaux de crédit pourraient être appelés à fermer leurs portes à brève échéance si l'Assemblée nationale adoptait intégralement le projet de loi sur les renseignements personnels

qu'elle étudie actuellement, a menacé le président d'Équifax Canada inc., Jean-Claude Chartrand.

M. Chartrand comparait hier devant une commission parlementaire au nom de la firme Equifax, qui constitue le plus gros bureau de crédit du Canada avec 1500 employés, dont 600 au Québec.

Selon M. Chartrand, obliger comme le veut la loi les agences de crédit à informer toutes les personnes sur lesquelles elles détiennent un dossier est «une exigence démesurée».

«Ce sont les consommateurs du Québec qui vont payer pour cela», a dit M. Chartrand, qui évalue le coût de la mesure à six

millions — il s'agit des frais postaux pour atteindre tous les consommateurs québécois inscrits dans leurs dossiers.

La firme Equifax demande donc que toutes les transactions commerciales courantes «qui ne soulèvent aucun problème significatif à l'égard de la vie privée» soient soustraites de l'application de la loi.

M. Chartrand a soutenu que les critiques formulées à l'endroit de son entreprise depuis quelques mois sont «dans une très large mesure non fondées».

Il a néanmoins reconnu que des employés de son entreprise ont dans le passé utilisé des «subterfuges» illégaux pour obtenir des renseignements sur des débiteurs ayant disparu.

Informée de l'affaire, la direction d'Équifax a congédié une dizaine d'employés fautifs. «Ces pratiques n'ont jamais été cautionnées et encore moins tolérées par notre entreprise», a dit M. Chartrand.

Adopter la loi 68 telle qu'elle est actuellement présentée par le ministre des Communications, Lawrence Cannon, serait «extrêmement dommageable pour l'économie du Québec», a poursuivi le représentant d'Équifax.

«Il deviendrait impossible de maintenir des banques de données complètes et fiables en matière d'information sur le crédit. Dans ce cas, il faudrait revenir

aux pratiques antérieures et se limiter à enquêter à la pièce auprès des institutions que le consommateur a bien voulu soumettre à titre de références», a dit M. Chartrand.

Mais son témoignage est loin d'avoir convaincu tous les députés membres de la commission.

«On ne peut pas dire que votre crédibilité est forte quand vous ne savez pas ce qui se passe dans votre entreprise», a dit le député de Pointe-aux-Trembles, le péquiste Michel Bourdon, en rappelant le cas des employés d'Équifax qui utilisaient des moyens illégaux pour obtenir des renseignements et qui ont été congédiés par la suite.

Quant au député libéral de Saint-Hyacinthe, Charles Messier, il a raconté qu'il a vérifié lui-même son crédit personnel auprès d'Équifax et qu'il a constaté avec surprise que sa cote de crédit avait baissé uniquement parce qu'il avait payé avec quelques jours de retard un compte reçu pendant qu'il était en vacances à l'extérieur du pays.

Les semaines de travail partielles sont admissibles à l'assurance-chômage

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Cour fédérale d'appel a jugé qu'une semaine partielle de travail peut représenter une semaine pleine pour une personne qui sollicite des prestations d'assurance-chômage.

Dans une décision rendue mardi, la Cour d'appel a jugé que quatre Québécois étaient admissibles à l'assurance-chômage en 1990 après avoir travaillé 18 semaines complètes, et deux semaines partielles.

Normalement, pour être admissible, un travailleur doit avoir travaillé 20 semaines complètes.

Jacques Dufort, Félix Renaud,

Léo Desjardins et Michel Cloutier, de St-Jérôme, ont travaillé pour le ministère fédéral des Transports du 16 novembre 1989 au 28 mars 1990 — soit exactement 19 semaines.

Mais en vertu des règlements du régime fédéral d'assurance-chômage, la semaine de travail débute le dimanche et se termine le samedi.

Comme les quatre hommes ont commencé à travailler le jeudi, pour terminer le mercredi, les deux semaines partielles ainsi travaillées doivent être incluses dans le calcul des semaines admissibles, a conclu le juge James Huggess, qui a rédigé la décision unanime des trois magistrats.

La Croix Bleue ontarienne retire le timbre à la nicotine de sa liste de médicaments assurés

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Croix Bleue ontarienne a retiré le populaire timbre à la nicotine de la liste des médicaments assurés.

Si elle avait décidé de continuer à rembourser le coût du timbre, la compagnie aurait dû soit verser environ un million par mois en assurance-médicaments, soit augmenter les cotisations de tous ses assurés, a déclaré Mme Elaine Christie, de la Croix Bleue ontarienne.

Tenant compte du fait que la majorité des gens ne fument pas, la compagnie en a conclu qu'il serait injuste d'imposer aux non-fumeurs une augmentation de tarifs attribuable à un médicament ne

profitant qu'aux seuls fumeurs, a expliqué Mme Christie. La gomme à la nicotine a aussi été exclue de la liste.

Mais l'avocat de l'Association pour les droits des non-fumeurs a soutenu que tant les fumeurs que les non-fumeurs auront à payer pour les conséquences à long terme de l'usage du tabac.

«Un million de dollars, investis pour aider les gens à cesser de fumer, peuvent sauver pas mal de vies», a fait valoir David Swenor.

Les gros clients de la compagnie d'assurance, comme les entreprises et commissions scolaires, peuvent maintenir le timbre sur la liste des médicaments assurés en payant un supplément de cotisations de cinq p. cent.

Les timbres à la nicotine, des médicaments délivrés sur ordonnance conçus pour atténuer les maux associés à l'interruption de l'usage du tabac, sont en vente au Canada depuis l'an dernier.

Le patient porte habituellement le timbre pendant dix à 12 semaines. Il en remet un nouveau chaque jour, chaque timbre contenant une dose décroissante de nicotine. Un timbre coûte habituellement 5\$, soit environ le prix d'un paquet de cigarettes.

Le pape ira au Mexique

Reuter
MEXICO

■ Le pape Jean-Paul II a accepté une invitation à se rendre en visite au Mexique en août, a annoncé mardi la présidence mexicaine.

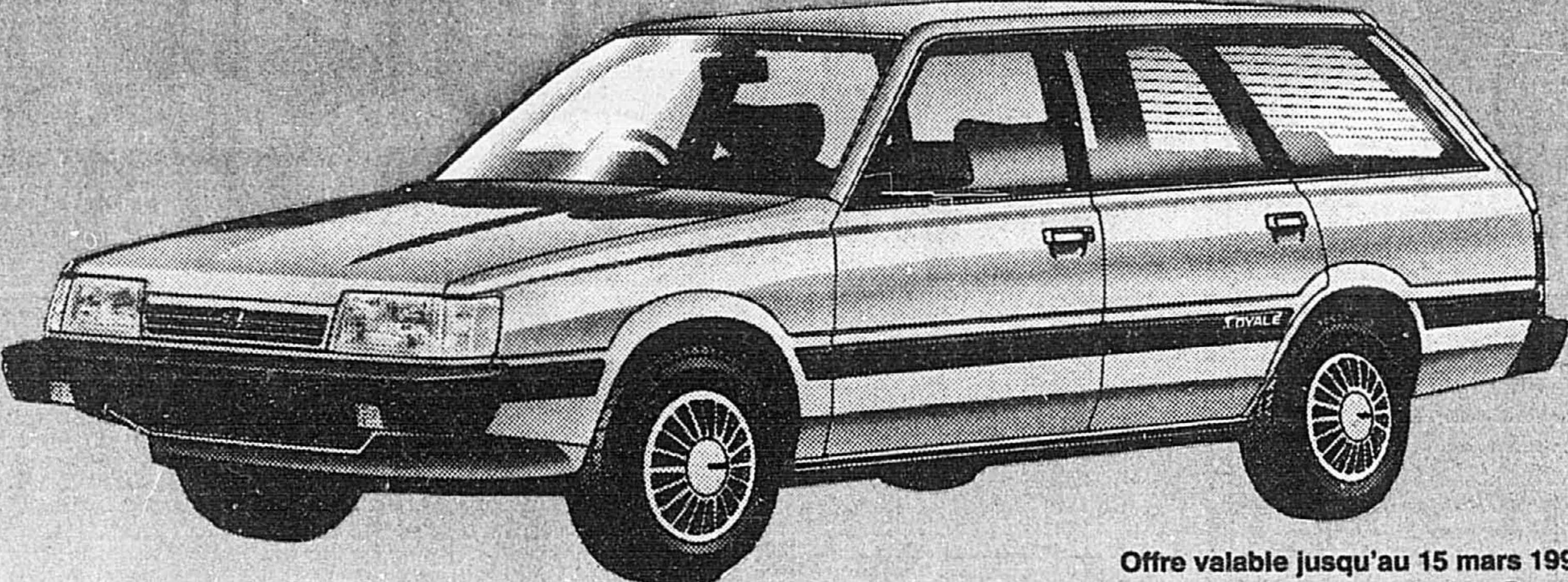
Le souverain pontife arrivera à Merida, au Yucatan, le 10 août. Le pape comptait déjà se rendre dans cette ville en octobre dernier, mais il avait dû annuler à l'époque pour subir une opération chirurgicale.



SUBARU

Offre spéciale

SUBARU LOYALE 93 TRACTION INTÉGRALE



- ANTI-RECU
- ENJOLIVEURS DE ROUES PLEINE GRANDEUR
- CONSOLE CENTRALE
- GLACES TEINTÉES
- MOTEUR 1.8 L, 4 CYLINDRES
- FREINS À DISQUE, VENTILÉ À L'AVANT
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- PHARES À HALOGÈNE
- MIROIRS DE COURTOISIE (2)

- RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES
- VOLANT INCLINABLE AVEC MÉMOIRE
- SUSPENSION INDÉPENDANTE AUX 4 ROUES
- ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE
- PNEUS RADIAUX CENTURÉS D'ACIER TOUTES SAISONS
- RADIO AM/FM STÉRÉO À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE
- ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE À BALAYAGE INTERMITTANT
- DIRECTION ASSISTÉE

12 995\$*



Incluant le service routier Subaru

SUBARU MONTRÉAL
4000 Park
Montréal
SUBARU AUTO-CENTRE
2522 Ste-Catherine O.
Westmount
CRISTOFARO SUBARU
1571, Boulevard E.
Montréal

SUBARU DE LASALLE
1771 Dollard
Ville Lasalle
SUBARU LONGUEUIL
465 Carl Poirier O.
Longueuil
SUBARU VARENNES
1855 Route 132
Varenes
LENOUX & SIMARD
450 Jacques-Cartier
St-Jean

SUBARU REPENTIGNY
781 Notre Dame
Repentigny
LACHUTE SUBARU
Route Route 2
Brossard
SUBARU ST-AGATHE
1555 Bd Morin
St-Agathe des Monts
LABELLE SUBARU
250 Bd Labelle
Ste-Rose

SUBARU ST-JÉRÔME
2355 Bd Labelle
St-Jérôme
BOULEVARD ST-MARTIN
AUTO
1430 St-Martin O.
Laval
SUBARU VALLEYFIELD
271504 Hébert
Valleyfield
AUTOMOBILE LAVIGNE
37 Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue

*Transport, préparation et taxes en sus

Votre incomparable concessionnaire



Qualité japonaise à un prix abordable

Ça doit être le chocolat!



Laura Secord
1913



Laura Secord
1950



Laura Secord
1992

Qu'est-ce qui fait que nos chocolats soient les meilleurs que vous puissiez donner ou recevoir? C'est peut-être à cause des noisettes de Rome ou encore des cerises juteuses. Certains diront que c'est la noix de coco grillée. Ou, peut-être que c'est tout simplement parce que le chocolat Laura Secord est toujours frais. Dans le fond, qu'importe la raison, c'est efficace, il n'y a qu'à regarder Laura...


Laura Secord
IL N'Y A RIEN DE PLUS FRAIS.

Je choisis
Chez BETTER





"... la frite Chez BETTER fait l'unanimité: c'est l'une des meilleures en ville."
M.F. Bazzo, Via

Les Bernardo, père et fils, comparaissent devant le même tribunal

Presse Canadienne
TORONTO

■ Paul Bernardo est brièvement sorti, hier, de sa cellule de prison où il est gardé en isolement, pour assister à une audience en cautionnement relative aux 43 chefs d'accusation d'agressions sexuelles qui pèsent contre lui.

L'accusé, qui est également le principal suspect dans l'assassinat de deux jeunes filles, Kristen French et Leslie Mahaffy, a comparu pendant cinq minutes en division générale de la cour de l'Ontario.

L'audience a été reportée au 11 mars pour donner plus de temps à son avocat, Me Kenneth Murray, pour préparer sa défense. Cet procureur de la Couronne a accepté la semaine dernière de défendre Bernardo.

L'avocat avait initialement prévu donner une conférence de presse à sa sortie du tribunal, mais il a plutôt quitté précipitamment les lieux par une porte dérobée à la suite d'un entretien privé d'une heure et demie avec la procureure de la Couronne, Mary Hall, au tribunal, situé à Scarborough, en banlieue de Toronto.

Me Hall a refusé de commenter l'entretien mais a émis un communiqué précisant que le report de l'audience lui permettrait de divulguer à Me Murray une partie des preuves que la police détient contre son client relativement aux accusations d'agressions sexuelles.

Bernardo, qui a été arrêté le 17 février à son domicile de St. Catharines, en Ontario, a été accusé le lendemain d'une série d'attentats commis à Scarborough et North York et remontant, dans certains cas, à 1983.

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé, la police de la région de Niagara n'a toujours pas porté des accusations de meurtre contre Bernardo dans la mort des deux étudiantes. Mais en début de semaine, le nouveau dirigeant du corps de police a assuré que les accusations seront portées. Ce n'est qu'une question de temps, a-t-il dit lors de son assermentation.

Par ailleurs, le père de Bernardo, Kenneth Bernardo, âgé de 57 ans, a comparu devant le même tribunal que son fils, hier, pour connaître sa sentence pour un attentat à la pudeur commis entre 1969 et 1974. Mais la divulgation de la peine a été remise au 31 mars, en partie à cause de toute la publicité qui a entouré la cause de son fils ces deux dernières semaines.

Le Manitoba devra payer les avortements en clinique privée

Presse Canadienne
WINNIPEG

■ Le gouvernement manitobain a perdu son appel d'un jugement l'obligeant à rembourser le coût des avortements pratiqués en clinique privée.

La Cour d'appel du Manitoba a maintenu hier par 3 voix contre 2 le jugement d'une cour inférieure obligeant la province à acquitter les frais encourus pour un avortement effectué par une clinique privée.

Le gouvernement conservateur avait adopté une loi statuant que la province ne devait assumer que le coût des avortements thérapeutiques effectués par les hôpitaux.

La Cour du banc de la reine a déclaré l'été dernier que le refus du gouvernement était discriminatoire.

Ce tribunal a aussi affirmé que la législation manitobaine n'était pas conforme avec la Loi sur la santé du Canada, ce qu'a confirmé la Cour d'appel.

La poursuite était intentée par les administrateurs d'une clinique d'avortement privée fondée par le Dr Henry Morgentaler.

Le Dr Morgentaler avait soutenu que la Commission des services de santé du Manitoba avait l'obligation légale d'assumer les frais médicaux encourus pour un avortement effectué à sa clinique.

Les procureurs du gouvernement provincial et la commission ont répliqué que l'avortement n'était pas un service médical couvert par l'assurance-maladie.

La clinique Morgentaler de Winnipeg procède à plus de 200 avortements par année.

La décision de la Cour d'appel n'étant pas unanime, la province pourra en appeler devant la Cour suprême du Canada.

En novembre, le Dr Morgentaler avait réussi à forcer le gouvernement de Terre-Neuve à modifier une politique limitant les sommes versées aux médecins qui effectuaient des avortements dans les hôpitaux.

Le gouvernement a changé sa politique après que le Dr Morgentaler ait entrepris une poursuite judiciaire.

Déboutée, Rougemont ne peut taxer le domaine des Bérêts blancs

Presse Canadienne
ROUGEMONT

■ Pour la quatrième fois en cinq ans, la municipalité de Rougemont s'est fait dire par un tribunal qu'elle ne peut taxer la Maison Saint-Michel, reconnue comme une institution religieuse.

La municipalité en appelait d'un jugement rendu en 1991 par le Bureau de révision de l'évaluation foncière (BREF). Le juge Yves Mayrand, de la Cour du Québec, vient de rejeter l'appel avec dépens.

Ce ne sont pas les idées véhicu-

lées par les Bérêts blancs qu'il faut regarder ici, mais plutôt leur mode de vie, leur objectif, souligne le juge Mayrand dans son jugement de dix pages.

«Le Journal Vers Demain qui est le moyen principal de promotion de leur doctrine contient des articles qui semblent être révoltants à première vue... On peut ne pas être d'accord avec ces écrits, mais la liberté d'expression doit primer. C'est le mode de vie et le but premier de l'institution et des membres qu'il faut considérer.»

Or, après avoir revu les témoignages présentés devant le BREF en 1991, le juge Mayrand en vient

aux mêmes conclusions que ses prédécesseurs: la Maison Saint-Michel est bel et bien une institution religieuse.

Tout comme ses prédécesseurs, le juge Mayrand fustige aussi au passage l'évaluateur de la municipalité, Yvon Dagenais.

Les Bérêts blancs se sont installés à Rougemont en 1962 sur une propriété de 17 arpents. Ils ont bâti un premier édifice dès leur arrivée et un second en 1975. Leur propriété est aujourd'hui évaluée à 1,5 million \$; les taxes municipales se chiffrent à 14 300 \$ et les taxes scolaires à environ 6 000 \$.

La question des taxes a surgi ponctuellement dans le passé, d'abord au milieu des années 60 puis en 1971. Mais la véritable bataille a commencé à partir de 1986 lorsque les Bérêts blancs, jugeant les taxes de plus en plus élevées, ont décidé de se prévaloir des droits accordés aux institutions religieuses.

Les Bérêts blancs ont obtenu leur premier succès en 1989, après avoir modifié leur charte pour qu'elle reflète davantage leur objectif religieux.

La municipalité a porté la cause

en appel en 1990 et s'est fait débouter. Elle a de nouveau taxé les Pèlerins en 1991, ils ont de nouveau protesté devant le BREF qui leur a donné raison. Rougemont a porté cette décision devant la Cour du Québec en septembre dernier, et le juge Mayrand vient à nouveau de lui donner tort.

Mais Rougemont n'est pas encore prête à baisser les bras, croient les Pèlerins de Saint-Michel, qui ont tâté le terrain auprès de quelques élus. Ils ne seraient pas surpris que le conseil, qui devait discuter de la question à son assemblée hier soir, porte la cause devant la Cour d'appel.

AU BORD DE L'EAU

AUCUN VERSEMENT HYPOTHÉCAIRE AVANT 30 MOIS

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL 1993

place DU BARRAGE

de 89 000 \$ à 215 000 \$

PRIX DE PRÉCONSTRUCTION

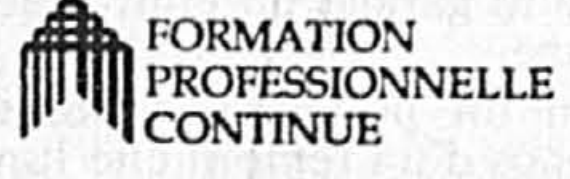
Rue du Barrage, Laval
Par le boul. Lévesque jusqu'à la rue Joly,
entre les ponts Pie-IX et Papineau



Visite tous les jours de 13 heures à 18 heures

(514) 664-0800

Santé



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Prévenir la toxicomanie chez les adolescents

Les attitudes, les outils et les méthodes qui favorisent une intervention efficace.

par
Manon Lacroix M.Sc et Pascale Bibeau B.Sc. co-auteurs
«Le phénomène des pairs chez les jeunes au Québec» 1993.

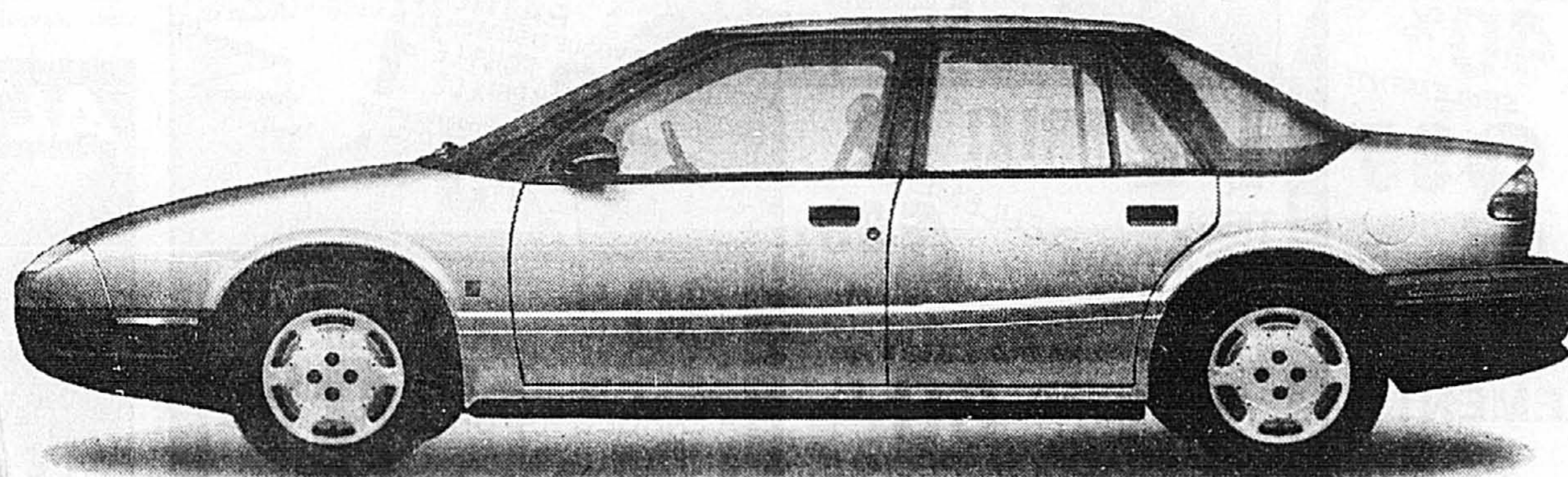
18 et 19 mars, 9 h à 17 h
1.4 UFC - 315 \$ (TPS et TVQ en sus)

renseignements : 343-6990
sans frais : 1-800-363-8876

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Le savoir en action

L'usage quotidien augmente l'espérance de vie.



Saturn SL1

Avant de réinventer l'automobile, nous avons établi une liste de priorités. Et à côté du chiffre 1, on pouvait lire «sécurité». Parce que nous trouvions inadmissible que les voitures les plus sécuritaires coûtent plus de 40 000 \$. Alors, en plus

d'une suspension indépendante aux quatre roues et d'une servodirection, la SL1 offre une cage de sécurité, des ceintures automatiques, un sac gonflable côté conducteur et des freins antiblocage (en option). Le tout pour 12 595 \$*.



L'automobile réinventée de toutes pièces.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES SATURN:

SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
Blainville 437-6317
LAPRAIRIE SATURN
SAAB ISUZU
La Prairie 659-8994

ROYAL SATURN
SAAB ISUZU
LaSalle 365-2195
BOURASSA SATURN
SAAB ISUZU
Duvernay, Laval 385-9191

DÉCARIE SATURN
SAAB ISUZU
Montréal 483-5555
HOCHÉLAGA SATURN
SAAB ISUZU
Montréal 251-1552

GRENIER SATURN
SAAB ISUZU
Terrebonne 964-1374
WEST-ISLAND SATURN
SAAB ISUZU
Roxboro 684-3161

SATURN SAAB ISUZU
SOREL-TRACY
Tracy 746-1227
GRAVEL SATURN
SAAB ISUZU
Place Ville Marie 861-2000

*P.D.S.F. Taxes de vente, immatriculation et transport en sus.

Attentat du World Trade Center: deux groupes palestiniens soupçonnés

AP et AFP
NEW YORK

Les policiers chargés d'enquêter sur l'attentat commis contre le World Trade Center ont reconnu hier qu'ils orientaient notamment leurs recherches vers deux groupes terroristes, le Front populaire de libération de la Palestine — qui aurait menacé fin janvier de mettre une bombe dans un immeuble de New York — et le groupe intégriste palestinien Hamas.

«Nous nous intéressons à plusieurs organisations. Je ne voudrais pas les nommer, je pourrais sans doute en oublier», a déclaré James Fox, directeur du bureau new-yorkais du FBI, avant finalement de donner les noms du FPLP et d'Hamas.

Dans un appel téléphonique donné le 22 janvier à l'ambassade américaine à Alger, un correspondant anonyme se réclamant du FPLP aurait affirmé que l'organisation palestinienne allait faire exploser dans les 48 heures une bombe dans un gratte-ciel new-yorkais à moins que les 415 Palestiniens bannis par Israël ne reviennent chez eux, a déclaré le commissaire Raymond Kelly.

Deux jours plus tard, un deuxième appel repoussait cet ultimatum au 26 janvier. Le jour dit, au-

cun attentat ne fut enregistré. Pour M. Kelly, de telles menaces sont banales et la police en reçoit 10 à 12 par an.

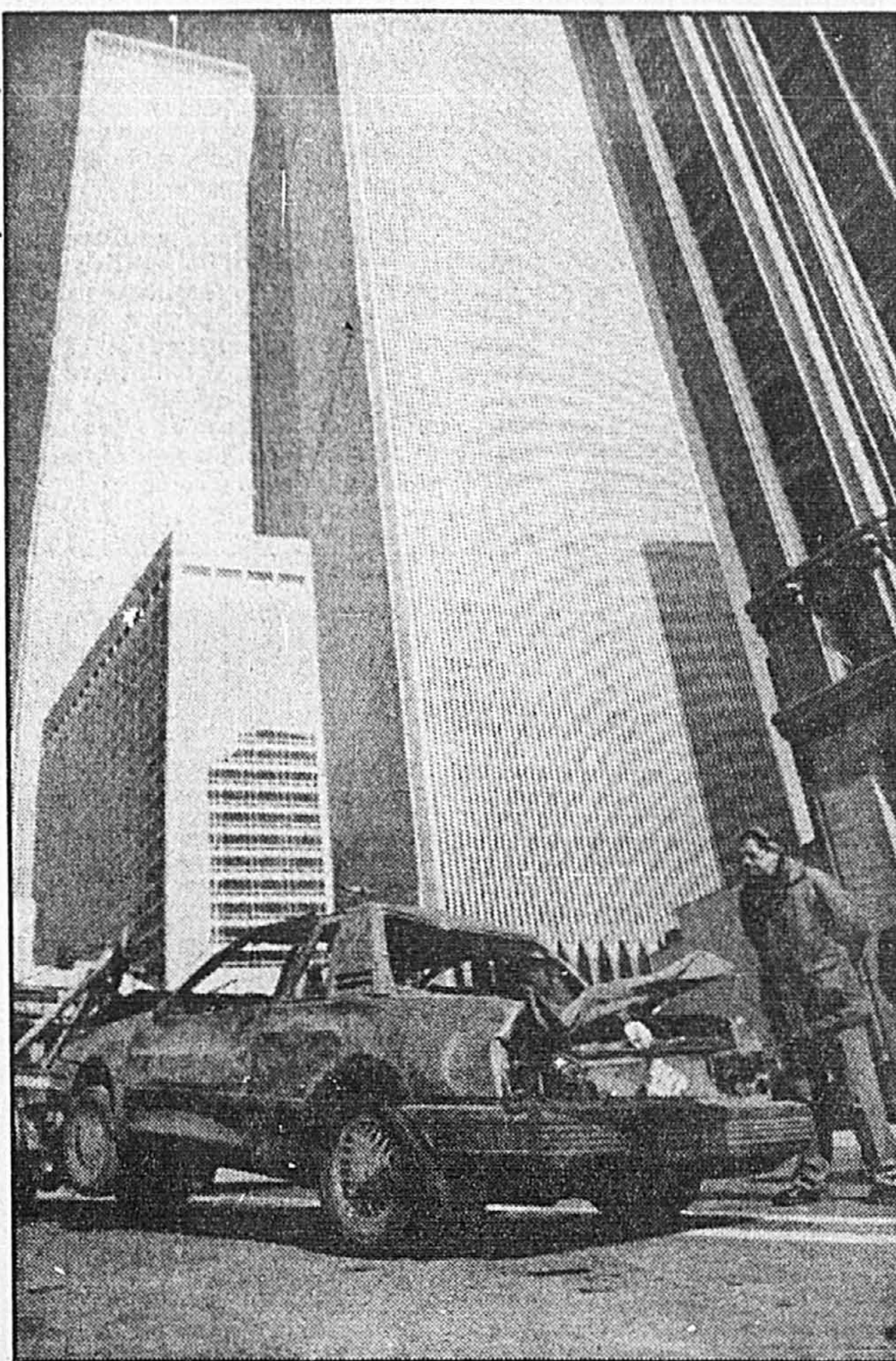
A une question concernant le groupe Hamas, M. Fox a déclaré: «C'est un groupe connu pour sa propension à la violence. C'est un groupe auquel nous nous intéressons, parmi d'autres».

Plus tôt dans la journée, un porte-parole du FBI avait déclaré que l'enquête ne se concentrait pas sur une seule organisation et avait refusé de commenter les articles de presse concernant une piste serbe.

Par ailleurs, les policiers enquêtant sur l'explosion criminelle survenue vendredi dernier au World Trade Center de New York, qui a fait cinq morts et un millier de blessés, s'intéressent de très près à un camion qui, au moment de l'explosion, a quitté en trombe le garage où était placée la bombe.

Selon un policier, rapportant les propos d'un témoin cité lundi soir par la chaîne CBS, le conducteur de ce véhicule roulait si vite «qu'il a tout renversé sur son passage» et les suspensions de ce camion étaient tellement hautes lorsqu'il est sorti du garage que son toit a touché à plusieurs reprises le plafond du garage.

Le responsable du FBI (Sûreté fédérale) à New York, James Fox,



Un piéton observe la carcasse de la première voiture à être remorquée du garage souterrain du World Trade Center. Des responsables ont indiqué que plus de 200 voitures subirent le même sort au fur et à mesure que l'enquête progressera.

a indiqué que la bombe pouvait très bien avoir explosé prématurément, ce qui pourrait expliquer cette sortie d'urgence et le fait qu'il n'y a pas eu de revendication préalable. D'autre part, la bombe pesait entre 250 et 750 kilos. Avec ce poids écrasant ses suspensions, le camion n'a pas touché le plafond en pénétrant dans le garage mais une fois déchargé, il a repris sa hauteur normale, ce qui pourrait expliquer ses difficultés à la sortie.

Selon le FBI, il y a un millier de personnes qui sont susceptibles d'avoir vu quelque chose le jour de l'attentat, notamment des employés et des clients du garage et des salariés d'une entreprise de location de voitures.

Les policiers ont commencé à exploiter deux bandes vidéo dont ils disposent, une provenant d'une caméra de surveillance placée à l'une des trois entrées du garage, et une autre donnée par un touriste qui a filmé la sortie du garage au moment où l'explosion s'est produite. Pour aller plus vite, l'enquête s'intéresse en priorité aux véhicules dont les suspensions étaient basses, montrant qu'ils transportaient de lourdes charges.

Ils passent aussi en revue la liste des immatriculations des véhicules entrés dans le garage. Selon le New York Post, l'immatriculation d'un véhicule placé dans le garage correspondrait à la voiture d'un homme fiché comme terroriste. La police a refusé de confirmer cette affirmation.

Dans le sous-sol perforé sur six niveaux par l'explosion, la police estime qu'il faudra encore au moins deux jours pour parvenir à l'endroit exact où a explosé la bombe.

Afin que les enquêteurs ne risquent pas d'être ensevelis par des plaques de béton fragmentées par la bombe (lundi, un morceau de mur est tombé non loin de deux policiers), la police utilise un robot pour poursuivre ses recherches. Les enquêteurs espèrent aussi découvrir dans les gravats d'autres caméras de surveillance qui pourraient livrer des indices supplémentaires.

Pour accélérer ses recherches, le FBI pourrait installer un laboratoire dans le garage même pour traiter sur place les indices découverts. Enfin, le Bureau des alcools, du tabac et des armes à feu passe en revue les trente derniers importants vols d'explosifs dans tout le pays pour déterminer une éventuelle relation avec la bombe du World Trade Center.

Pour l'activité économique, toutes les bourses et les grandes entreprises qui étaient installées dans les tours 1 et 2 du World Trade Center ont trouvé une solution de remplacement et travaillaient à peu près normalement hier matin, a indiqué un porte-parole du Centre. La situation est plus complexe pour les petites entreprises, mais l'abondance actuelle des surfaces de bureaux disponibles à New York facilite le travail, a-t-il ajouté.

Les Américains découvrent qu'ils ne sont plus à l'abri des attentats chez eux

AP
NEW YORK

Les Américains prennent conscience qu'ils ne sont plus à l'abri des attentats terroristes sur leur propre sol, tandis que l'enquête sur l'explosion du World Trade Center progresse. Les policiers étudiaient mardi une bande vidéo et des tickets de parking qui pourraient les mettre sur la piste du ou des auteurs de l'attentat.

Le maire de New York David Dinkins a annoncé hier qu'il allait demander au Conseil municipal l'autorisation de proposer une récompense de 100 000 \$ US pour toute information pouvant conduire à l'arrestation des responsables.

Selon les statistiques du département d'Etat, 55 pour cent des attentats dans le monde en 1991 visaient des ressortissants ou des objectifs américains. Mais seuls cinq se sont produits sur le territoire des Etats-Unis.

C'est surtout la criminalité — 21 000 meurtres par an — que redoutaient jusqu'à présent les Américains. «Mais maintenant, le terrorisme fait irruption dans notre jardin», dit Ruth Palacio, 27 ans. «On entendait parler de ça en Europe, mais pas ici. On ne peut pas s'empêcher d'imaginer que d'autres fous vont essayer la même chose».

Julie Rothman, 30 ans, était «terrorisée» quand il lui a fallu aller travailler samedi, au lende-

main de l'attentat, dans son bureau au 22e étage d'une tour de Manhattan. «J'ai peur que personne ne me trouve si quelque chose arrive. Comme un enfant dans le noir».

Les courtiers du World Trade Center eux-mêmes, qui se targuent souvent d'en avoir vu d'autres, ne sont visiblement plus autant à l'aise. «Je plonge, je vole, je fais des tas de choses dangereuses. Mais quand le bâtiment a commencé à trembler sous l'effet de l'explosion, j'ai éprouvé un sentiment nouveau», avoue Jonathan Kleisner, 23 ans.

Les visiteurs du World Trade Center, du Rockefeller Center, des Nations unies ou de la statue de la Liberté doivent désormais s'habituer à la fouille de leurs effets personnels. Des mesures de sécurité similaires ont été prises à la Sears Tower de Chicago, la plus grande tour du monde, et au Los Angeles Trade Center. La sécurité a également été renforcée à l'aéroport international de Newark, près de New York.

Si les enquêteurs ignorent encore le type exact de la bombe utilisée dans l'attentat de vendredi, ils ont pu découvrir une bande vidéo montrant des images de véhicules entrant et sortant à l'une des trois entrées du parking souterrain du World Trade Center. Le FBI n'avait pas révélé jusqu'à présent l'existence de ce document qui devrait livrer «bientôt» ses éventuels secrets, selon James Fox, chef du bureau new-yorkais de la police fédérale.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec: lois, règlements, livres administratifs, techniques, livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

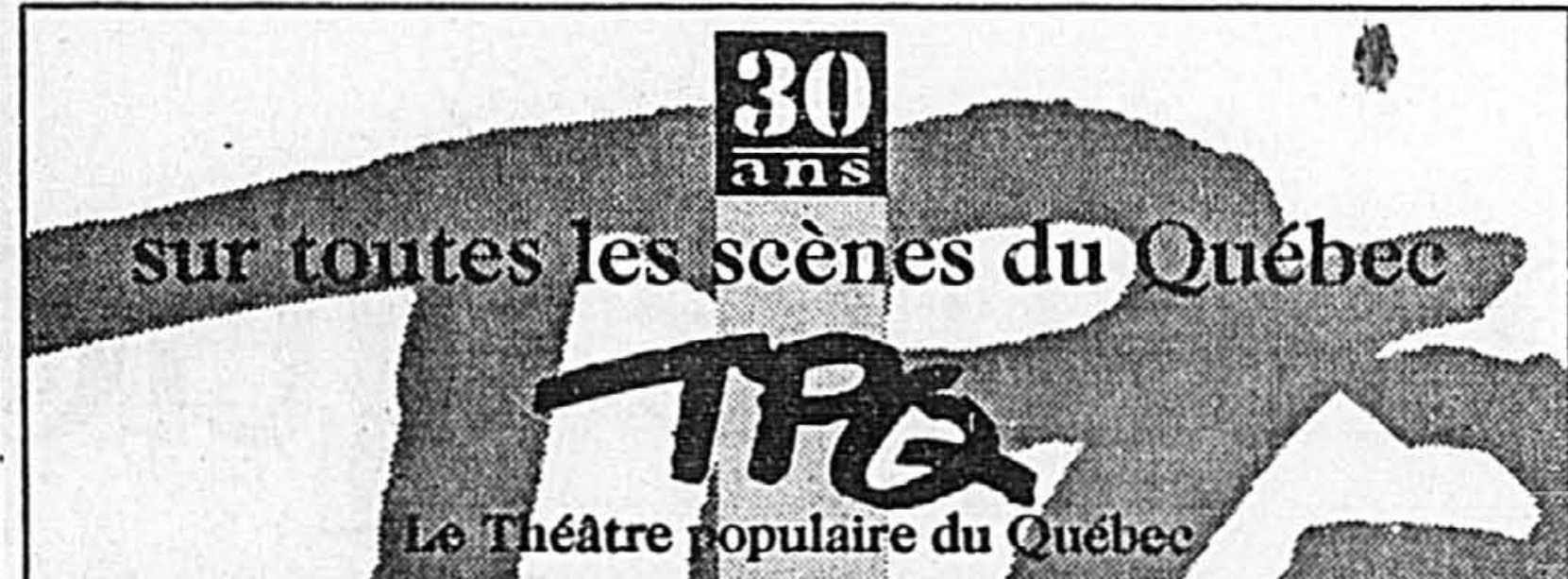
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

395, Boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8

Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Économisez jusqu'à 40\$ par année

Abaissez la température du thermostat de 20 °C à 17 °C durant la nuit.



FABRICVILLE

OUVERT LE DIMANCHE, 11 h à 17 h

HÂTEZ-VOUS! 6 DERNIERS JOURS

1/3 DE RABAIS
FIL
Coats et Gutermann

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

ÉPARGNEZ JUSQU'À 68%
IMPRIMÉS DE CHOIX EN COTON ET POLYCOTON
■ 115 cm
■ Ord. jusqu'à 7,98 \$ / m **2.50 m**

ÉPARGNEZ 57%
TISSU BERTINA À BLOUSES
■ 115 cm
■ Ord. 6,98 \$ / m **2.99 m**

1/3 DE RABAIS
Tous les Glissières, Boutons, Élastiques

PAS DE LIMITE PATRONS
VOGUE BUTTERICK MCCALL
3 POUR LE PRIX DE 1
Avec achat de tissu et CARTE D'OR

ÉPARGNEZ 40% SEULEMENT!
VOILAGES
■ 60 po de large
■ 100% polyester
■ Couleurs assorties
■ Ord. 4,98 \$ / m **2.99 m**

1/2 PRIX! SEULEMENT!
TISSU À COSTUME «CIERRA»
■ 150 cm
■ Polyester / coton ■ Ord. 9,98 \$ / m **4.99 m**

30% DE RABAIS!
SEERSUCKER À LARGES RAYURES
■ 150 cm
■ 100% coton
■ Ord. 9,98 \$ / m **6.99 m**

ÉPARGNEZ 30%
TISSUS D'AMEUBLEMENT
■ 54 po de large
■ Grand choix
■ Ord. 9,98 \$ / m
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre **6.99 m**

ÉPARGNEZ 60%
UNE SÉLECTION SPÉCIALE...
IMPRIMÉS FUJETTE
■ 115 cm
■ Ord. jusqu'à 14,98 \$ / m **6.99 m**

ÉPARGNEZ 30%
CHAMBRAY WEST POINT
■ 150 cm
■ 100% coton
■ Ord. 9,98 \$ / m **6.99 m**

55% DE RABAIS!
COUTIL SCANDIA
■ 150 cm
■ 100% coton
■ Ord. 8,98 \$ / m **3.99 m**

ÉPARGNEZ 25%
TISSUS POUR LA MARIÉE
■ TAFFETAS DE SATIN DORÉ
■ CHIFFON DOUBLE DE DORAZZ CRYSTAL
■ ET PLUS!
Ord. 8,98 \$ à 19,98 \$ / m **2.50 m**

25% DE RABAIS!
CHALLIS DE RAYONNE IMPRIMÉ
■ 115 cm
■ 100% rayonne
■ Ord. 9,98 \$ / m **7.49 m**

ÉPARGNEZ 20%
PLUS DE TOILE MORGANSEL
■ 150 cm
■ Polyester et rayonne
■ Ord. 11,98 \$ / m **9.49 m**

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

■ PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est
■ RUE STE-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine ouest
■ VILLE ST-LAURENT - 1240, boul. Laurentien
■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset
■ DORVAL - 2050, boul. St-Regis
■ MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont

493-6666
866-1821
334-0910
483-2685
683-4550
737-4755

■ LASALLE - 7803, boul. Newman
■ CHOMÉDEY, LAVAL - 1205, boul. Labelle
■ DUVENAY, LAVAL - 1950, boul. de la Concorde
■ ST-LÉONARD - 6854, rue Jean Talon est
■ CENTRE GREENFIELD PARK - 443, boul. Taschereau
■ TRACY/SOREL - 7000, boul. de la Plaza Tracy

365-8045
688-1039
662-1880
899-0060
672-6884
746-0047

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

Forfait SKI ET GASTRONOMIE

71.00
PERSONNE OCC. DOUBLE PAR JOUR. 2 JOURS MINIMUM. TAXES & SERV. INCLUS.

Hôtel Château Bellevue
16, rue Laporte, Québec, Qc, Canada G1R 4M9
(418) 692-2573
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-463-2617

Hôtel Château Laurier
695, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4
(418) 522-8108
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-463-4453

Hôtel Manoir Lafayette
665, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4
(418) 522-2652
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-363-8203

INCLUANT
► L'Hôtel
► Les déjeuners
► Les soupers
► Le stationnement sur place
► Une journée de ski à la Station Stoneham

Restaurants participants

Aux Anciens Canadiens 34/36, rue Saint-Louis, Vieux-Québec (418) 692-1827	Le Louis-Hébert 688, Grande-Allée Québec (418) 525-7812
---	---

La gastronomie située à proximité des hôtels participants

ÉGALEMENT DISPONIBLE: FORFAIT UNE NUIT FORFAIT GIBIER

La diffusion d'une conversation intime de Diana met en cause *Her Majesty's Secret Service*

Reuter
LONDRES

■ La diffusion par la télévision australienne d'enregistrements encore inédits d'une conversation intime de Lady Diana ébranle un nouveau pilier de la monarchie britannique — *Her Majesty's Secret Service*.

Les James Bond du royaume sont ouvertement mis en cause par la presse qui estime que personne d'autre qu'eux avaient les moyens d'espionner ainsi les conversations du couple séparé que forment désormais aux yeux du monde le prince Charles et son épouse.

Sur la bande diffusée en Australie, une jeune femme dont la voix ressemble à s'y méprendre à celle de la princesse confie à un homme censé être son ami James Gilbey qu'elle craint d'être enceinte d'un autre que l'héritier de la couronne britannique.

Cet enregistrement, qui pourrait bien s'avérer aussi dévastateur pour la princesse que la diffusion d'une bande tendant à montrer que son mari n'était pas en reste avec son amie d'enfance Camilla Parker Bowles, coïncide avec le début d'une visite de Diana au Népal.

Des efforts de sabotage

Il s'agit de la première mission protocolaire confiée à la princesse de Galles depuis sa séparation officielle. Que des enregistrements embarrassants concernant sa vie extra-conjugale soient diffusés au même moment n'est sans doute pas un hasard.

«Ce timing conforte les soup-

çons de la princesse sur les efforts pour saboter sa visite», titre le quotidien *Today*. «Sale boulot contre Di au moment où ça lui fait le plus mal», proclame en écho le *Daily Star*.

«Les tentatives pour rabaisser la princesse de Galles aux yeux du public qui l'aime se poursuivent avec la cruelle efficacité qu'ont pu avoir attendre», renchérit l'*Evening Standard* qui réclame une enquête approfondie d'un comité de sages sur l'origine des fuites.

«Il faut une enquête du ministère de l'Intérieur, mais c'est la princesse qui doit la réclamer», admet le député conservateur Piers Merchant.

Les enregistrements des conversations de Charles et Diana remontent à plusieurs années et ne peuvent avoir été réalisés que par des professionnels de l'écoute téléphonique, aussi l'*Evening Standard* n'hésite-il pas à mettre en cause le *Secret Service*.

Le *Daily Express* estime aussi que «les sonnettes d'alarme devraient tinter aux plus hauts niveaux» tandis que son confrère le *Daily Mail* trouve le silence gouvernemental sur cette question «assourdissant».

Lady Diana a entrepris hier, au Népal, sa première mission protocolaire depuis sa séparation officielle. La princesse de Galles a été accueillie à Katmandu par le prince Dipendra (à gauche) et le premier ministre G.P. Koirala.

PHOTO AP



Un vol de voiture lui vaut deux bébés en prime

Associated Press
ST. AUGUSTINE, Floride

■ Un voleur de voiture, qui a rendu l'automobile volée quelques instants après s'être aperçu qu'elle contenait deux bébés, a été arrêté hier en Floride.

Melinda Howell, 19 ans, a garé sa voiture dans une station service. Elle a laissé quel-

ques instants son fils de huit mois et son neveu de trois mois à l'arrière de son véhicule pour aller aux toilettes. Quand elle est revenue, la voiture avait disparu.

Le voleur est revenu sur ses pas quelques minutes après, quand il s'est aperçu de la présence des enfants. Il a été arrêté et inculpé de vol de voiture et d'enlèvement d'enfants, et écroué.

Depuis que Formes est à Montréal, la natalité remonte!

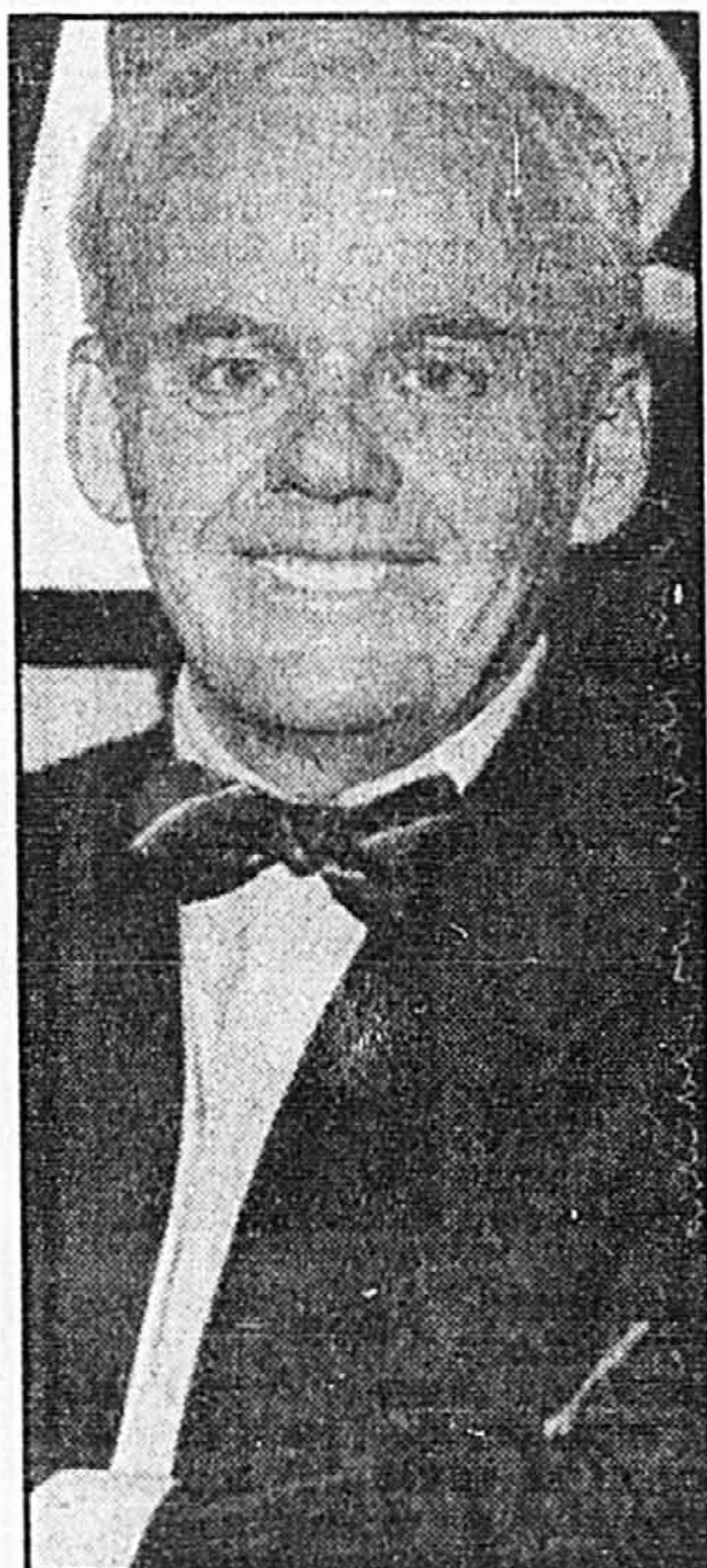


COLLECTION FEMME ENCEINTE

Montréal
92, Laurier O., 273-4543

Daniel
Boudon
FORMES

Toronto
Manulife Centre, 972-0207



Devant les difficultés de la chaîne NBC, Michael Gartner a finalement décidé de quitter plus tôt que prévu son poste de président.

PHOTO AP

Le président de NBC News se voit contraint de démissionner

Reuter
NEW YORK

■ Confronté à de sérieux problèmes de crédibilité, le président de la chaîne de télévision américaine NBC News a été contraint de démissionner hier.

Dans une lettre envoyée au personnel, Michael Gartner explique avoir avancé son départ, initialement prévu pour août ou octobre prochains, compte tenu de la très mauvaise publicité récemment faite à la chaîne.

«Je préfère partir maintenant. J'espère que les projecteurs ne seront ainsi plus braqués sur nous et que nous pourrions nous consacrer entièrement à notre travail», dit-il.

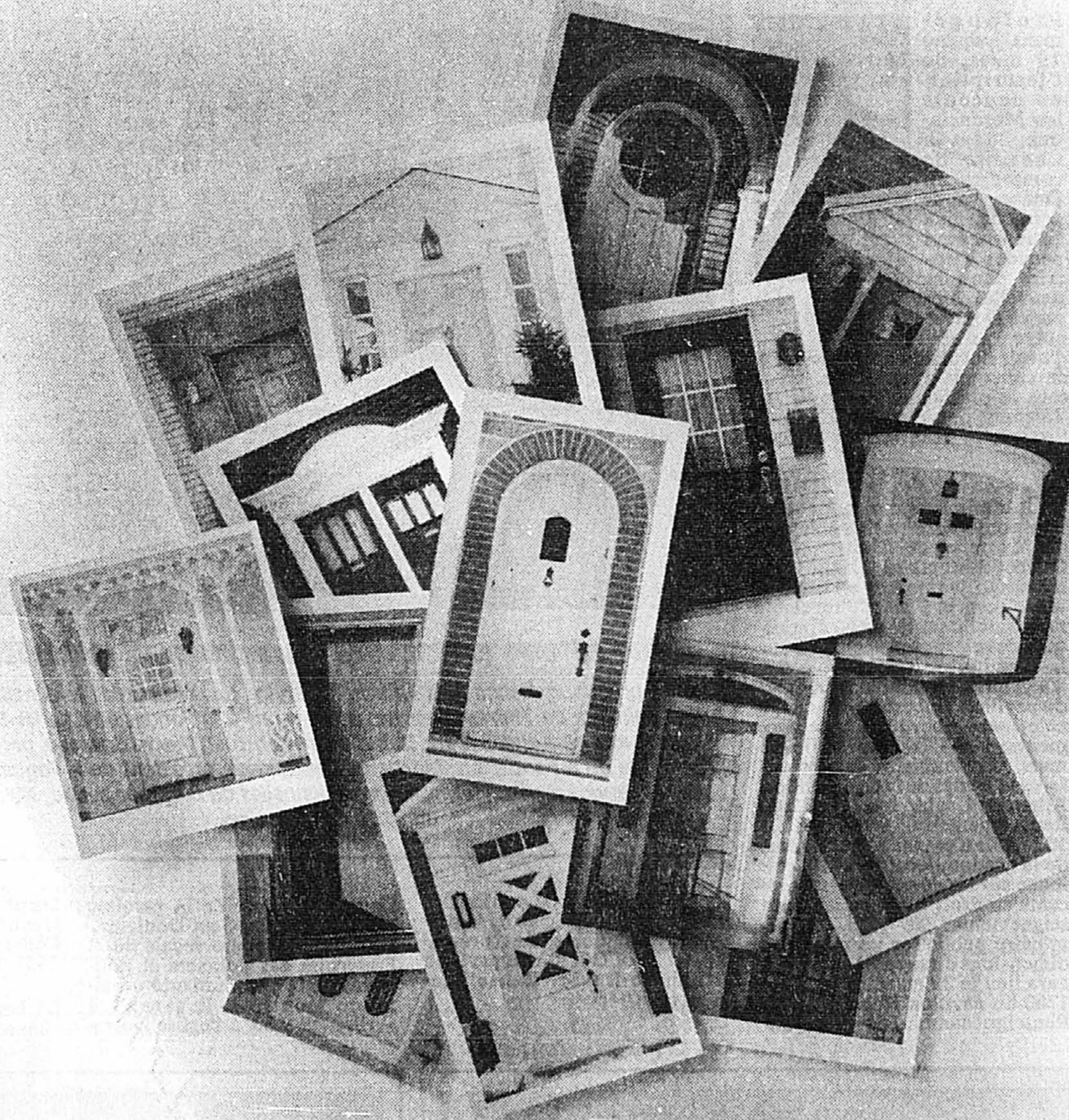
À l'intérieur de la chaîne, on affirme que Michael Gartner a tout simplement été remercié.

Déjà confrontée à d'importants problèmes budgétaires, NBC News a été fortement ébranlée, en novembre dernier, par une affaire de tests erronés concernant la sécurité des camions fabriqués par General Motors.

Le président de la chaîne a également été attaqué pour avoir dévoilé, lors d'un procès, l'identité de la victime supposée d'un viol alors qu'elle avait demandé l'anonymat.

Le journal du matin de NBC est aujourd'hui passé derrière celui d'ABC. Pour les journaux du soir, NBC arrive en troisième position derrière ABC et CBS.

La maison mère de la chaîne, General Electric Co, qui souhaitait déjà vendre, pourrait vouloir accélérer les choses, estime-t-on dans les milieux d'affaires.



POUR ENTRER DANS VOTRE PREMIER CHEZ-VOUS, FRAPPEZ D'ABORD À NOTRE PORTE.

En vous promenant avec le bébé par un beau dimanche ensoleillé, vous apercevez l'annonce «Visite libre» devant quelques façades... Oui : depuis quelque temps, la tentation est grande, et vous avez décidé de passer à l'action. Mais avant toute démarche, faites une visite libre à votre caisse Desjardins. «Ça représente quoi, dans mon budget, l'achat d'une maison? Cette question, et beaucoup d'autres, vous pourrez les poser en toute

confiance à votre conseiller Desjardins. Demandez-lui de vous parler du **prêt hypothécaire préétabli Desjardins**, qui vous fait connaître votre **capacité d'emprunt** et vous **garantit un taux d'intérêt***. Un outil judicieux pour mieux orienter vos recherches, afin qu'elles se déroulent en toute quiétude. Pour être mieux avisé avant l'achat de votre premier chez-vous, voyez votre conseiller de la caisse Desjardins aujourd'hui même.

LES SERVICES FINANCIERS À L'HABITATION DESJARDINS



La caisse populaire
Desjardins

*Taux garanti pour une période de temps donnée variant selon la politique en vigueur à votre caisse.



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie



Personnalité du monde des affaires, **Maria Jean** vient d'être requête Commandeur des Cordons bleus de France, club sélect fondé par **Gérard Delage**. Déjà titulaire de décorations vineuses, **Maria Jean** s'est vue conférer ce dernier titre lors d'un repas gastronomique où furent explorées les connaissances et l'évolution de la fine cuisine d'aujourd'hui. C'est sous la présidence du consul de France à Montréal que la cérémonie s'est déroulée.

Séminaire interactif portant sur la signification du mot service, et s'adressant plus particulièrement aux représentantes d'assurance. Il s'agit en effet d'une activité de l'Association des femmes d'assurance de Montréal. Pour l'occasion, on a choisi de créer une table ronde formée d'expertes en sinistres, en réclamations et en gestion de risque: **Nicole Dubé, Johanne Lépine, Michèle Malo, Suzan Ness et Sylvie Paquette**. Modératrice: **Diane Wolfson**. C'est pour le 17 mars, de 8 h 30 à 11 h 30, au Club Mount Stephen, 1440, rue Drummond, Montréal. Coût: 30 \$. Renseignements: 282-1112.



Jacques Meunier Brunch bénéfice au profit de L'Intermède, maison de répit et de gardiennage pour personnes handicapées physiquement ou intellectuellement, sous la présidence du directeur de la Caisse populaire Desjardins de Beloeil, **Jacques Meunier**. Le tout aura lieu le 28 mars, à compter de 11 h 30, au Liverpool Country Club, 991, boulevard Richelieu, Beloeil. Coût: 50 \$. Renseignements: L'Intermède, 192, rue F.-X.-Garneau, Beloeil (Québec), J3G 4Y1. Tél. 464-1200.

C'est au son du clavecin qu'on recevait récemment les invités au lancement du dernier livre de **Louis-Martin Tard**. Plus tard, les invités allaient se faire offrir un menu typique du XVIII^e siècle, histoire de bien cadrer l'époque du roman *Le bon Dieu s'appelle Henri*. Pour bien nous plonger dans cette époque qui fut un tournant de l'histoire pour le Canada, les héros de ce roman historique accueillaient les invités au lancement dans leurs atours d'époque. Le prix du livre de 528 pages est cependant d'aujourd'hui: 24,95 \$. Renseignements: 840-5259, Éditions Libre Expression.

Une entreprise se spécialisant dans les messages de félicitations, de prompts rétablissements et de condoléances espère participer à l'octroi de plus de 300 000 \$ par année de dons à des fondations hospitalières et organismes sans but lucratif. Recrutant ses bons clients parmi les grandes entreprises, ce service de messages personnalisés est offert pour souligner un événement heureux, comme une naissance, ou malheureux comme dans le cas d'un décès. Renseignements: Fax souhaits inc., 6455, rue Jean-Talon Est, bureau 202, Montréal (Québec), H1S 3E8. Tél. 257-4381.

Soirée bénéfice au profit du Centre d'action sida Montréal (femmes), devant avoir lieu le vendredi 19 mars, à l'hôtel de l'Institut, 3535, rue Saint-Denis, à compter de 18 h. La comédienne **Anne Létourneau**, porte-parole de l'organisme, parlera du rôle essentiel du Centre, alors que **Daniella Boulay** témoignera de la situation de ceux qui, comme elle, expérimentent la perte d'un proche à la suite du sida. Cet organisme d'éducation, de prévention et de soutien aux femmes vivant avec le VIH/sida est appelé à perdre une subvention qui était accordée par le gouvernement fédéral. «Les gouvernements se désistent de façon éhontée de leurs obligations sociales et humanitaires», précise le communiqué nous parvenant à ce buffet qui sera suivi d'un concert, le vin étant offert gracieusement par le consul général d'Italie. Coût: 50 \$, 75 \$ et 100 \$. Renseignements: 954-0170.

Les jeunes de 18 à 30 ans, qui désirent effectuer un séjour en France peuvent participer au concours France-Canada. Leur séjour de deux semaines sera pris en charge par le ministère des Affaires étrangères, mais ils devront défrayer le coût du voyage aller-retour. Pour participer, il faut rédiger un texte qui, dactylographié, aura un maximum de trois pages, à doubles interlignes, et portant sur le sujet suivant: En quoi cette bourse et ce séjour en France pourraient-ils contribuer à votre enrichissement personnel tout en vous faisant découvrir une région de France en compagnie d'autres français et étrangers? Renseignements: Associatiin France-Canada, 429, rue Viger Est, Montréal (Québec), H2L 2N9. Tél. 287-1583.

Louis A. Tanguay Prolongement, jusqu'au 19 mars, de l'inscription au concours des Mercuriades de la Chambre de commerce du Québec, pour permettre aux entreprises qui peuvent s'inscrire dans les nouvelles catégories ajoutées cette année d'avoir l'occasion de participer à ce concours d'excellence. C'est sous la présidence de **Louis A. Tanguay**, président de Bell Québec, que se tiendront ces Mercuriades.

Trois séminaires, un colloque et une conférence se dérouleront sur le campus de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en mars. On y annonce en effet la tenue pour le 9 mars d'un séminaire public sur les enjeux juridiques des discussions actuelles sur la fiscalité, un sujet tout à fait d'actualité. C'est au local A-2890 du pavillon Hubert-Aquin que le sujet sera abordé. Renseignements: 987-4784. Suivra, le 12 mars, un séminaire sur les enfants et jeunes de la rue, pavillon Athanase-David, local D-R200. Renseignements: 987-3489. Le 18 mars, au pavillon des sciences de la gestion, local R-M110, colloque sur les développements récents en droit commercial. Renseignements: 987-4073. Un séminaire public sur les nouvelles dimensions du rapport au travail aura lieu le 22 mars, au local A-1760 du pavillon Hubert-Aquin. Renseignements: 987-4784. En-



Don millionnaire

C'est une somme de 4 712 521 \$ que les employés des ministères et organismes du secteur public provincial ont versé aux 17 Centraide du Québec, dont 1,3 million pour Centraide du Grand Montréal. Dans l'ordre habituel: **Yves Proulx**, de la Régie des marchés agricoles, coordonnateur de cette campagne; **Claude J. Marrier**, vice-président aux Affaires publiques de la SAQ; **Michèle Thibodeau-DeGuire**, présidente directrice générale de Centraide du Grand Montréal; **L. Jacques Ménard**, vice-président du conseil de Burns Fry et coprésident de la campagne de Centraide du Grand Montréal; **Rodrigue Desmeules**, sous-ministre adjoint à l'administration au ministère des Forêts et coprésident de la campagne du secteur public.



Don d'un prix du Curateur public

Le prix d'excellence qu'a obtenu le Service des ressources informationnelles du Curateur, une peinture de **Thérèse Lacasse**, a été remis à la Fondation Charles-Bruneau qui compte la vendre lors d'un encan d'art. Dans l'ordre habituel: **Pierre Bruneau**, président de la campagne publique de la Fondation; **Me Pierre Deschamps**, président de la Fondation; **Rolande Turcotte**, du Service des ressources informationnelles du Curateur public; **Nicole Fontaine**, Curatrice publique, et **Gil Rémillard**, ministre de la Justice.

fin, le 24 mars, une conférence portant sur: Le suicide de la personne raisonnable, sera présentée, au local D-R200 du pavillon Athanase-David. Renseignements: 987-4664.

Concert-bénéfice de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, avec la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal, le samedi 3 avril, à 19 h 30, à l'église Notre-

Dame des Sept-Douleurs, 3780, Grande-Allée, Saint-Hubert. Coût: 6 \$. Renseignements: 676-3434 ou 445-6390.

Le Festival international de la chanson de Granby invite les

interprètes et les auteurs-compositeurs-interprètes à s'inscrire aux auditions qui se tiendront en mai et juin prochain. Les artistes de 16 à 35 ans, sans statut professionnel, doivent faire parvenir leur formulaire d'inscription au plus tard le 23 avril. On peut se le procurer chez les discaires Kébec Disque et Polysons. Renseignements: 1-800-565-6262.

La fondation «famille des joueurs du Canadien de Montréal» compte recevoir 50 000 \$ pour «En marge 12-17», une maison d'hébergement pour jeunes de la rue de 12 à 17 ans. Les joueurs du Canadien et leurs compagnes agiront comme croupiers et croupières lors d'une soirée casino qui aura lieu le dimanche 28 mars, de 16 h à 22 h, au Palais des congrès de Montréal. Animée par **Michel Beaudry**, cette activité permettra de se procurer quelques articles appartenant aux joueurs qui les offriront à une vente aux enchères. Des invités surprises sont attendus et un buffet sera servi. Coût: 90 \$. Renseignements: 842-8731.

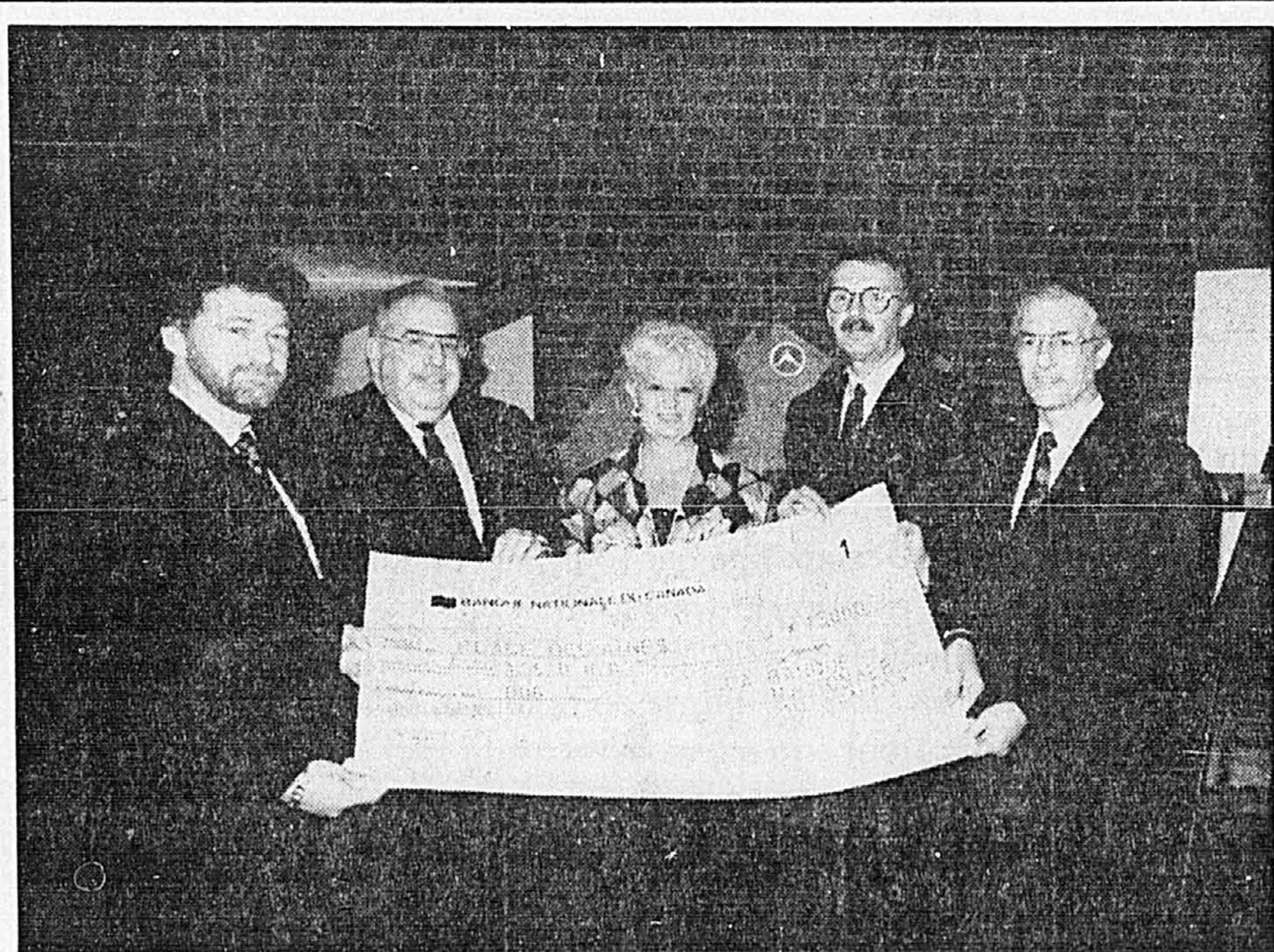
«Beach party» au profit de l'Hôpital de Montréal pour enfants, offert par le restaurant Maestro S.V.P., du 3017, rue Masson. Un dollar par repas vendu sera donné à l'hôpital.

La Banque Nationale a contribué pour 15 000 \$ au projet de la Corporation de la Place des aînés de Laval. C'est le président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale, et président d'honneur de cette campagne de souscription, **André Bérand**, qui a remis ce don à la marraine du projet et membre du comité exécutif de la ville de Laval, **Pierrette Patenaude**.

La présentation, par Télévision Quatre Saisons, d'un spectacle sur glace avec les plus grands patineurs artistiques du monde a permis de recueillir 10 000 \$, que l'adjointe administrative au service de l'information, **Marie-France Poirier**, a remis à **Yvon Poirier**, directeur du Fonds de recherche en santé du Québec. Trois unités de recherche clinique pour le traitement du sida se partageront cette somme, soit celles des universités Laval, de Montréal et McGill.

Journée spaghetti, au profit du Secours collectif BPI Montréal (Bureau de prévention et d'information pour les familles monoparentales), sous la présidence d'honneur du juge **Jacques Lessard**. C'est pour le 14 mars, de 12 h à 20 h, au restaurant Le Calumet, 2025 A, rue Masson, angle De Lorimier. Coût: 7,50 \$. Renseignements: 276-1999.

À DIMANCHE



Place des aînés à Laval

La Banque Nationale et la firme de comptables **Samson Bélair Deloitte & Touche** ont pu remettre un chèque de 40 000 \$ à la Place des aînés de Laval, au lendemain d'une soirée-bénéfice qu'ils avaient organisée. Dans l'ordre habituel: **André Gibeau**, de **Samson Bélair Deloitte & Touche**; **André Bérand**, président de la Banque Nationale; **Pierrette Patenaude**, du comité exécutif de la ville de Laval et marraine du projet Place des aînés; **André Lesage**, président de **Samson Bélair Deloitte & Touche**; **Gérard Proulx**, vice-président, Laval Rivière-Nord, de la Banque Nationale.



Première tranche d'un don de 150 000 \$

La Fondation de l'Hôpital Général de Montréal s'est enrichie d'un premier chèque de 50 000 \$ qui sera suivi de chèques du même montant au cours des deux prochaines années. Il s'agit d'un don du Fonds de bienfaisance des compagnies Molson. Dans l'ordre habituel on reconnaît: **Jacques Désautels**, du groupe Diversey; **Eric H. Molson**, vice-président de la Fondation de l'Hôpital Général; **André Tranchemontagne**, président de la Brasserie Molson O'keefe, et **Jean Béliveau**, du club de hockey Canadien.

Boycottage de la réserve d'Akwesasne

Presse Canadienne
CORNWALL, Ontario

■ Les compagnies de taxi de Cornwall ont entrepris un boycottage de la réserve mohawk d'Akwesasne après qu'un chauffeur ait été passé à tabac et abandonné sur la chaussée, tôt hier matin.

Emmené à l'hôpital d'Ottawa après avoir reçu des coups de poing et de pied à la tête, John Inskip, 22 ans, reposait dans un état stable, affirme la police mohawk d'Akwesasne.

Vers 2 h 15, hier matin, le chauffeur, à l'emploi de Co-Op Taxi, de Cornwall, a fait monter trois personnes — présumément des autochtones — qui sortait d'un bar de Cornwall, a déclaré le sergent Roger Mitchell.

Peu après, deux hommes l'ont trouvé gisant sur une route qui traverse le village de Saint-Régis, une petite localité sise à l'intérieur de la réserve, a dit l'officier Mitchell.

Le gérant de Co-op Taxi, Larry Gauthier, a affirmé que sa compagnie et une autre — Veteran's Modern Cab — avait cessé de desservir la réserve pour une période indéterminée suite à cet incident.

La police mohawk d'Akwesasne a demandé à la Sûreté du Québec de lui donner un coup de main pour mener à bien son enquête. La réserve chevauche le Québec, l'Ontario et les États-Unis.

M. Inskip a été transporté au Civic Hospital d'Ottawa où il a été soigné pour des blessures à la tête, des coupures et des contusions, a dit le sergent Mitchell.

Suicides chez les jeunes autochtones: une enquête s'impose

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le chef Jim Morris, de la nation ontarienne Nishnawbe-Aski, croit qu'une enquête publique s'impose, dans certaines communautés autochtones, sur le nombre trop élevé de suicides, particulièrement chez les jeunes.

A Webequie, il y a eu trois suicides d'adolescents au cours des trois dernières semaines.

M. Morris a d'ailleurs fait savoir qu'il profitera de la prochaine visite de la ministre ontarienne de la Santé, Ruth Grier, dans le nord-ouest de l'Ontario, pour lui faire sa demande.

«Une enquête est absolument nécessaire pour élaborer quelques stratégies à long terme, a-t-il dit. Trop de nos jeunes s'enlèvent la vie.»

Mme Mae Katt, directrice des services de santé de la nation Nishnawbe-Aski, a signalé qu'il y a annuellement 100 suicides par 100 000 de population à Webequie (à 500 kilomètres au nord de Thunder Bay), comparativement à la moyenne canadienne de 17 par 100 000 de population.

«La situation atteint des proportions épidémiques», a constaté Mme Katt. «La communauté (de 600 personnes) est stupéfaite, a fait remarquer quant à elle Mme Emily Jacob, dont le fils de 14 ans s'est pendu il y a deux ans. Il faut faire quelque chose rapidement.»

HONDA

PLAN DE ROULEMENT ÉCONOMIQUE LES HONORABLES HONDA

Faites rouler l'économie 228\$ Par mois*

Berline Civic LX 1993



Faites vite, parce qu'il est rare — très rare — qu'une mensualité aussi basse soit offerte pour une berline Civic LX aussi bien équipée: direction et freins assistés - banquette arrière à dossier rabattable - serrures de sécurité à l'arrière - porte-gobelet - colonne de direction réglable - moteur 1,5 litre de 102 chevaux - pneus radiaux toutes saisons et bien plus encore.



FAITES VITE. LA DURÉE ET LES STOCKS SONT LIMITÉS.

* Informez-vous chez un concessionnaire participant. Fondé sur la location d'une berline Civic LX (EG854P) à cinq vitesses durant 48 mois à 228 \$ (total: 10 944 \$). Acompte de 300 \$ et dépôt de garantie de 275 \$ exigibles. 96 000 km inclus (10¢ le km supplémentaire). Option d'achat offerte. Sur approbation du crédit. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix du concessionnaire peut être inférieur.

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

2525

PLYMOUTH VOYAGER 1993

merci!

ENSEMBLE 24 T

- 3 L, V6
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- 5 PASSAGERS
- CLIMATISEUR
- TAPIS AVANT / ARRIÈRE
- ET BEAUCOUP PLUS



322\$*

PAR MOIS

* Basé sur une location de 48 mois. Transport, préparation et taxes en sus. 100 000 km alloués, tout excédent à 6¢ le km. Premier et dernier paiement exigés à la livraison. *Sujet à approbation du crédit.*

LAURENTIEN
PLYMOUTH CHRYSLER
2525, boul. Laurentien
335-0500

L'AIT
ET LES PRODUITS LAITIERS
présentent

LE TOUR DE L'ÎLE
DE MONTRÉAL
Dimanche 6 juin 1993

Bénévoles recherchés



en collaboration avec



COURRER LA CHANCE DE GAGNER

- 2 paires de billets d'avion pour Amsterdam offerts par **KLM**
 - Des accessoires cyclistes et 5 vélos SUPERCYCLE offerts par **microserv**
 - Un powerbook de Macintosh offert par **Le centre Macintosh**
- Inscrivez-vous dès maintenant**
(514) 847 - VÉLO **CKAC73AM** **SRC**

«H&R Block se charge de vos problèmes d'impôt»

Chez H&R Block, la préparation de déclarations de revenus est notre seule entreprise. Et votre satisfaction est garantie. Ne vous en faites pas pour vos impôts alors. Nos conseillers sont des experts en déclarations de revenus; ils s'occuperont de tout. Ca, c'est un soulagement, non?

L'ÉQUIPE FISCALE DE
H&R BLOCK

RIVE-SUD: 468-7479

2225, chemin Chambly
457, boul. Taschereau
Zellers Place Canada
Place Portobello Brossard
5245, Cousineau
5645, Grande-Allee
1401, chemin Chambly
Place Longueuil
1396, Montarville (St-Bruno)
1001, Montarville (Boucherville)

LAVAL: 663-9450
243A, boul. des Laurentides
3000, boul. des Laurentides
802, boul. Labelle

3557, boul. Dagenais
Centre d'achats Duvernay
Zellers Galeries Laval

OUEST: 934-0458

4102, Ste-Catherine Ouest
919, Décarie
3767, Wellington
6121, Sherbrooke Ouest
3544, Notre-Dame
6361, Monk
5667, Verdun
7806, Newman
1395, Notre-Dame
4892, boul. des Sources
7155, Côte-St-Luc
Galeries des Sources
Galeries Lachine
Centre Pointe-Claire
Centre Beaconsfield
Zellers Pointe-Claire
Plaza Côte-des-Neiges

CENTRE-EST:
722-3511

6427, Papineau
4037, Ontario Est
2532, Ontario Est
3896, Bélanger
5953, Bélanger
2585, Masson
928, Mont-Royal Est
2298, Désormeaux
9305, boul. Pie-IX
1602, Fleury Est
5468, avenue du Parc
Place Bourassa
Place Levasseur
Place Pointe-aux-Trembles
Centre d'achats Forest
Centre d'achats Domaine
Eaton Centre-ville
Place Dupuis
Mail Léger-Langelier

Ouvert de 9 h à 21 h les jours de semaine et de 9 h à 17 h le samedi et de 12 h à 17 h le dimanche

ET **ACCEPTÉES**

Aussi à ces endroits aux heures régulières des magasins

2e **SALE** **SEARS**

AUTRES BUREAUX
Repentigny
Chambly
La Prairie
Rawdon
Lachute
St-Jean
St-Amand
St-Eustache
St-Jérôme
Ile-Perrot
Sears (Repentigny)
Sears (St-Jérôme)
Valleyfield
Sears (St-Jean)
Sears (St-Eustache)
Rosemere
Newmarket
Terrebonne
Châteauguay
Zellers (St-Jérôme)
Belœil
St-Constant
Vaudreuil
La Baie (Rosemere)
Blainville
St-Hyacinthe

L'Association des consommateurs s'oppose aux barrières pour contrer la télé américaine

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le CRTC doit favoriser l'utilisation des techniques modernes de diffusion qui permettront aux usagers de capter, à meilleur prix, les émissions de leur choix, soutient l'Association des consommateurs du Canada.

«Il ne faut pas préserver le système actuel s'il existe autre chose de plus avantageux pour les consommateurs», a déclaré, hier à Hull, Mme Marilyn Lister, présidente de cette organisation qui regroupe 85 000 membres d'un océan à l'autre.

«Les Canadiens veulent décider eux-mêmes quels canaux acheter et quelles émissions regarder, peu importe leurs origines», a ajouté la conseillère juridique de l'association, Me Rosalie Daly Todd.

«Nous vous prions de faire un premier pas vers l'établissement d'un système abordable qui favorisera le libre choix des consommateurs, des programmations de qualité et une saine compétition», a-t-elle poursuivi au cours des audiences publiques du CRTC sur l'avenir et les futures structures de la télévision canadienne.

L'association a par ailleurs plaidé en faveur de la liberté des forces du marché et a invité le CRTC à ne pas ériger une réglementation protectionniste destinée à contrer la pénétration de productions étrangères.

«Les Canadiens appuieront une programmation canadienne de qualité et, de ce fait, il n'est pas nécessaire d'élaborer des barrières pour exclure la compétition», a soutenu Mme Daly Todd.

Cette dernière a prié les commissaires du CRTC de ne pas se laisser impressionner par les craintes des câblodistributeurs qui disent appréhender une percée importante du marché canadien par les réseaux américains déjà propriétaires de puissants satellites de transmission.

«Le CRTC, a-t-elle ajouté, ne devrait pas admettre la rhétorique des câblodistributeurs en vertu de laquelle, en demandant un plus grand effort financier de la part des consommateurs, ils pourront mieux faire face à la concurrence».

Le président du CRTC, Keith Spicer, a indiqué qu'il faut «tout de même s'assurer que l'industrie canadienne soit financièrement forte pour assumer les changements technologiques qu'elle devra effectuer».

La venue des nouvelles technologies, telles les satellites de transmission directe, devrait inciter la concurrence dans un «système qui en a malheureusement besoin», a poursuivi Mme Daly Todd dans une allusion directe au monopole dont bénéficient les compagnies de câblodistribution.

C'est la deuxième fois en autant de jours que les câblodistributeurs sont pris à partie par des groupes de pression. Lundi, ils ont été accusés d'agir en «prédateurs» en exigeant des tarifs, en l'occurrence non réglementés, de leurs captifs auditoires.

L'ACA estime qu'une saine concurrence dans cette industrie sera bénéfique pour les consom-

mateurs qui, en bout de ligne, auront accès à un choix plus vaste d'émissions. Et ultimement, croit-on, à meilleur coût. Il suffirait d'une petite antenne et d'un décodeur pour être relié aux satelli-

tes américains de transmission directe.

«Les satellites américains et les autres technologies modernes permettront d'augmenter la diffusion d'émissions dans les ré-

gions éloignées à des coûts abordables pour les consommateurs», a précisé l'avocate de l'association.

Dans son exposé, l'ACA a soutenu que le CRTC et l'industrie

canadienne de la radiodiffusion devraient non plus mettre l'emphasis sur la prédominance des émissions canadiennes mais sur la qualité de la programmation canadienne.

Ce soir 18 h 30

Sonia BENEZRA reçoit

Nanette Workman
Luc Duffault
Raymond Lévesque
Esther Benezra

et on rejoint
Jean-Pierre Ferland
et Pierre Labelle
au lancement du magazine L'artiste

ToS
Les Compagnons de l'Action

PLUS DE
3 000 POINTS
OFFERTS,
CETTE
SEMAINE,
DANS

La Presse

81 147 616
543 354 38
609 396 81
330 977 20

CLUB Multi-points

AUJOURD'HUI au
14^e SALON NATIONAL
DE L'HABITATION
et au
SALON DE
L'AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR

CENTRE INFO-JARDIN

- 13h «L'éclairage en aménagement paysager, un concept accessible à tous».
- 14h30 «Dix vivaces de culture facile».
- 16h «Mon premier aménagement paysager, je le fais moi-même ou je le confie à un spécialiste».
- 17h30 «Des arbres performants pour votre terrain».
- 19h «La qualité de l'eau dans les jardins aquatiques».
- 20h30 «Mon premier aménagement paysager, je le fais moi-même ou je le confie à un spécialiste».

THÉÂTRE PROTECTION DE LA PRÉVENTION

- 11h Les systèmes électroniques, une protection 24 sur 24.
- 12h Comment faire son inspection sécuritaire.
- 13h La sécurité incendie «parlons-en».
- 14h Les systèmes électroniques, une protection 24 sur 24.
- 15h Film choc sur les incendies à domicile.
- 16h Si vous étiez victime...
- 17h Installation, entretien et utilisation d'un foyer selon les normes.
- 18h La sécurité incendie «parlons-en».
- 19h Le bon voisinage...
- 20h Film choc sur les incendies à domicile.
- 20h30 Les systèmes électroniques, une protection 24 sur 24.
- 21h (le vendredi et le samedi) «Les systèmes électroniques, une protection 24 sur 24».

INFOCENTRE INTERACTIF PULSAR

Consultation en permanence, apportez votre plan et vos dimensions et obtenez gratuitement le plan couleur informatisé de votre nouvelle cuisine ou salle de bains.

PAVILLON DES INVENTEURS QUÉBÉCOIS

Visite continue

TRUCS ET TROUVAILLES COUP DE POUCE

- 10h30 Utilisation de rubans et tissus dans la décoration.
- 11h30 Arrangements floraux (fleurs naturelles et de soie).
- 13h30 Initiation à la peinture au pochoir.
- 14h30 Peinture sur verre (imitation vitrail).
- 15h30 L'art de récupérer des vieux objets.
- 16h30 Peinture sur verre (imitation vitrail).
- 18h30 Utilisation de rubans et tissus dans la décoration.
- 19h30 Initiation à la peinture au pochoir.
- Des experts de L'Oiseau Bleu vous recevront en permanence dans le stand.

*Horaire sujet à changement sans préavis

EN PARALLÈLE AVEC LA CONCURRENCE

LA FORD AEROSPORT ÉCLIPSE LA CARAVAN ET LA VOYAGER AVEC :

- plus d'espace intérieur et de volume de charge
- une boîte-pont automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- quatre indicateurs analogiques
- des freins antiblocage de série aux roues arrière
- une capacité de remorquage supérieure de 36 % (2 177 kg VS 1 590 kg)

FORD AEROSPORT

L'ALLURE GAGNANTE!

- Jantes en aluminium forgé
 - Peinture métallisée sur pare-chocs
 - Bandes décoratives
 - Calandre et enjoliveurs de phares de teinte harmonisée
 - Marchepieds intégrés et jupe avant
- Le tout, sans aucuns frais supplémentaires.

UN ACHAT AVANTAGEUX!

- Les caractéristiques incluent :
- Climatisation
 - Boîte-pont automatique
 - Fauteuils Capitaine recouverts de tissu
 - Radio AM/FM stéréo avec montre
 - Moteur V6 de 3 litres
 - Coussin gonflable côté conducteur
 - Freins antiblocage aux roues arrière
 - Essuie-glace/lave-glace et dégivreur de lunette arrière

16 895 \$*

OPTEZ POUR
L'EQUIPE GAGNANTE!
AEROSport 93

EN 1992, AU QUÉBEC SEULEMENT, PLUS DE 6 000 ACHETEURS DE MINI-FOURGONNETTES ONT OPTÉ POUR L'ALLURE GAGNANTE ET L'EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ-PRIX DE LA FORD AEROSPORT.

PLUS DE 1 100 EN STOCK.
VENEZ FAIRE UN ESSAI
ROUTIER AUJOURD'HUI
MÊME!

FORD

MERCURY LINCOLN

ENCORE PLUS POUR VOUS!
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC.

*Ce PDSF s'applique à la Ford Aerostar XL avec sièges pour 5 passagers, groupe d'équipements préférés 631A et groupe apparence sport 552. Frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et taxes applicables en sus. Cette offre s'applique aux véhicules 1993 achetées du stock du concessionnaire seulement. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Comparaison entre la Ford Aerostar XL avec sièges pour 5 passagers, groupe d'équipements préférés 631A et groupe apparence sport 552 et les modèles Dodge Caravan ASKLS2 et Plymouth Voyager ASHLS2 1993. *Remise du constructeur incluse dans le PDSF.